J996

LE JOUR

Hebdomadaire national

vol. 1 no 11 du 15 au 21 avril 1977 $1

Le travail qui tue

p. 42

Le budget: rassurant pour qui?

p. 9

LES COOPÉRATIVES, UNE PRIORITÉ

Les copératives sont l'instrument de la prise en main de notre économie et elles sont inaliénables.

C'est pourquoi elles ont un rôle déterminant à jouer, tant au point de vue social qu'économique. Conscient de ces faits, le gouvernement du Québec a donc annoncé son intention de créer la Société de développement coopératif, dont le but sera de favoriser la création et l'expansion d'entreprises coopératives susceptibles de s'épanouir au Québec.

Le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières entend encourager toutes les formes d'activités coopératives, tout en mettant l'accent sur les secteurs de la forêt, de la consommation et de l'habitation.

Le mouvement coopératif deviendra ainsi un partenaire privilégié de l'État dans la construction du Québec de demain.

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Venez nous consulter
UN CHOIX COMPLET DE
SAAB 1977
POUR LIVRAISON IMMÉDIATE
VENTE - SERVICE
LOCATION

BOUL. SAINT-MARTIN AUTO INC.
1430, boul. Saint-Martin, Laval — 667-4960
Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides
à 5 minutes à l'est de l'Hypermarché
BMW SAAB

Depuis
le 6 Déc 1976
LES GRENOUILLES ONT DES AILES.
FM 96.9 ckoi

Vos voeux UNICEF, c'est l'avenir d'un enfant

Pour obtenir plus de renseignements et un catalogue gratuit, communiquez avec:
UNICEF Québec
1832, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
(514) 937-4645

MEUBLES & DECORATION
LES MEUBLES D'ANTAN INC.
1648 A, Sherbrooke ouest
Montréal (Métro Guy)
931-9487

Chacun des meubles sortant de notre atelier, a un design qui a été pensé et réalisé pour la vie actuelle. Les formes, le confort et le fonctionnalisme, sont le résultat d'une démarche approfondie dans la recherche historique de l'évolution du meuble Québécois et de l'influence du meuble français du XVIIe et XVIIIe siècle. Des meubles en pin et en chêne massif rehaussés par une construction tenon, mortaise et cheville de bois forment une union authentique du matériau et de la technique.

Directement de notre atelier de St-Jean, nous avons en montre à Montréal au 1648 de la rue Sherbrooke ouest, nos séries Vieux Québec, Patriote et Noblet, pour la salle à dîner, chambre à coucher et salon.

Notre salle de montre est ouverte le lundi, mardi, mercredi, samedi de 9h à 6h et le jeudi, vendredi de 9h à 9h

TEL: 931-9487

Les meubles qu'on laisse en héritage

LE JOUR
Hebdomadaire national
no 11, semaine du 15 au 21 avril

Sommaire

Notre page couverture

On parle beaucoup des accidents de travail mais sait-on que les maladies industrielles sont sept fois plus meurtrières? Michel C. Auger en dresse le triste bilan en page 42.

photo Ellefsen

Editorial et courrier

Nos lecteurs nous écrivent ..... pages 5 à 7

Éditorial
Des questions au ministre du Travail, par Evelyn Dumas ..... page 8

Québec

Le budget
Parmi les contraintes, des choix conservateurs, par Pierre Lamonde ..... page 9

Le point du Jour
Opération fric, par Pierre Vadeboncoeur ..... page 9

Régions
Quand la campagne s'en vient en ville, par Gisèle Lalande ..... page 12

L'Hydro-Québec
Le financement chez nous, par Michel C. Auger ... page 12

L'éducation coopérative, une priorité, par Jacques Larue-Langlois ..... page 13

Canada

Trudeau règne encore mais ne légifère plus, par Jean Bédard ..... page 13

Monde

L'offensive diplomatique société-cubaine en Afrique, par Jean Bériault ..... page 16

Chroniques

Tribune libre
Le mouvement "dépendantiste", par Doris Lussier ..... page 17

Le journal de Pierre Vadeboncoeur ..... page 18

Les échos du Jour ..... page 18

Femmes
Même l'impôt est sexiste, par Colette Beauchamp ..... page 19

La chronique du référendum, par Pierre Bourgault ..... page 20

L'agro-alimentaire
Le zonage au gré des fortunes municipales, par François Dagenais ..... page 21

Notre patrimoine
La lente agonie de nos belles campagnes, par Laurent Bégin ..... page 22

Désormais
L'ordre d'un changement: de l'ombre à la lumière ou de quelques porteurs de flambeaux, par Réjean Beaudoin ..... page 41

Tourisme et loisirs

Des vacances pour toute la famille, par Louis Jolin ..... page 23

Votre jardin
Les haies, par monsieur Tulipe ..... page 27

Les bonnes tables, par Roch Côté ..... page 28

Sports
La gymnastique active, par René Bataille ..... page 28

Plein air
Notes sur l'omble de fontaine et le saumon, par Robert Saint-Jean ..... page 30

Les mots croisés ..... page 30

Le Sombre Vilain ..... page 31

Arts et lettres

J'ai visité la foire du livre avec Gaston, par Jacques Larue-Langlois ..... page 32

La semaine à livre ouvert
D'un noir dessein dans la critique d'un livre blanc, par Alain Pontaut ..... page 33

Quand l'enjeu du présent croise celui de l'histoire, par Réjean Beaudoin ..... page 35

Théâtre
Pourquoi forcer les classiques? par Bernard Andrès ..... page 36

Arts plastiques
Un plancher qui s'effondre, par Yves Robillard ... page 38

Le pop
Gloire à la générosité, par Bruno Dostie ..... page 39

Cinéma
Gilles Carle: j'ai rêvé, par Anne Constanty ..... page 39

Musique
Janina Fialkowska et l'art de la communication esthétique, par Pierre Prévost ..... page 40

Dossier

Les maladies industrielles: sept fois pires que les accidents de travail, par Michel C. Auger ..... page 42

LE JOUR, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc., qui a son bureau principal au 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7. Composition et montage DSC Composition, 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Distribué par les Messageries Dynamiques, tél. 332-0680 Abonnement: $50.00 par année, $25.00 pour six mois. A l'étranger: $60.00 par année, $30.00 pour six mois. Tarif de l'abonnement par la poste aérienne fourni sur demande. Courrier de deuxième classe: permis en voie d'autorisation.

TÉLÉPHONE: 842-4821 (lignes groupées)

Président du conseil d'administration:
André J. Bélanger

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Directeur:
François Dagenais

Rédacteur-en-chef:
Evelyn Dumas

BONI DU PRINTEMPS SUR CLIMATISEURS

RCA
MAISON beaudet inc.
JUSQU'À $35 DE REMISE si vous achetez en avril ou en mai

Voici votre chance de faire des économies toutes fraiches en achetant un climatiseur "Achat à voir" de RCA avant la grosse saison. Achetez n'importe lequel des modèles portatifs, réguliers ou coulissants qui suivent, entre le 1er avril et le 31 mai 1977, et RCA vous enverra un chèque de $25.00 ou $35.00, selon le modèle choisi. Passez dès aujourd'hui pour avoir le plus grand choix, et profitez de votre boni du printemps RCA!

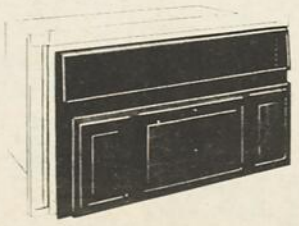

$25.00 DE REMISE
Modèle APL-500
Modèle APL-600
Modèle APL-800
Modèle ASL-800

$35.00 DE REMISE
Modèle ARL-1000
Modèle ARL-1200
Modèle ASL-1000

maison beaudet inc.
ici le service compte
8723 10e ave. St-Michel 729-5217

Gagnez un voyage
pour deux à Cuba

1er prix: Voyage à Cuba
En collaboration avec:

Unitours Cuba

UNITOURS CUBA
1255, Carré Phillip
Montréal. 871-8696

2e prix:
Climatisateur
En collaboration avec:

maison Beaudet

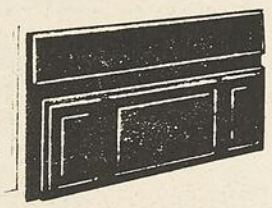

MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue
St-Michel, Mtl. 729-5217

3e prix:
Bicyclette
En collaboration avec:

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE

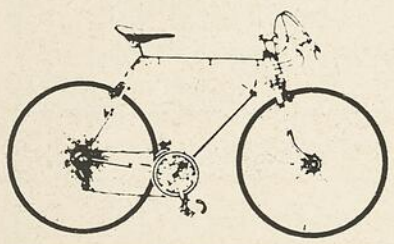

CYCLE-DU-MOULIN LTEE
651, Villeray, Mtl.
274-0125

En participant à notre concours d'abonnement par la poste du 15 avril au 1er juin 1977

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

PAR LA POSTE

1435, rue Bleury, local 801
Montréal H3A 2H7
Québec

COUPON D'ABONNEMENT

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT _____
RENOUVELLEMENT _____

$25.00 pour 6 semaines _____
$50.00 pour 52 semaines _____

(Une série de chèques post-datés est acceptée)

LES GAGNANTS SERONT ANNONCÉS LE 10 JUIN

NOM _____
TÉL. _____
RUE _____
VILLE _____
Code postal _____

N.B. Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au Service du tirage en incluant $1 par exemplaire.

1er PRIX $1½ MILLION

Super Loto

TIRAGE LE 22 AVRIL

RÉSEAU TVA 10h.

La Résistance chilienne: des Chiliens et des Québécois nous écrivent

Monsieur Louis Fournier,

En tout premier lieu, laissez-moi vous remercier de l'intérêt que vous portez au problème chilien, tel que vous l'avez exprimé dans votre article publié par **Le Jour**, au cours de la semaine du 25 au 31 mars.

En réalité, notre intérêt est de pouvoir contacter la plus grande quantité possible d'organisations et de personnes pouvant être sensibles à la situation que vit, non seulement notre peuple, mais aussi notre continent latino-américain, actuellement asservi par des dictatures militaires répressives et serviles aux intérêts capitalistes. C'est dans cet esprit que, sans aucun doute, votre chronique nous sera particulièrement utile. Malgré tout, compte tenu du caractère **très large** de l'organisation que je préside, il m'est impossible de laisser passer certaines imprécisions qui pourraient entraîner quelques malentendus.

1) Le camarade Osvaldo Nunez est, en effet, un de nos membres actifs, mais il n'est pas un des "leaders" de l'Association des Chiliens. Le camarade Nunez n'est plus au comité exécutif depuis octobre dernier. C'est donc pour cette raison qu'il ne peut parler au nom de notre organisme, comme ne pourrait le faire n'importe lequel de nos camarades, n'ayant pas été désigné expressément à cet effet.

Voici la raison pour laquelle tous les concepts énoncés par le camarade Nunez, au cours de l'entrevue que vous avez eue avec lui, représentent son point de vue exclusif, et non pas nécessairement celui de l'Association des Chiliens.

2) L'Association des Chiliens ne représente aucune tendance, ni "modérée" ni "dure". Notre objectif principal est de construire une modeste arrière-garde d'appui à **tous ceux** qui résistent au Chili, parce que la Résistance existe dans notre pays et qu'elle est faite par notre peuple. D'autre part, ni le sentiment unitaire des forces de gauche, ni le degré de conscientisation atteint par la classe ouvrière chilienne, ni même la propre dictature de Pinochet, ne permettent aujourd'hui de parler de "modérés" et de "durs".

Les diverses positions qui existent au sein de la gauche sont actuellement discutées et analysées en commun, mais, présentement, tout au moins en ce qui concerne la lutte contre la dictature, les différentes tendances n'ont aucune divergence d'opinion majeure.

3) L'Association des Chiliens de Montréal ne croit pas que ce qui importe, à l'heure actuelle, c'est de reconstruire la démocratie, même "bourgeoise", au Chili.

Peut-être est-ce la position du parti dans lequel milite le camarade Nunez (le Mouvement Ouvrier et Paysan — MAPU —, bien entendu, et non pas le R.C.M.), mais ça n'est certainement pas celle de l'ensemble de l'Unité Populaire, qui a, à ce sujet, même des divergences internes.

D'un autre côté, l'Unité Populaire, dans une déclaration signée au Chili en décembre 1976, dit textuellement ceci, en ce qui concerne la lutte armée: "L'ensemble de l'Unité Populaire estime qu'à priori, il est impossible d'écarter aucune forme d'affrontement contre la dictature, et celle-ci le sera dans le cadre du développement réel du mouvement de masses. On est arrivé au point où les crimes du fascisme légitiment le fait que le peuple utilise n'importe quel moyen pour récupérer les droits qu'on lui a usurpés".

4) Il faut préciser que l'Association des Chiliens de Montréal a bien reçu une aide du gouvernement fédéral. En septembre 1976, le ministre chargé du Multiculturalisme du Secrétariat d'État a accordé une subvention de 2,500 dollars destinée à la réalisation d'une pièce de théâtre du poète chilien Pablo Neruda.

Cette oeuvre, jouée par des comédiens amateurs chiliens, a été présentée en français dans les villes de Québec, Montréal et Ottawa.

5) Il est certain que les ministres Jacques Couture, Bernard Landry et Denis de Belleval ont participé à une soirée de solidarité au cours du mois de janvier dernier, mais cette soirée

➞

Écrivez-nous

LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. LE JOUR ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, LE JOUR, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

La Meublerie Marcel Gingras
Les Professionnels du meuble

prestige
ARTISANAT RENEL

Triple Miroir huche avec tiroir. Commode avec porte. Tête de lit. Deux tables de nuit.

Sofas 3 places. Berçante. 1 table de bout. 1 table à café. 1 lampe plancher. 1 lampe de table. Bahut bar.

Buffet huche. Table ronde - 1 panneau 18" ou deux panneaux de 12". 3 chaises droite. 1 chaise capitaine.

- *Financement facile sur les lieux*
- *Stationnement gratuit*
- *Meubles d'enfants*
- *Armoires de cuisine modulaires*

37, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval

Tél: 667-1112

Courrier

n'avait pas été organisée par notre Association. De toute façon, nombreux sont les militants du P.Q., spécialement messieurs Couture et Landry, qui ont toujours eu une position d'appui résolue en faveur de la lutte de notre peuple contre la dictature. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour les remercier de ces marques de solidarité.

La gauche chilienne maintient ses différends dans l'unité. Notre cas n'est pas semblable à celui d'autres peuples qui ont vu naître diverses organisations progressistes qui, malheureusement, n'ont pas réussi à éviter le divisionisme, contribuant ainsi, à cause de leurs luttes intertines, à l'existence indue de régimes dictatoriaux semblables à celui de Pinochet. Ce sentiment unitaire de notre peuple nous permet d'avoir des idées différentes dans un esprit fraternel. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de ne pas rendre publics de tels débats, mais, dans le cas présent, nous tenions à éclaircir les points énoncés précédemment afin d'éviter certains malentendus au sein de notre organisation.

Ces confusions pourraient en effet favoriser les tentatives de certains groupes qui paraissent souvent plus disposés à nous aligner dans leurs propres politiques, en arrivant même parfois à créer des conflits au sein de notre propre organisation, qu'à comprendre la nécessité de notre unité.

J'ai entièrement confiance, Monsieur Fournier, que vous publierez ces quelques lignes qui contribueront à clarifier certains points. Notre organisation sera toujours prête à rencontrer des gens qui, comme vous, s'intéressent à la réalité de la lutte menée par notre peuple. Nous avons la certitude que la Résistance Chilienne vaincra le fascisme.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.

Patricio Henriquez,
Président de l'Association des Chiliens de Montréal

Je remercie le camarade Henriquez de sa bonne lettre. Je remercie également son camarade Ortega, lui aussi membre du Parti socialiste chilien, qui m'a fait parvenir — en me disant "cher camarade" et "fraternellement" — un document de la direction locale du P.S. à Montréal. La solidarité des Québécois avec la lutte du peuple chilien est une cause qui me tient à coeur depuis les débuts de la Résistance populaire au Chili, en 1973.

Une seule précision d'importance: la brève description que j'ai faite des tendances au sein de la Gauche chilienne n'était évidemment pas l'objectif principal du texte. Et comme l'indique clairement l'article, cette description ***ne provient pas*** *d'informations fournies par le camarade Osvaldo Nunez, un des militants les mieux connus et les plus précieux de la cause du peuple chilien, à Montréal et au Québec.*

La description en question est tirée, pour l'essentiel, d'un document rendu public récemment par le Comité de solidarité Québec-Chili, lequel croit distinguer au sein de l'Unité populaire un courant dit "réformiste" et un courant dit "révolutionnaire". En tant que journaliste — et modeste soutien à la Résistance —, je ne prends pas nécessairement à mon compte, on le comprendra aisément, les opinions que je rapporte.

J'ai mis l'accent, essentiellement, sur le fait que la lutte contre la dictature doit être "large" et unitaire. Et je n'ai aucunement le goût de faire les débats de ligne à la place des Chiliens eux-mêmes.

Je conclus, moi aussi, que "la Résistance chilienne vaincra le fascisme".

Solidairement,
Louis F.

Cher M. Fournier,

Bravo pour votre reportage sur les Chiliens de Montréal et la "causa" du peuple chilien. Ça nous console des articles larmoyants (voir **Perspectives de La Presse** récemment) sur les "pauvres Vietnamiens" qui ont fui le Vietnam socialiste après y avoir fait venir les Américains qui ont tout massacré là-bas! Votre article est bien fait pour sensibiliser les Québécois à la solidarité internationale avec la Résistance chilienne au Québec et au Chili. Il en faudrait d'autres comme ça. Encore bravo et merci.

Marc Tremblay,
Montréal

Cher M. Fournier,

Bonne idée d'avoir publié les adresses des différents mouvements d'appui à la Résistance chilienne à Montréal. Ça incitera sûrement des Québécois(es), comme moi, à manifester concrètement leur appui. Et j'espère que le Parti Québécois va aider ces gens qui luttent pour retrouver leur patrie.

Jeanne Roy,
Québec,
Pays du Québec

Lettre à Madame Payette

Madame,

Lors de votre campagne électorale vous aviez déclaré, si je ne me trompe, que, après votre élection, il y aurait dans le comté un conseil de quartier d'institué. J'attends toujours après ce conseil de quartier, car il est important que la popularion de notre comté soit au courant de ce qui se passe à l'Assemblée Nationale, mais aussi que vous sachiez ce qui se passe dans le comté.

Vous allez sûrement me dire que, à tous les lundis, vous rencontrez une quarantaine (?) de personnes durant des assemblées de cuisines, mais durant ces assemblées de cuisines, vous ne rencontrez qu'une partie de la population, c'est-à-dire les femmes qui ne travaillent pas.

Donc il ne faudrait pas oublier que vous représentez tous les citoyens de Dorion et pour pouvoir rejoindre tous les citoyens vous devez mettre en place le conseil de quartier pour que vous votiez dans le sens du comté à l'Assemblée nationale, car il ne faudrait pas oublier que le député doit faire ce que les citoyens veulent, et non pas les citoyens faire ce que le député veut.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

André Querry
Montréal

Revendications des travailleurs miniers

A M. le ministre Marois

Le 28 octobre 1976, Monsieur le Juge René Beaudry déposait son rapport final. Il recommande de rendre plus sévère les normes de sécurité dans l'industrie de l'amiante pour protéger les travailleurs contre les dangers non seulement dans l'industrie de l'amiante, **mais dans toutes les autres.**

Le Juge Beaudry a fait les commentaires suivants sur les conclusions de son rapport: "Le gouvernement ne s'est pas préoccupé de la santé et de la sécurité industrielles et l'industrie obéit à ses ambitions financières."

Nous savons que cette commission d'enquête fait suite à un long tapage dans les journaux, à une grève de plus de 7 mois par trois milles travailleurs de l'amiante. Les travailleurs et leurs syndicats ont lutté ferme pour obtenir cette enquête.

Chez nos voisins les plus proches, une commission royale enquête depuis deux ans sur les conditions de travail des mineurs ontariens. Ces conditions ressemblent beaucoup à celles qui existent pour les mineurs du Nord-ouest québécois. Ces derniers ont été d'une patience sans borne depuis des années avec leur syndicat; ils ont écrit des milliers de lettres, adressé de nombreux mémoires, fait de nombreuses visites à Québec et Montréal auprès des responsables capables d'amender des lois. Vont-ils devoir attendre encore avant d'être enfin écouté et que des réformes législatives s'amorcent comme en Ontario.

Il y a de la vie et de la santé de ces travailleurs miniers. Pendant tout ce temps qu'on n'a rien fait, la silicose a fait son oeuvre et des mineurs continuent de mourir.

Puisque deux rapports sérieux, Beaudry & Ham sont déjà sortis, pourquoi nous du Nord-ouest ne pourrions-nous pas en profiter sans attendre d'autres longues et coûteuses études qui ressemblent souvent à une tactique pour nous stationner sur une voie d'évitement et laisser le train des autres passagers.

Nous demandons:

— De relever d'un seul ministère.

— Qu'un ouvrier puisse refuser, sans crainte de représailles, d'accomplir un travail dangereux ou insalubre.

— Que le travail seul sous-terre soit prohibé.

— Que le travailleur soit informé de tous les dangers entourant son travail et protégé contre le bruit, le froid, la chaleur, les vibrations, les gazs, la poussière, les acides, le "stress", l'eau non-potable, etc.

CLARKE

SYNONYME DE "TRANSPORT" AU QUÉBEC DEPUIS 1921.

En 1977, Clarke Maritime Ltée et Newfoundland Steamships Limited sont les principaux transporteurs maritimes de Montréal vers la Côte Nord et Terre-Neuve.
Grâce à leurs navires modernes à chargement latéral ils offrent un service rapide, fréquent et économique à l'année longue.

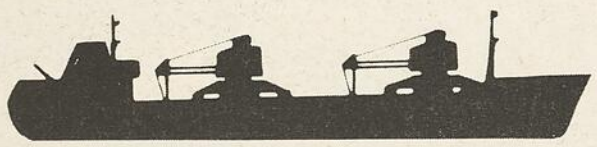

CLARKE

Clarke Transport Canada Ltée

COUPON D'EMBARQUEMENT

Cotisation $50.00

5835, boul. Léger
C.P. 490
Montréal-Nord, P.Q.

Tél: 326-8650 H1H 5L5

Je désire obtenir des informations ☐
Je désire embarquer ☐

LE CHAQ

Cotisation ci-incluse ☐

Nom _____ Occupation _____
Rue _____ Ville _____
Code Postale _____ Tél: _____

CONSEIL DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS

Propriétaires et cadres de petites et moyennes entreprises (Commerçants, professionnels, industriels)
"Le 15 novembre 1976 le train de la libération politique et économique est entré en gare de Québec"

— Que la sécurité des mineurs ne viennent plus en conflit avec leur revenu.
— Que les travailleurs exposés aux poussières, gazs, radiations, etc. soient compensés si atteints de silicose, cancer, maladies cardiaques et autres pouvant être causé par le travail et son ambiance.
— Que l'usage de la bruine d'aluminium comme protection des poumons soit sérieusement remise en question quant à son efficacité réelle,.
— Que sans délai, un groupe d'experts vienne sur place rencontrer les mineurs et autres travailleurs susceptibles d'être atteints de maladies industrielles: surdité, hernie discale, silicose, cancer, faiblesse cardiaque, etc. afin de leur donner l'occasion de passer un examen complet, ce qu'ils ne peuvent faire dans un seul voyage à Montréal ou Québec, les experts ou spécialistes n'étant pas tous disponibles en même temps.

Le Nord-ouest Québécois est la plus vieille région minière importante du Québec. Deux générations de mineurs sont passées sans protections adéquates. Exemple: (En 1967, le masque utilisé à la Fonderie de Noranda depuis 1927 a été condamné comme dangereux par le Québec, l'Ontario, le United States Bureau of Mines et le Centre de recherche de INCO.)

J'espère que cette demande sera accordée sans que nous ayons encore à bloquer quelques routes ou à poser des gestes illégaux afin d'éveiller nos dirigeants à l'urgence de nos besoins.

J'espère aussi que la voix des mineurs sous-terre va enfin se faire entendre à la surface.

Veuillez agréer nos salutations.

Théo Gagné
coordonnateur régional
des Métallos du
Nord-ouest québécois

●

Chez nous c'é mieux

venez voir, vous verrez
comme dirait Lapalice.

EXEMPLE:
piscine (18x48) toute équipée
$699.

DÉPOSITAIRE AUTORISÉ
Vogue ● Mermaid ● Aquarian ● Coléco
Nous vous garantissons
QUALITÉ ● BAS PRIX
SERVICE ET ENTRETIEN
de piscines creusées
(MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN)
PISCINES CREUSÉES ET HORS TERRE
PRODUITS CHIMIQUES ● FILTRES ● CHAUFFE EAU
Les Piscines
PROVINCIAL
CHARGEX
master charge
ST-EUSTACHE
44 chemin OKA
(Un mille du pont St-Eustache)
627-0722
472-3684

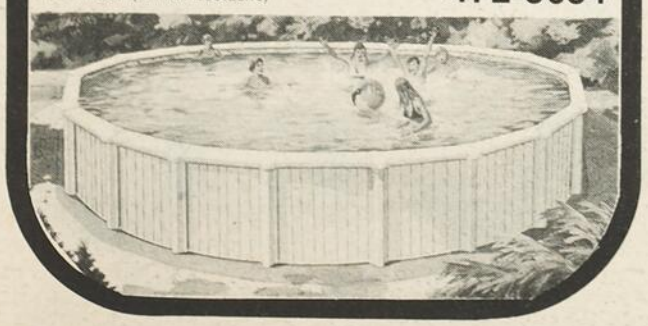

Editorial

Des questions au ministre du Travail

Une politique du travail recouvre de très nombreux problèmes et elle relève, dans le gouvernement québécois, de plusieurs ministres. Mais le ministre qui reste le plus visible dans les rapports entre le gouvernement et les milieux syndicaux, c'est le ministre du Travail. Il a un ministère complexe, qui est constamment au centre de conflits et de marchandages, et dont la tâche est souvent sans éclat. C'est là pourtant, essentiellement, que se détermine le rôle du gouvernement dans le respect quotidien des droits des travailleurs.

Ainsi, la santé et la sécurité au travail, à propos desquelles Michel C. Auger signe un dossier dans le présent numéro du JOUR: c'est le ministre d'État au développement social, M. Pierre Marois, qui a la responsabilité de mettre au point une législation nouvelle dans ce secteur, législation dont les milieux du travail attendent beaucoup. Mais c'est le ministre du Travail, M. Jacques Couture, qui a nommé à la présidence de la Commission des accidents du travail le juge Robert Sauvé, qui, dès sa nomination, a entrepris de corriger certaines des injustices les plus flagrantes dans l'application de la loi actuelle.

Ainsi plusieurs ministères se partagent le rôle de l'État-patron, depuis la Justice (comme on vient de le revoir avec la grève sauvage de la Sûreté du Québec) jusqu'à la Fonction publique en passant par l'Éducation et les Affaires sociales.

Mais on s'attend que sorte du ministère du Travail les politiques d'ensemble, l'établissement de règles du jeu qui soient les mêmes pour tous les travailleurs et employeurs.

Qu'en est-il en ce moment du ministère du Travail et de son ministre? On fait valoir qu'il est tôt, six mois après les élections, pour dresser des bilans. Et pourtant un malaise existe dans les milieux du travail, y compris parmi les éléments péquistes, qu'on ne saurait très longtemps passer sous silence.

La nomination de M. Jacques Couture avait été généralement bien accueillie. Beaucoup de gens se réjouissaient de ce que le premier ministre ait montré assez d'imagination pour donner ce poste à un non spécialiste, à un humaniste dont les sympathies à l'égard des travailleurs étaient bien connues. A cette approbation s'ajoutait de la sympathie chez ceux qui connaissaient la personnalité attachante de l'ancien candidat à la mairie de Montréal.

On pouvait aussi être d'accord avec le ministre dans sa décision de ne pas ''faire le pompier'', tranchant avec le style qui avait caractérisé M. Jean Cournoyer, et de ne pas essayer d'intervenir pour régler personnellement chaque conflit qui surgissait.

Mais ce qu'on attendait en revanche — du souffle, et de la législation — on n'en voit pas encore poindre l'ombre à l'horizon. Et cela commence à inquiéter.

Les maladresses, la naïveté dont fait parfois preuve le ministre, on les lui pardonnerait sans doute encore pendant un temps, même si elles agacent. Comme le confiait un syndicaliste, le monde du travail a tant de détours et de doubles discours qu'il est normal pour un non initié d'avoir du mal à s'y faire.

Entre-temps, toutefois on aimerait avoir quelque indice qu'un cadre législatif nouveau s'en vient et, avant même qu'il ne vienne, que certaines lois particulières s'attaqueront dès la présente session aux points qui font déjà l'objet d'un consensus.

La refonte du Code du travail exige des travaux plus rigoureux que de simples séances d'animation sociale. Des travaux qui ne souffrent du reste pas d'être reportés sous prétexte que cette refonte ne se fera pas immédiatement.

Au surplus, la perspective d'un nouveau Code du travail n'autorise pas à repousser toute l'égislation jusqu'à ce que la refonte se fasse. Qu'on se rappelle le début des années soixante: les libéraux à l'époque avaient apporté des changements partiels, mais importants, à la législation du temps, bien avant de proposer le Code.

Pourquoi d'ailleurs faudrait-il attendre une seule grande occasion de réjouissances, comme celle de la promulgation d'un nouveau Code? Pourquoi pas plutôt de nombreuses occasions de réjouissances?

Il y a déjà des projets qui apparaîtraient relativement faciles à mettre à exécution. Le ministre n'a-t-il pas tiré des cartons du ministère le projet de conditions minimales de travail (ce qui n'est pas nécessairement le choix le plus heureux, puisqu'il risque de donner un poisson à l'homme qui a faim plutôt que de lui apprendre à pêcher)? Il y a aussi les points d'accord unanimes entre les représentants du patronat et syndicats au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, base du bill 24 qui est mort sous les Libéraux. Il y a le projet de loi Burns, anti-scab, et permettant la syndicalisation des cadres (ce dernier point est à l'étude depuis 13 ans). La matière ne manque pas.

Nous attendons beaucoup du Parti québécois dans le domaine social. Le ministère du Travail n'épuise pas le domaine, mais il en est un élément majeur. Ce serait bien que le ministre précise les intentions généreuses mais un peu vagues qu'il a exprimées jusqu'à ce jour.

Evelyn Dumas

•

LE BUDGET

Parmi les contraintes un choix très conservateur

par Pierre Lamonde (I.N.R.S.)

Depuis longtemps, M. J. Parizeau se caractérise par des analyses économiques à la fois claires et approfondies. L'homme politique qu'il est devenu n'a jamais empêché le professeur qu'il a toujours été de transparaître dans ses interventions publiques. De ce point de vue, son premier discours sur le budget n'aura déçu personne. Clarté et précision ne font pas défaut dans ce document. Ni d'ailleurs le courage, car les choix budgétaires qu'il dévoile ne sont ni à l'enseigne de la facilité ni à l'abri de la critique.

Tout budget repose sur une hypothèse de croissance du produit intérieur brut car: 1) les revenus budgétaires prévus varient évidemment en fonction du P.I.B.; 2) les dépenses projetées ne prennent leur sens complet qu'à la lumière de la conjoncture puisqu'une partie d'entre elles visent directement à influencer celle-ci.

M. J. Parizeau prévoit un taux de croissance du P.I.B. québécois de 10.5% en dollars courants pour 1977, dont 3.5% en valeur réelle. Cette prévision est plus optimiste que celle que vient de faire le Conference Board du Canada (2.9%); selon le ministre des Finances elle n'est pas irréaliste si on considère que Statistique Canada a annoncé, tout récemment, que la croissance des investissements prévus pour 1977, pourrait être de 12.3% au Québec par rapport à seulement 6.8% dans les autres provinces. Mais, réservons notre jugement, car il faut apprécier l'impact du budget gouvernemental sur l'économie québécoise. Nous y reviendrons.

Des contraintes lourdes

Comme on pouvait s'y attendre, M. J. Parizeau traite longuement des contraintes qui pèsent sur les finances publiques québécoises.

Le ministre des Finances présente une analyse du partage des ressources fiscales et financières entre le fédéral d'une part et les provinces et gouvernements locaux d'autres part. Il démontre d'une façon convaincante, dans un tableau que nous reproduisons (#1), que presque toute la marge de manoeuvre est monopolisée par Ottawa. Comme l'indique le tableau 1, le fédéral, depuis cinq ans, a pu réduire les impôts pour un montant évalué à $4 milliards tout en lançant de nouveaux programmes de dépenses dont le coût est estimé couramment à $5 milliards, ce qui fait une marge de manoeuvre de $9 milliards par rapport à des revenus totaux de $35.3 milliards. Au contraire, les gouvernements provinciaux et locaux du Canada, pendant ce temps, n'ont pu lancer de nouveaux programmes de dépenses et ils ont dû, par ailleurs, alourdir le fardeau fiscal de plus de $700 millions.

Le cas du Québec. Selon le ministre des Finances, la situation du Québec semble encore plus difficile que celle des autres provinces. Il rappelle que "le Québec a depuis longtemps voulu être un gouvernement à part", ce qui l'a amené à se donner des programmes de dépenses particuliers. M. J. Parizeau cite à cet égard plusieurs exemples (allocation familiales, Radio-Québec, délégués à l'étranger, etc); il ajoute évidemment que le coût de l'aventure olympique et le projet de la Baie James sont aussi parmi les facteurs qui ont contribué à rendre difficile le contexte budgétaire du Québec.

Cependant, cette partie de l'exposé du ministre des Finances semble incomplet. D'une part, il aurait fallu expliquer l'explosion extraordinaire des coûts des Jeux olympiques. Explosion qui signifie en fait que l'Etat québécois, surtout à partir de 1973-74, n'a pas voulu ou n'a pas pu contrôler la planification et la construction du parc olympique. Car si jusqu'en 1975 celui-ci a été formellement sous la responsabilité de la ville de Montréal, le gouvernement du Québec avait toutes les compétences pour intervenir en tout temps puisque les gouvernements locaux sont sous la juridiction provinciale. En d'autres mots, pourquoi l'Etat n'a-t-il pas joué son rôle vis-à-vis Montréal? Cette question ne vise d'ailleurs pas seulement les hommes politiques d'alors mais aussi le petit noyau des grands technocrates concernés par le dossier olympique.

Mais, en réalité, le problème dépasse la question olympique. S'il est vrai que le palier fédéral dispose d'une marge de manoeuvre supérieure aux paliers provincial et local, il ne faudrait pas en conclure que le revenu budgétaires du Québec ont eu tendance à stagner. De 1972-73 à 1976-77, ces revenus ont augmenté de 18% par an en moyenne, ce qui est nettement plus que la croissance du P.N.B. québécois

→

le point du JOUR

Opération fric

On ne peut faire comme si le Parti Québécois n'avait pas pris le pouvoir. Le 15 novembre est un événement majeur, qui doit changer le front des choses. Il y avait auparavant une ligne de résistance, tenue depuis des années, épuisante et fixe. Il n'était pas question d'avancer; il était question seulement de faire le siège. Tout à coup le pouvoir. Il est bien évident que la perspective n'est plus la même et que dans une longue visée de lutte il faut faire pour le moment tout ce qu'on peut avec ce pouvoir, ce qui ne signifie pas ne jamais le discuter. Mais cela ne fait pas le bonheur des esprits chagrins. Or, l'opposition chronique n'est plus à l'ordre du jour. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est de donner toute sa force à l'opération Pouvoir. Une fois une stratégie engagée, il ne faut pas l'affaiblir, il faut au contraire augmenter sa puissance. Il ne faut pas en divertir les forces, il faut, autant que possible et réserve faite pour les intérêts populaires qui doivent sans doute continuer à s'exprimer vigoureusement, les concentrer.

J'ai quelques amis qui me plaisantent à propos de mon engagement; j'en conclus qu'il y a encore beaucoup de bel esprit au Québec et que leur attitude est très bourgeoise; c'est une attitude de discoureurs pleins de loisirs, à revenus fort honnêtes, comme moi d'ailleurs, mais dont la principale activité consiste à trouver de bonnes raisons pour n'être pas d'accord immédiatement après l'avoir été, ce qui est un peu farfelu. Le PQ a des choses à faire et il en a plein les bras; je préfère reconnaître qu'on doit l'aider et parier qu'il sera fidèle à ses projets plutôt que le contraire, malgré des difficultés sans nombre, y compris celles que font parfois naître les personnes elles-mêmes. Une stratégie positive doit succéder à une stratégie négative, et pour un bon bout de temps. Quand un flanc cède chez l'adversaire, il faut tout mettre pour achever cette victoire partielle. Faire une chose à la fois, mais la faire. Quand on aura compris cette loi de l'action, on deviendra très fort.

La victoire du 15 novembre, donc, a imposé une stratégie, ou bien elle ne voulait rien dire et l'on avait tort de la vouloir. Mais elle appelle aussi le commencement d'une morale. Il y aurait ici énormément à dire, que le cadre d'un article de journal ne permet pas d'élaborer. Je sais seulement qu'aucune révolution même tranquille mais significative n'est possible avec certaines habitudes contractées tout au long de la décrépitude "libérale" et autant dire américaine. On chevauche l'esprit bourgeois, un esprit d'aise, d'irresponsabilité et de profit? Il y a trop de cela. Quelquefois même, cet esprit se dissimule sous des dehors contestataires, mais au fond, il y a l'aise, l'irresponsabilité et le profit, rois dans ces cas-là comme dans d'autres. Le projet québécois est fait d'exigences ou bien il n'existe que dans l'imagination. Certains exemples historiques, extrêmes, grandioses, doivent au moins nous enseigner à nous quelque chose de très modeste, qui est une morale de travail et d'effort, de désintéressement et d'obstination, d'esprit de suite, de réalisme, une morale de la volonté aussi. On a voulu tuer toutes les morales, y compris celle du militant. Mais ce n'est pas ainsi que les peuples se font: regardez la Chine, regardez le Vietnam, exemples excessifs mais dont la leçon ne finira jamais.

C'est peut-être bête, mais le PQ, à notre échelle, qui est petite, demande aussi une stratégie et une morale. On ne l'a pas assez remarqué, ni dit. Une réponse consiste d'abord à se rendre compte de ces deux exigences-là. Et travailler. Et offrir. Pour l'instant, ce dont il s'agit, je termine comme un curé, c'est de financer le PQ. C'est un acte comme un autre. On fait ce geste-là comme les autres. C'est très simple et cela n'aurait pas besoin d'être dit.

Pierre Vadeboncoeur

LE BUDGET

pendant cette période (15.1%). De plus, les revenus généraux du gouvernement québécois, de 1971-72 à 1975-76, se sont accrus plus vite que ceux du gouvernement ontarien: au taux annuel moyen de 15.8% par rapport à 14.7% pour la province voisine.

Si le Québec n'a pas de marge de manoeuvre, c'est donc dû, non pas à la stagnation des revenus gouvernementaux, mais à la croissance excessive de ses dépenses depuis quelques années. Le ministre des Finances le reconnaît volontiers; il parle de "feu d'artifice" lorsqu'il fait allusion à cette évolution et il affirme qu'il faut instaurer une nouvelle rigueur financière: "Il faut siffler la fin de la récréation", proclame-t-il. Au-delà du parc olympique, en réalité, c'est le processus même de la gestion et du contrôle des programmes de dépenses, d'une façon générale, qu'il faut sans doute remettre en question. Dans la santé et l'éducation d'abord. Mais aussi dans de nombreux autres domaines. C'est en tous les cas le diagnostic qu'établissait l'Association des économistes québécois dans son mémoire[1].

M. J. Parizeau rejoint en partie ce diagnostic. Il parle de la nécessité de ralentir l'expansion de certains programmes de dépenses et de renforcer l'examen de ceux qui ont trait à la santé et à l'éducation. Mais on reste sur sa faim à deux points de vue: comment et pourquoi en sommes-nous arrivés à un tel laisser-aller dans le contrôle et le filtrage des dépenses? De quelle façon faut-il réviser le processus d'affectation des ressources budgétaires puisque celui qui prévaut actuellement est si déficient, de l'aveu même du ministre?

L'effort fiscal des Québécois

Une autre contrainte pesant sur le budget québécois pour 1977-78 provient du fait que le fardeau fiscal supporté par les Québécois est actuellement beaucoup plus lourd que celui qui pèse sur les habitants des autres provinces. Par exemple, une famille québécoise de 4 personnes paie, en moyenne, environ $968.00 de plus en taxes et impôts provinciaux que ce qu'elle aurait à payer si son fardeau fiscal était celui de son homologue dans le reste du Canada. Cette surcharge se répartit ainsi, par catégorie d'impôt en 1976:

Surcharge fiscale pour une famille moyenne québécoise de 4 personnes	$
Impôt et contribution des particuliers	$408.00
Taxes à la consommation	368.00
Autres revenus provinciaux	192.00
Total:	968.00

(*Impôt sur le revenu des particuliers net des crédits d'impôts et des allocations familiales provinciales et contribution des particuliers au financement des programmes de santé.)

Une telle disparité, reconnaît M. J. Parizeau, exige que le gouvernement du Québec indexe l'impôt sur le revenu des particuliers au coût de la vie, comme le préconise d'ailleurs le Parti Québécois depuis 1974. Mais selon le ministre des Finances, ce n'était pas possible pour 1977-78 faute de pouvoir comprimer davantage les dépenses. L'indexation aurait en effet signifié une diminution des revenus gouvernementaux d'environ $240 millions. Mais il espère que l'indexation pourra être réalisée l'an prochain, dans la mesure où le recensement du contrôle des dépenses en matière de santé et d'éducation serait encore plus fort.

La situation financière

Puis le ministre des Finances examine l'évolution des emprunts du gouvernement et des autres administrations faisant partie du secteur public québécois. Comme on s'y attendait, les chiffres sont effarants (tableau 2). Les emprunts totaux du secteur public effectués à chaque année ont été multipliés par **3.6** entre 1972 et 1976. Si on fait exception de la Régie des installations olympiques et de SIDBEC, c'est l'Hydro-Québec qui a accéléré le plus fortement son rythme d'emprunts: cette société d'Etat a emprunté en 1976 **4.4** fois plus qu'en 1972. Viennent ensuite le gouvernement du Québec et l'ensemble des municipalités.

On conviendra, à la lumière de ces chiffres, qu'il faut réduire le recours aux marchés financiers et que c'est l'ensemble du secteur public qui doit s'imposer une discipline à cet égard. Mais jusqu'à quel point?

Comment assainir les finances publiques?

Voila la question que s'est posée M. J. Parizeau. Il y répond en prônant une austérité budgétaire extrême.

Freinage de la croissance des dépenses

Nous avons souligné plus haut que le ministre des Finances a choisi de freiner le plus possible les programmes de dépenses au cours de la prochaine année budgétaire. En 1977-78, les dépenses budgétaires du gouvernement ne doivent pas croître plus vite qu'au taux de 12.5%. C'est un freinage considérable si on considère qu'au cours des 3 dernières années, leur croissance avait évolué comme suit:

1974-75: 26%
1975-76: 22%
1976-77: 16%

C'est en raison de ce coup de frein draconien que M. J. Parizeau n'a pu dégager qu'une somme minime de $80 millions pour son programme de création d'emplois.

La hache dans le programme d'emprunt

Selon le ministre des Fi-

Tableau 1

Evolution des finances publiques par ordre de gouvernement, selon les comptes nationaux (1971-1976)

	1971	1976		
		Selon la structure de taxation et de dépenses de 1971	Nouvelles initiatives	Selon la structure de taxation et de dépenses de 1976
Palier fédéral				
Recettes totales	17.2	39.3	-4.0	35.3
Dépenses totales	17.4	33.9	+5.0	38.9
Solde	-0.2	5.4	-9.0	-3.6
Palier provincial et local				
Recettes autonomes	16.6	33.0	+0.7	33.7
Transferts du gouvernement fédéral	4.3	8.0	+0.5	8.5
Recettes totales	20.9	41.0	+1.2	42.2
Dépenses totales	21.9	45.1	-	45.1
Solde	-0.1	-4.1	+1.2	-2.9

12

Tableau 2

Financement à long terme du secteur public (pour l'année financière terminée au 31 décembre) (en millions de dollars)

	1972	1973	1974	1975	1976*
Gouvernement	512	660	586	924	1341
Municipalités	297	320	337	859	743
Réseaux d'éducation	224	191	298	305	300
Hôpitaux	31	19	25	46	45
Hydro-Québec	377	465	683	1042	1675
Autres sociétés d'Etat	31	10	32	127	1156**
Total des emprunts bruts	1472	1665	1961	3303	5260

Source: Bureau de la Statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.
* Estimé préliminaire
** Régie des installations olympiques et Sidbec, notamment.

LE BUDGET

nances, les dépenses budgétaires ne dépasseront pas $11.5 milliards, en 1977-78. Il y aura des budgets supplémentaires en cours d'années, mais il estime qu'ils ne nécessiteront pas de dépenses nettes additionnelles car le montant de ces budgets sera compensé par des crédits périmés, c'est-à-dire des crédits non utilisés par divers ministères. D'autre part, les revenus budgétaires prévus pour 1977-78 sont de $10.9 milliards.

Par conséquent, si on tient compte des opérations non budgétaires (à savoir les déboursés nets exigés par les prêts, avances et placements du gouvernement) de même que des emprunts à rembourser, le programme total d'emprunt sera de $900 millions.

Mais le ministre des Finances va plus loin. Il annonce que les sociétés d'Etat vont aussi restreindre leurs emprunts: la Régie des installations olympiques, bien sûr, mais aussi SIDBEC et l'Hydro-Québec. La coupure est telle que le financement à long terme du secteur public québécois ne requerra qu'environ $3 milliards d'emprunts en 1977-78 par rapport à plus de $5 milliards en 1976-77.

Un budget nettement déflationniste!

Ces chiffres sont inquiétants. Résumons la situation jusqu'ici:
1) les dépenses du gouvernement croîtront beaucoup plus lentement;
2) le gouvernement ne peut donc dégager que $80 millions pour le programme de création d'emploi;
3) c'est l'ensemble du secteur public qui devra sabrer dans ses emprunts.

En 1976-77, les emprunts à long terme du secteur public québécois ont constitué près de 12% du produit provincial brut; en 1977-78, cette proportion tombera à environ 6%. Cette réduction signifie moins d'investissements publics, moins d'effets d'entraînement sur l'économie, moins d'emplois créés.

Il fallait réduire le rythme d'emprunt du gouvernement et du reste du secteur public. On en convient aisément. Fallait-il un tel coup de hache? Le taux de chômage moyen prévu en 1977-78 par le ministre des Finances est de 9.3%, en février 1977 il était de plus de 11.3%. Il faut craindre qu'avec de telles politiques budgétaires, ce taux ne s'aggrave. Le programme de création d'emplois, avec ses $80 millions, apparaît bien faible à côté de la coupure de $2 milliards dans les emprunts totaux du secteur public.

Pourquoi une telle austérité?

Monsieur J. Parizeau répond que "le chemin de l'indépendance passe par des finances saines", et que "la remise en ordre est non pas seulement importante pour assurer et maintenir le crédit du Québec et de ses institutions, mais elle est essentielle à la réalisation des objectifs politiques du nouveau gouvernement". En d'autres mots, il fallait rassurer les milieux financiers étrangers, ébranlés par le laxisme budgétaire du gouvernement précédent et rendus inquiets par l'arrivée au pouvoir du P.Q.

S'il est rassurant pour Wall Street, il ne l'est pas pour les contribuables ordinaires du Québec. Rien dans ce budget ne vient alléger leur fardeau fiscal. Au contraire il l'alourdit de plusieurs façons, que nous passerons en revue plus loin. S'il va plaire aux conservateurs pour qui l'équilibre financier tient lieu de toute politique économique comme au temps d'Adam Smith au XIXe siècle, il va inquiéter tous ceux pour qui l'impératif de la relance de la création d'emploi s'impose dans le contexte de stagnation actuelle.

Il y avait une autre option

Limitons-nous ici au programme d'emprunt du gouvernement québécois pour 1977-78. Entre la poursuite effrénée du rythme d'endettement des années 1974-76 et le coup de frein déflationniste du Discours sur le budget, il y avait une troisième voie. Elle a été suggérée par l'Association des économistes québécois il y a deux mois.

Dans son mémoire, l'Association partait de deux considérations: il fallait réduire la croissance des emprunts; mais, aussi, l'objectif de relance de l'économie était prioritaire. Elle proposait, par conséquent, un programme d'emprunt de près de $1.2 milliards. C'était moins qu'en 1976-77 ($1.4 milliards). Mais il restait possible, avec un tel choix, de dégager des fonds de plus de $380 millions pour le programme de création d'emploi, soit $300 millions de plus que le montant prévu dans le budget actuel[2]. En supposant que le reste du secteur public aurait gardé le même programme d'emprunt que celui qu'a annoncé M. J. Parizeau, l'option proposée par l'Association des économistes n'aurait impliqué qu'une hausse de $3 à $3.3 milliards. La part relative du financement à long terme du secteur public dans le P.N.B. aurait augmenté très peu: de 6% (budget Parizeau) à 6.6%. Mais on aurait pu disposer d'un véritable programme de création d'emploi: $380 millions, ça commence à être significatif!

La non indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers

Nous avons traité de ce problème plus haut. Ajoutons simplement ici que plus le temps passe, plus les Québécois sont pénalisés par rapport aux citoyens des autres provinces. Quels seront les effets de cette surcharge fiscale: affectera-t-elle la propension au travail? A partir de quel seuil poussera-t-elle des familles à émigrer? Comment sera-t-elle interprétée par les contribuables en termes politiques?

Des hausses de taxes ici et là . . .

Elles ne sont pas énormes, mais elles conjuguent leurs effets pour alourdir le poids du fisc. Rappelons-en quelques-unes: nouveau système d'immatriculation des véhicules commerciaux, augmentation des droits sur les permis de conduire, taxe de 2% sur les services de télédiffusion, possibilité pour les municipalités de lever un droit supplémentaire sur les plaques d'immatriculation des automobiles...

Aux hausses de taxes, il faut ajouter d'autres mesures défavorables aux contribuables: le maintien de ce qui reste de l'impôt sur les successions et dont la dernière tranche de 20% aurait dû être abolie; la non réduction de l'impôt foncier normalisé des commissions scolaires, qui diminuait graduellement depuis plusieurs années; le maintien de la surtaxe de 0.7% au titre de la contribution au financement des programmes de santé, fortement dénoncée l'an dernier par le P.Q. qui formait alors l'opposition officielle. Le pouvoir a ses raisons que l'opposition ne connaît point...

Un seul cadeau du fisc

En réalité, le ministre des Finances ne fait qu'un seul cadeau véritable: il permet aux entreprises québécoises ayant moins de 200 employés et moins de $7.5 millions d'actif, d'affecter 50% de leur impôt corporatif québécois dans un "fonds de relance industrielle". Les sommes ainsi sauvées du fisc par chaque entreprise devront être utilisées dans les cinq ans de leur dépôt pour financer le quart des investissements manufacturiers ou certaines autres activités précises qu'elles effectueront. Ce programme, sous la responsabilité du ministère de l'Industrie et du Commerce, coûtera $30 millions au gouvernement en revenus amputés.

Cette mesure est judicieuse et contribuera à la croissance des P.M.E. québécoises. Mais elle risque d'être mal perçue et d'être critiquée, non pas pour elle-même, mais parce qu'elle allège le fardeau fiscal de ces compagnies alors que tous les particuliers continueront d'être frappés durement.

Conclusion

Parmi les centaines de journalistes venus étudier le discours sur le budget de M. J. Parizeau, il y avait, en cette journée du 12 avril, une réaction presque unanime: c'était un budget très conservateur. L'orthodoxie la plus stricte le caractérisait. Plusieurs rappelaient que de nouveau on avait la preuve qu'une politique économique de droite est très fréquemment faite par un parti "de gauche". Et tous ceux qui espéraient que le premier budget du P.Q. en serait un qui marquerait une étape significative dans la relance et la restructuration de notre économie en sont quittes pour patienter encore un an et à espérer que le budget de 1978-79 ne sera plus la seule affaire du ministère des Finances. Il y a Wall Street; mais il y a aussi la rue Papineau de toutes les villes du Québec et ce sont ses habitants qui, en définitive, voteront dans quatre ans...

●

1. Y a-t-il une marge de manoeuvre budgétaire pour le gouvernement du Québec en 1977-78? Mémoire soumis au gouvernement du Québec par l'Association des économistes québécois, le 4 février 1977, p. 24-35.

2. Ibid. p. 17-18

Du budget de l'an 1 au budget 1977–78

En écoutant la conférence de presse du ministre des Finances, sur le budget de 1977-78, je ne pouvais m'empêcher de me souvenir d'une autre conférence donnée par MM. René Lévesque et Jacques Parizeau en octobre 1973...

Ce jour-là, au tout début de la campagne électorale québécoise, les dirigeants du Parti québécois rendaient public le budget de l'an 1. Pendant l'été de 1973, quelques économistes, (dont j'étais), coordonnés par M. J. Parizeau, avaient préparé ce document, conçu pour l'année 1975-76 et présenté comme le "premier budget d'un Québec indépendant". Pourquoi un tel exercice? Pour mieux faire comprendre le programme politique du P.Q. et pour rassurer les Québécois en leur démontrant que le budget d'un Québec indépendant maintiendrait et, même, améliorerait les services et les paiements de transfert de l'État.

Lors de ce lancement, les dirigeants du P.Q. et la petite équipe qui avait travaillé sur le budget de l'an 1 étaient optimistes. C'était un outil pédagogique sérieux. Les électeurs surmonteraient les peurs qu'on avait tenté de leur inculquer depuis la fondation du Parti québécois. Enfin, la qualité du débat électoral s'accroîtrait.

On sait ce qu'il advint. La riposte libérale consista à ne pas discuter du contenu du budget de l'an 1, mais simplement à répéter les mêmes choses, mille fois: 1) le P.Q. avait, disait-on, gonflé les revenus budgétaires prévus, et on ne recueillerait jamais les $11.7 milliards prévus dans ce budget; 2) le budget de l'an 1 ne disait pas quelle valeur aurait le dollar québécois par rapport au dollar canadien; 3) cette valeur serait sans doute seulement de 50 à 60 cents, proclamait le Parti libéral.

Bien sûr, ce parti n'expliquait pas comment il justifiait ses critiques. Il ne le pouvait d'ailleurs pas car elles n'étaient pas fondées. En particulier, il aurait été bien en peine d'établir le lien entre la valeur externe du dollar québécois et le budget de l'an 1: pour la simple raison qu'il n'y en a aucun.

Le Parti québécois fut forcé de transformer sa campagne électorale en cours massif d'éducation économique! Je me souviens, entre autres, de l'assemblée de 800 personnes venues entendre M. J. Parizeau à l'Auditorium du collège de Lévis: du monde ordinaire, des travailleurs des chantiers maritimes de Lauzon, des cols blancs, et, bien sûr, beaucoup d'étudiants. C'était 15 jours avant l'élection et M. Parizeau était amené à expliquer patiemment les mécanismes obscurs des taux de change monétaire.

On se rappelle l'issue du scrutin de 1973. Il était alors difficile, dans l'amertume de cette défaite, de ne pas critiquer le budget de l'an 1. Et pourtant, il l'est encore plus maintenant de ne pas voir le succès électoral de 1976 comme le produit des explications et des informations souvent austères, qu'a données le P.Q. aux Québécois depuis 1968, tout particulièrement, durant la campagne de 1973.[1]

Voilà à quoi je pensais au moment où le ministre des Finances du Québec présentait son budget de $11 milliards . . .

●

Régions

Quand la campagne s'en vient en ville

par Gisèle Lalande

Depuis quelques années, tout le monde parle de "retour à la terre": on s'achète une maison de ferme avec un bout de terre en friche pour une bouchée de pain; on se remet à la culture potagère quand on ne va pas jusqu'à installer dans sa cour un poulailler ou un clapier. Malgré tout le tapage qu'elle fait, cette migration de population (pour employer un terme de démographe) reste un phénomène mineur qui en cache un autre, beaucoup plus important celui-ci. "Les jeunes, quand ils vont là-bas pour s'acheter une terre, on dirait qu'ils s'aperçoivent pas que s'ils trouvent des fermes abandonnées, c'est parce que le monde pouvait plus vivre là, pis qu'ils ont dû s'en aller en ville", me faisait remarquer un Gaspésien. C'est l'envers du retour à la terre, l'exode de la population des régions éloignées vers la ville, principalement vers Montréal.

De ce phénomène on ne parle pas ou peu: il n'est pas à la dernière mode. Mais les chiffres que nous découvrons au Bureau de la Statistique du Québec sont effarants: en dix ans, soit de 1961 à 1971, près de cinquante mille personnes ont quitté le Bas St-Laurent et la Gaspésie tandis que trente cinq mille autres quittaient le Nord-Ouest québécois — ce bel Abitibi que trente ans plus tôt on avait colonisé à grand renfort de publicité et de prêches du dimanche lors d'un précédent "retour à la terre" en voie de devenir tristement célèbre celui-ci. Au début des années 60, à dix naissances correspondaient huit départs du Bas St-Laurent et de la Gaspésie; une dizaine de comtés du Québec perdaient plus de 20% de leur population, le comté de Frontenac remportant la palme avec l'exode d'un peu plus du quart de sa population.

Au Bureau de la Statistique du Québec on ne dispose d'aucun chiffre pour les cinq dernières années, mais une étude entreprise récemment dans la région du Saguenay Lac St-Jean nous donne quelques indices. En interrogeant des étudiants du cegep de Chicoutimi, on a découvert que dans une classe de cinquante étudiants, quarante-huit désiraient quitter la région à la fin de leur cours. Si donc rien ne nous permet d'affirmer catégoriquement que l'hémorragie continue, rien non plus ne nous permet de parler d'une amélioration de la situation. En Abitibi, par exemple, on continue de fermer les mines qui ne sont plus rentables et, plus discrètement, on tente de décourager les gens de demeurer dans certains petits villages en fermant les écoles au nom de sacro-saintes normes administratives (on se rappellera la lutte des habitants de Mont-Brun).

Pas moyen de faire autrement, voilà!

"C'est pas qu'on voulait partir, m'explique Mme Jeanne d'Arc Michaud de l'association Témiscouataine, mais on était tous dans le même pétrin là-bas, fallait bien gagner notre vie! On avait pas le choix." On y pense longtemps d'avance, souvent on fait d'abord un essai: "La ville c'était pas chez moi, je pensais qu'on vivrait là pour un temps donné, le temps que mon père retrouve du travail où on demeurait à St-Félicien, j'attendais qu'on y retourne comme tout le reste de la famille d'ailleurs. Sept ans après mon père a décidé qu'on s'installait à la ville pour de bon et qu'il fallait plus penser retourner au Lac St-Jean", raconte Gaston Lepage, arrivé à Montréal à l'âge de onze ans. Parfois on retourne même chez-soi après quelques années, mais c'est pour constater que la situation n'a pas changé; alors on repart. Pour d'autres, c'est un facteur extérieur qui viendra hâter la décision: plusieurs anciens mineurs de l'Abitibi sont venus travailler à la construction du métro... Mais que ce soit pour trouver du travail (76% des cas chez les Gaspésiens de Montréal), pour échapper à l'isolement (41%) ou même à la pauvreté (24%), une chose reste certaine: on est pas tant attiré par la ville que repoussé, par la force des choses, de son milieu d'origine. Si jamais la ville a eu quelque attrait pour ces familles, c'est par la diversité et la stabilité des emplois qu'elle offrait, ce qui est assez paradoxal quand on sait à quel point le taux de chômage est élevé dans les grands centres urbains.

Doit-on, oui ou non, favoriser ces mouvements de population? La situation des régions éloignées est-elle à ce point détériorée qu'il n'y ait d'autre solution que de reloger ailleurs la population? La discussion, amorcée lors de la fermeture des villages "marginaux" en Gaspésie, est loin d'être terminée. Mais les expériences passées nous permettent, à tout le moins, d'affirmer que ces grands déménagements, qu'ils soient planifiés par un quelconque organisme gouvernemental ou qu'ils soient le fait de la décision spontanée d'une famille, ne se font pas sans créer de grands bouleversements.

"J'ai trouvé ça extrêmement pénible, en arrivant ici, d'être entassés les uns par dessus les autres", explique M. Boily, venu du Lac St-Jean en 59 pour terminer ses études à Montréal; "on n'était pas habitué à ça chez-nous. On avait des maisons extrêmement grandes, on n'était pas confiné dans un 2 pièces avec un voisin à côté, un voisin au-dessus, pis un voisin en-dessous. Ici on avait même pas de cour où on pouvait jaser. La vie a été chambardée d'un bord à l'autre en arrivant".

La question du bien-fondé de ces déplacements, avec tous les problèmes humains que cela entraîne, se pose d'autant plus que la situation économique de ces familles — principale raison de leur départ — ne semble pas s'améliorer beaucoup en arrivant à Montréal. Selon une étude faite par deux sociologues, C. Messier et M. R.-Marois, pour le Conseil de Développement social du Montréal Métropolitain, 64% des Gaspésiens arrivés à Montréal entre 1960 et 1970 sont dans une situation économique précaire, vivant dans un état de pauvreté ou de privations. Seulement 7% sont propriétaires de leur maison, avec toute l'insécurité que cela entraîne pour les 93% qui restent et qui sont à loyer; insécurité d'autant plus grande que la majorité d'entre eux viennent de villages où même le plus pauvre avait sa maison: il n'y a pas de maisons de rapport ni de locataires dans un village de 800 habitants...

Dépaysement

"Ca été difficile en arrivant, c'est pratiquement pas explicable tellement c'est différent. Dans une petite ville comme Val d'Or, on connaît tout le monde; alors, en arrivant ici, on se sent perdu, on cherche des gens qu'on connaît. Au début, on a l'impression que c'est tout un autre monde; ça nous semble une jungle où les gens ont pas l'air de vouloir s'intéresser à nous".

Cette impression que tous ont de ne pas être chez-eux en arrivant à Montréal explique probablement la création d'associations telles que l'Association des Anciens Abitibiens, la Fraternité Gaspésienne ou encore l'Association Témiscouataine. La raison d'être de toutes ces associations est la même ou presque: il s'agit de permettre aux gens de garder le contact avec ce que l'on appelle encore souvent "chez-soi". "Dans le fond de mon coeur, chez-nous, c'est encore l'Abitibi", m'affirme un Abitibien, pourtant parti de là-bas depuis plus de quinze ans. Lors d'une danse organisée par l'Association des Anciens Abitibiens, j'ai vu des gens venir d'aussi loin que Rouyn-Noranda, simplement pour passer la soirée avec leurs amis qui avaient dû quitter la région... Mme Elvire Audette de la Fraternité Gaspésienne, avait ouvert une poissonnerie: les Gaspésiens de Montréal manquaient de morue fraîche... L'automne dernier, se tenait dans la salle du Plateau une soirée culturelle; les artistes invités étaient tous originaires de l'Abitibi...

On finit peut-être par s'adapter à la ville, à défaut de s'y intégrer vraiment, mais l'adaptation prend souvent plusieurs années à se faire. Denys Martin, arrivé à Montréal depuis deux ans, dit: "En arrivant j'avais l'impression que j'étais en promenade, en visite chez quelqu'un, que j'étais pas chez-nous, quoi! C'est une impression que j'ai eue au début et que j'ai encore, qui n'est jamais partie. Je pense qu'elle partira jamais: chez-nous, ça restera toujours le Lac St-Jean."

C'est, paraît-il, le prix que les Québécois doivent payer pour "l'essentiel développement économique"...! Tant que la situation restera la même dans les régions éloignées (mais au fait, éloignées de quoi?), les jeunes n'auront d'autre choix que d'entreprendre à leur tour le même voyage. Pourtant, comme me le faisait remarquer madame Jeanne d'Arc Michaud: "Montréal, pour gagner sa vie, ça peut aller, mais à part ça, dire qu'on a tout ce qu'il faut pour vivre, je penserais pas. D'ailleurs, regardez, la fin de semaine, tout le monde a rien qu'une idée: sortir pour se libérer de la ville..."

L'HYDRO-QU

Le financement chez nous

par Michel C. Auger

L'étude publiée la semaine dernière par la firme Kidder, Peabody & Co., une maison de courtage qui analyse les finances des compagnies de services publics, révèle que l'Hydro-Québec générera elle-même près de 30% des sommes nécessaires pour la construction du complexe hydro-électrique de la Baie James.

Le rapport indique en effet qu'entre 1976 et 1980 l'Hydro aura besoin de $12.9 milliards pour réaliser ses programmes d'immobilisation et de remboursements. La construction du complexe de la Baie James prendra près des deux tiers de cette somme. Un peu plus de quatre milliards viendront directement des coffres de l'Hydro. Le reste, soit $9.5 milliards seront empruntés par les marchés canadiens et américains.

Si les actuelles politiques d'emprunt de l'Hydro-Québec sont maintenues, l'Hydro devrait emprunter 60% de ces sommes aux Etats-Unis et 40% au Canada. Le marché canadien-anglais, étant, depuis 10 ans, pratiquement fermé aux obligations québécoises, celles de l'Hydro comme celles du gouvernement, on peut affirmer que la Baie James sera financée à près de 60% par des Québécois et que l'Hydro n'aura guère plus de $6 milliards à trouver chez les financiers de Wall Street.

De plus les tarifs de l'Hydro se comparent avantageusement à ceux de toutes les compagnies d'électricité d'Amérique du Nord. Le revenu moyen par kilowatt/heure vendu par l'Hydro est également l'un des plus bas sur le continent.

Une autre conclusion du rapport de la Kidder, Peabody & Co. est que l'Hydro-Québec pourrait même se passer de la garantie du gouvernement quand elle négocie des emprunts. Le document dit en page 12: "La performance financière de l'Hydro-Québec indique que sa cote de crédit est appuyée par ses mérites propres comme une compagnie d'électricité de grande qualité". Aucune autre compagnie hydro-électrique au Canada ne pourrait ainsi se passer de la garantie finan-

QUÉBEC

cière de son gouvernement.

L'étude de la firme américaine compare aussi la santé financière de l'Hydro avec celle des compagnies publiques d'électricité au Canada et aux Etats-Unis et avec certaines compagnies privées qui ont une cote de crédit de "AAA" (celle de l'Hydro est actuellement de "AA") dans tous les cas l'Hydro était en meilleure posture que les autres compagnies.

Mais il y a mieux; les profits de l'Hydro sont, pour les Québécois, une épargne réelle. Au lieu de payer huit ou neuf pour cent d'intérêt sur des sommes qu'elle devrait emprunter, l'Hydro-Québec, tout en maintenant ses tarifs très bas, peut financer elle-même jusqu'à 30% d'un projet aussi considérable que la Baie James. On parle beaucoup de la fuite de l'épargne québécoise qui ne nous revient ensuite que prêtée à un taux d'intérêt de 9% par une institution financière étrangère. Les profits de l'Hydro sont au contraire réinvestis directement au Québec sans passer par des intermédiaires étrangers et sans que "l'incertitude politique" ne s'exprime en taux d'intérêts plus élevés.

L'étude de la Kidder & Peabody dit d'ailleurs très clairement que, gouvernement indépendantiste ou pas, la cote de l'Hydro devrait être de "AAA".

L'analyse avait été entreprise avant que les élections du 15 novembre ne soient déclenchées. Au point de vue politique le rapport mentionne que le ministre Joron et le premier ministre Lévesque n'ont pas l'intention de forcer l'Hydro à entreprendre des changements majeurs dans la gestion, ce qui est de nature à rassurer tout le monde. Pour l'Hydro le rapport n'est qu'une nouvelle preuve de leur savoir-faire tandis que pour tous les francophones du Québec il s'agit d'une autre preuve que de très grosses affaires peuvent se brasser en français.

●

Semaine de l'éducation — du 17 au 23 avril

L'éducation coopérative, une priorité

par Jacques Larue-Langlois

Quatre millions de Québécois au moins sont membres d'une coopérative et, à ce titre, constituent une force de dix milliards de dollars ($10,000,000,000.) en fonds consolidés. Malgré tout, ce mouvement, né au Québec au début du siècle, doit toujours composer avec les données du système capitaliste nord-américain à l'intérieur duquel il est forcé de fonctionner.

Il n'est donc, dans les circonstances, ni étonnant ni incongru que l'Association d'éducation du Québec, un organisme fondé en 1959, ait décidé de faire porter le contenu de sa semaine annuelle de l'éducation sur le thème de **l'éducation coopérative.** Une cinquantaine de membres du monde de l'éducation et du coopératisme s'étaient réunis, mardi dernier, à la Place Desjardins, autour du président de la Fédération du Québec des Caisses populaires Desjardins et président d'honneur de la semaine, monsieur Alfred Rouleau, ainsi que du ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, madame Lise Payette, pour le lancement officiel de cette semaine, qui se tient en réalité du 17 au 23 avril.

Le coopératisme à l'école

"Il importe d'aborder le monde économique au niveau scolaire et même d'inculquer des notions de coopératisme dès la maternelle afin d'amener tous les jeunes Québécois à s'intéresser au mouvement coopératif", déclarait devant la presse le directeur-général de l'AEQ, Roger Frazer.

L'AEQ, forte de quelque 350 membres, regroupe 75 organismes ou associations qui se préoccupent d'éducation et où l'on retrouve des commissaires d'écoles, des enseignants, des parents et, bien entendu, des étudiants. L'Association est financée à partir des cotisations des groupes membres qui versent annuellement $100 chacun et des membres individuels dont l'apport est de dix dollars-tête, et reçoit en outre une subvention annuelle de $45,000 du Ministère de l'Éducation du Québec.

Expériences vécues

"Nous sommes bien en système capitaliste nord-américain, a concédé monsieur Rouleau, et le mouvement coopératiste doit tenir compte de ces réalités. Il a des limites qui ne se prêtent pas à tout. Son véritable défi est de faire des progrès constants tout en restant authentique dans ses objectifs de regroupement des personnes, des capitaux et des services."

Le dossier de presse remis aux journalistes à cette occasion comporte l'analyse d'une série d'expériences à différents niveaux scolaires, de l'instauration du coopératisme à l'école. On y propose, entre autres choses, un mode d'éducation coopérative dès l'élémentaire qui comporterait une tentative sérieuse d'autogestion scolaire. Dans sa partie la plus intéressante, il rapporte cependant des expériences vécues de coopératisme aux niveaux secondaire et collégial.

C'est ainsi qu'on apprend qu'une coopérative étudiante en existence depuis 1971 au CEGEP de Victoriaville, assure les services de manuels scolaires et de papeterie, de production de documents écrits, de casse-croûte et de cafétéria, après avoir tâté de l'équipement sportif et du transport scolaire. Ses ventes ont dépassé $100,000 au cours du dernier exercice financier et, selon les rapports, sa situation financière est très saine.

À Thetford, les étudiants du CEGEP ont fait preuve, depuis 1969, d'une initiative originale impliquant la participation active des "s'éduquant" à la bonne marche de la cafétéria et à l'entretien ménager de "leur" collège.

Les origines du mouvement

Tirant leur origine des mutuelles incendies qui permettaient, au XIXe siècle, de venir en aide aux cultivateurs dont les bâti-

(suite à la page 14)

Canada

Trudeau règne encore mais ne légifère plus

Le fédéral, le souffle court, a des ratés et fonctionne mal: la législation, à moitié paralysée, le cabinet, dégarni, l'opposition, plus raide, M. Trudeau et ses collègues, obsédés par le Québec et par les élections approchantes, font d'abord une politique de parti. Le résultat législatif est plus que mince, l'avenir incertain.

par Jean Bédard

En jetant un coup d'oeil au dernier Feuilleton parlementaire, une constatation saute aux yeux: la machine législative fédérale paraît presqu'entièrement grippée. Elle fonctionne au ralenti, comme si certaines pièces du mécanisme étaient coincées ou avaient tout simplement décidé de ne plus tourner. Pour emprunter un mot célèbre au petit livre du premier ministre Trudeau, il y a quelque chose quelque part qui ne va pas.

Résumons statistiquement la situation. Depuis le 12 octobre 1976, le gouvernement a déposé 45 projets de loi. Après 103 jours de débats parlementaires, tout juste une douzaine d'entre eux ont été adoptés la plupart étant des projets secondaires relatifs à l'administration ou à la fiscalité: compression des dépenses gouvernementales, tarifs des douanes, taxe d'accise, droit fiscal, affectation de crédits, etc.

Des 45 projets déposés, le cinquième environ mérite la mention "important" ou "très important":

C-9: les accords conclus entre Ottawa, Québec et certains groupes d'Amérindiens du Nord québécois.

C-16: la protection des emprunteurs et des déposants.

C-17: la réorganisation d'Air Canada.

C-24: l'immigration.

C-25: les droits de la personne.

C-27: l'emploi et l'immigration.

C-37: les accords fiscaux et le financement des programmes établis.

C-42: la concurrence

C-43: les télécommunications.

De tous ces projets de loi, seul le numéro C-37 a été adopté jusqu'ici. Les accords fiscaux et le financement des programmes établis, on s'en souvient, ont été l'occasion des premières rencontres et des premiers affrontements entre Ottawa et le nouveau gouvernement du Québec. Une conférence des ministres des Finances en novembre dernier et une rencontre des premiers ministres le mois suivant se sont soldés par un arrangement imposé par le gouvernement fédéral qui avait réussi à faire craquer la belle unanimité des provinces. Cette unanimité, toutefois, s'est maintenue sur la question du livre blanc sur la législation bancaire, de sorte qu'Ottawa a dû reculer et revoir ses propositions. Cette révision fera bientôt l'objet d'un important projet de loi. Entre-temps, le ministre des Finances, Don MacDonald, doit se contenter d'un tout petit projet dont le seul objet est de maintenir la loi actuelle sur les banques le temps qu'il faudra.

Le reste: à pas de tortue

Les autres projets importants avancent à pas de tortue, tournent en rond ou piétinent.

Le projet C-27, dont l'une des dispositions veut étendre de 8 à 12 le nombre de semaines nécessaires pour bénéficier des prestations d'assurance-chômage, a été fort mal accueilli par l'opposition et encore plus

(suite à la page 15)

Dépôt initial minimum $5,000
DÉPOTS GARANTIS
DÉPOTS GARANTIS
1 an: 8 1/4 % INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
2 ans: 8 1/2 % INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
5 ans: 9 % INTÉRÊT ANNUEL
Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
Renseignez-vous à votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec, au soin de: Madame Germaine Laporte, Mademoiselle Linda Blondin
FIDUCIE DU QUEBEC
5, Complexe Desjardins
C.P. 34, Place Desjardins
Montreal, Que. H5B 1E4
Tel.: 281-8979

ēonizer le seul antirouille recommandé sans réserve par l'A.P.A.

l'Association pour la Protection des Automobilistes

L'A.P.A. ne décerne pas de médailles.

Elle ne fait que reconnaître la valeur d'un antirouille qui résiste vraiment à la rouille.

L'A.P.A. enquête

Avant d'accorder à **ēonizer** une recommandation sans réserve, l'Association pour la Protection des Automobilistes a mené sa propre enquête pour s'assurer de la fiabilité de l'entreprise et de l'efficacité du traitement antirouille **ēonizer.**

Les représentants de l'A.P.A. sont venus se rendre compte sur place de la valeur du traitement **ēonizer.** Ils ont pu vérifier le haut standard des normes **ēonizer** et constater que l'ēonization est un procédé qui a fait ses preuves.

Les représentants de l'A.P.A. ont eu accès aux dossiers de milliers de véhicules ēonizés; ils ont pu faire par la suite leur propre enquête auprès des propriétaires de ces véhicules.

Il est permis de penser que l'A.P.A. a complété son enquête auprès des compagnies qui utilisent d'autres procédés de traitement antirouille.

Résultat: seul **ēonizer** est recommandé sans réserve par l'A.P.A., l'Association pour la Protection des Automobilistes.

L'ēonization, un procédé exclusif

Le procédé mis au point par **ēonizer** avec l'aide d'ingénieurs spécialisés en recherche a été conçu pour neutraliser l'oxydation du métal en tenant compte des rigueurs du climat canadien.

Et ce procédé qui s'appuie sur des données scientifiques, devient doublement efficace grâce à une méthode de travail et à une technique qui assurent à chaque véhicule ēonizé une protection totale contre la rouille.

Chez **ēonizer,** une fiche sur micro-film est établie pour chaque modèle de voiture ou de véhicule commercial et un plan de travail est défini pour chacun de ces modèles. Chacun des points d'application du traitement autirouille fait l'objet d'une attention particulière; on compte jusqu'à 125 points d'application sous le véhicule, jusqu'à 190 pour la partie supérieure du véhicule.

A chaque étape de l'ēonization une vérification est faite pour assurer que les normes **ēonizer** ont été respectées.

Seul **ēonizer** est en mesure d'offrir un traitement antirouille aussi complet et aussi efficace que l'ēonization.

Avant d'accepter la première offre d'antirouille qui vous est faite au moment d'acheter une voiture, prenez la peine de vous renseigner et de comparer.

ēonizer

le seul antirouille qui résiste vraiment à la rouille

1095, rue St-André (au sud de Dorchester)
6800 ouest, rue St-Jacques (à l'ouest de Cavendish)

483-2333

L'éducation coopérative...

(suite de la page 13)

ments étaient détruits par le feu, les organisations coopératives n'ont cessé de progresser au Québec, particulièrement depuis 1920. Des consolidations, des fusions et des regroupements de tous genres ont permis de mettre sur pied le réseau actuel d'organisations coopératives dont plusieurs possèdent la taille de grandes entreprises — coopératives agricoles, d'épargne, de crédit, de consommation, d'habitation, forestières, etc...

Il semble évident que les coopératives bien établies continueront dans l'avenir leur marche vers le statut de grandes entreprises, mais il deviendra impérieux de définir de nouveaux modes de participation des membres dans ces grandes coopératives. Ces dernières devront également inventer de nouveaux modes de gestion (administration, communication, mise en marché) plus compatibles avec leur philosophie coopérative.

Et l'avenir?

Il importe ici de citer Yvan Gauthier, auteur d'un article du dossier en question intitulé "Les coopératives au Québec, hier, aujourd'hui et demain":

"Si les caisses populaires du grand Saint-Jérôme avaient décidé, pendant deux ans, de verser conjointement un tiers de leurs bénéfices annuels aux parts privilégiées de Tricofil, les problèmes financiers de cette entreprise ne se poseraient peut-être plus. Si vingt grosses caisses de la région de Montréal décidaient, pendant trois ans, de verser un tiers de leur surplus annuel d'opération aux parts privilégiées de la Coopérative des consommateurs de Montréal, le développement des Cooprix de Montréal serait probablement assuré."

D'ailleurs, madame Payette a bien vu ce lien et elle profitait de sa présence à la Place Desjardins pour l'ouverture officielle de la semaine d'éducation, pour rappeler sa dernière présence au même endroit, le 30 juin dernier, à l'occasion d'une vente-spectacle en vue d'amasser des fonds pour Tricofil en soulignant: "Il me semble rassurant de constater une certaine logique dans mon action".

•

Trudeau...

(suite de la page 13)

par la population. Il dévrait faire l'objet d'amendements majeurs avant son adoption.

Les deux projets parrainés par le ministre Anthony Abbott, C-16 et C-42, risquent, eux, de mourir avec le terme de la présente session. Le premier, qui porte sur la protection des emprunteurs et des déposants, est si mal fait, de l'avis même de ses concepteurs, que le gouvernement n'est plus intéressé à le voir aboutir.

Quant au projet C-42 sur la concurrence, il connaît en ce moment un sort tout à fait inhabituel. Etape majeure de la révision globale de l'économie de marché au Canada, ce projet, le gouvernement a décidé de ne pas le présenter tout de suite en deuxième lecture et de le faire étudier auparavant en comité parlementaire, ce qui se fera vraisemblablement au mois de juin. C'est un procédé exceptionnel qui laisse croire que le projet sera probablement modifié ultérieurement et présenté à nouveau à la prochaine session ou plus tard encore.

Le sort de nombreux autres projets d'importance paraît aussi aléatoire et incertain.

Que se passe-t-il donc?

Bref, les choses ne vont pas très vite à Ottawa. Elles vont même si lentement qu'on doit s'interroger sur les causes de la grippe qui a jusqu'ici gêné le fonctionnement normal des Communes.

En mettant les principales causes dans un ordre croissant, on doit d'abord mettre le doigt sur les élections du 15 novembre au Québec qui ont nécessité une ré-orientation notable des énergies à Ottawa, à commencer par celles du premier ministre Trudeau. Nombreux sont les ministres qui ont dû, à l'instigation du cabinet, délaisser une bonne part de leurs préoccupations habituelles pour se consacrer à la défense de leur fédéralisme.

Deuxièmement, l'éventualité d'une élection a aussi absorbé sa ration d'énergies et mobilisé quelques ministres — comme Marc Lalonde et André Ouellet — qui consacrent beaucoup de leur temps à la mise au point des stratégies politiques et de l'organisation électorale. On oriente les efforts, aussi, vers l'établissement de mesures populaires, comme la nouvelle politique laitière, susceptibles de plaire à de larges secteurs de l'électorat.

En troisième lieu, l'élection d'un nouveau chef conservateur a sensiblement modifié le comportement de l'opposition face au gouvernement. Au temps de Robert Stanfield, le pouvoir libéral pouvait compter sur la compréhension et la nature très conciliante du chef de l'opposition pour mener à bien ses projets des loi. Depuis l'arrivée de Joe Clark, on a pu assister à un lent mais net changement de cap. Le style de l'opposition conservatrice s'est beaucoup rapproché de celui emprunté par John Diefenbaker pour qui l'opposition n'a qu'une seule raison d'exister: défaire le gouvernement. Les compromis sont donc devenus difficiles devant un parti conservateur qui pratique une politique d'opposition quasi-systématique à tous les projets législatifs gouvernementaux.

Enfin — et c'est la cause la plus sérieuse —, l'actuel cabinet Trudeau est le plus faible qu'on ait vu depuis longtemps à Ottawa. Rares sont les ministres sur lesquels M. Trudeau peut vraiment compter pour mener la barque. On peut les compter sur les doigts de la main.

Ça ne va (n'ira?) pas très bien

Il est évident qu'un remaniement ministériel s'impose, et on s'attend d'ailleurs que le premier ministre y verra au mois de juin. Mais le puits est quasiment sec. Le gouvernement Trudeau a épuisé ou écarté délibérément presque toutes ses réserves ministrables.

La compétence, l'imagination et la détermination sont devenues denrées rares chez les libéraux. En ce sens, on peut affirmer que le gouvernement Trudeau est essouflé, usé jusqu'à la corde. Les tractations pour faire sauter le conservateur réactionnaire Jack Horner dans le camp libéral le démontrent assez, et font voir une certaine détresse au sommet du pouvoir.

Une bonne élection générale ferait bien l'affaire du premier ministre, mais, pour cela non plus, les libéraux ne se sentent pas les reins très solides.

●

Les Caisses d'économie participent à l'indépendance économique des Québécois

À l'occasion de son quinzième anniversaire de fondation, la **Fédération des Caisses d'Économie du Québec** est devenue, grâce à l'actif consolidé de ses *Caisses d'économie* d'au delà de $250 millions et surtout de ses 200 mille membres, une des importantes clefs de l'essor économique des Québécois.

Recrutant ses membres principalement dans les secteurs industriels et professionnels, la Fédération regroupe 138 caisses affiliées et 42 comptoirs sur tout le territoire du Québec.

Ce qui a permis ce développement phénoménal est, sans aucun doute, la réponse des *Caisses d'économie* aux besoins exprimés par leurs membres et le goût de l'épargne grâce à la retenue systématique sur le salaire.

Aujourd'hui, après plus de quinze ans d'existence, les *Caisses d'économie* affiliées sont bien enracinées au Québec car elles ont été fondées, elles sont administrées et elles appartiennent en propre à des Québécois et, en plus, elles offrent toute la gamme de services financiers nécessaires à la famille québécoise.

FCEQ

La Fédération des Caisses d'Économie du Québec

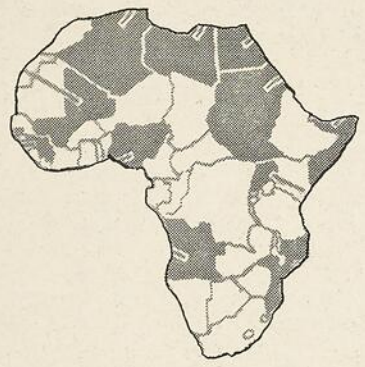

L'offensive diplomatique soviéto-cubaine en Afrique

par Jean Bériault

L'Afrique est-elle en train de devenir une chasse-gardée soviétique? Le spectaculaire safari diplomatique soviéto-cubain pourrait le laisser croire. Mais les États-Unis et la Chine sont loin d'avoir abandonné la partie.

Depuis le début du mois de mars, Fidel Castro a effectué un périple qui l'a amené en Algérie, en Lybie, au Yémen du Nord, en Somalie, en Ethiopie, en Tanzanie, au Mozambique, en Angola et en Zambie. Tournée triomphale à bien des égards. L'aide militaire fournie à plusieurs de ces pays par Cuba et le romantisme révolutionnaire inspiré par le leader cubain ont eu un effet spectaculaire.

Aussi, lorsque le 22 mars, le président du présidium du Soviet suprême d'URSS, Nikolai Podgorny, débarque à Dar-Es-Salaam, l'atmosphère est déjà réchauffée. L'accueil n'est pas aussi enthousiaste que lors de la visite de Castro, mais le président soviétique sait qu'il arrive en pays ami. Des conseillers militaires soviétiques sont présents en Tanzanie et l'URSS a construit une base de missiles près de la capitale.

Car l'offensive diplomatique de l'URSS n'a pas été improvisée. La tournée de Podgorny en Tanzanie, en Zambie et au Mozambique n'est pas le point de départ d'une pénétration soviétique en Afrique; le président soviétique vient en fait asseoir sur des bases solides une influence progressivement gagnée dans cette région. En 1972, les techniciens soviétiques sont arrivés en Somalie pour y construire le port de Berbera, devenu la principale base de mouillage pour les bâtiments de l'escadre soviétique de l'Océan Indien. Les Russes possèdent également des facilités pour leur marine au Sud Yémen et au Mozambique.

La guerre d'Angola est venue accélérer le processus d'accroissement de la présence soviétique. Désormais l'Union Soviétique possède une base dans ce pays et le présidium du Soviet suprême vient d'approuver un traité d'amitié entre les deux états.

Maintenant, c'est la volonté d'éliminer les régimes blancs d'Afrique australe qui est devenu le fer de lance de la diplomatie soviétique. Podgorny a déclaré que Moscou accorderait toute l'assistance nécessaire aux nationalistes luttant pour le renversement de la minorité blanche en Afrique australe. Cela signifie, en clair, un soutien diplomatique soviétique accru et une augmentation des livraisons d'armes. Les dirigeants nationalistes Joshua Nromo (Front Patriotique de Rhodésie), Sam Nuvoma (Organisation Populaire du Sud-Ouest Africain) et Olivier Tambo (Congrès National Africain) ont exprimé leur "haute appréciation des principes de politique étrangère de l'Union Soviétique" et leur "profonde gratitude au peuple soviétique" pour son aide. Bref, merci beaucoup. En fait, une bonne partie de l'opinion africaine semble considérer l'appui soviéto-cubain comme un pur gain pour l'Afrique. On accepte l'aide, qu'importe son origine. Ainsi, Nkomo déclarait récemment qu'il accepterait l'aide occidentale si elle lui était offerte. Par ailleurs, Nkomo déclare qu'il n'a jamais été influencé ou inspiré par les États communistes.

Et les puissances de l'Ouest?

A l'ouest, on se montre sceptique face à de tels propos. Une organisation pro-blanche achète de grands placards publicitaires dans le New York Times où "le complot soviétique pour affaiblir la défense occidentale" est exposé. Le plan soviétique vise à "enlever à l'Occident la route stratégique qui passe par Le Cap et qui voit passer 70% des matériaux stratégiques essentiels aux pays de l'OTAN". Le progrès des mouvements nationalistes noirs est un gain pour l'Union Soviétique.

Les propos contradictoires des tenants de ces deux thèses font entrevoir l'essence de la question du soutien soviétique aux nationalistes noirs: dans quelle mesure cela profitera-t-il à l'Union Soviétique? Celle-ci peut-elle, par son aide et par l'impact psychologique créé par les visites de Castro et de Podgorny, accroître son influence en Afrique?

Le président Nyerere de Tanzanie a déclaré, lors de l'arrivée de Podgorny, que son pays demeurait "ardemment non aligné". D'autre part, l'histoire des quinze dernières années a démontré les limites de l'influence des grandes puissances en Afrique. L'assistance militaire soviétique à la Guinée n'a pas empêché Nkrumah d'être renversé par un gouvernement anti-soviétique et on a déjà pu voir, à un certain moment, des conseillers chinois remplacer des conseillers soviétiques à Zanzibar par exemple. D'autre part, si conjoncture internationale, marquée par une volonté non-interventioniste américaine, a pu favoriser l'action soviétique en Angola, il est loin d'être certain que de telles conditions se répéteront.

Actuellement, on peut déceler dans la position américaine un optimisme mêlé d'inquiétude. Le représentant américain à l'ONU, Andrew Young, déclare que les pays communistes ne peuvent suffire à assurer le développement africain: "l'Afrique a besoin de l'Occident pour vendre ses matières premières". D'autre part, l'attitude américaine face au Zaïre, qui

La piscine de vos rêves...

Pour une petite ou une grande piscine, creusée ou hors terre, le nom Caron est la garantie de votre satisfaction. La gamme de piscines en montre et celles que notre "designer" suggérera en harmonie avec votre environnement, vos goûts et vos besoins personnels sont la garantie d'un meilleur choix.
Piscines Caron Inc. fait partie de la moyenne entreprise québécoise depuis plus d'une décennie. Elle est donc en mesure de satisfaire vos goûts, vos besoins et votre budget.

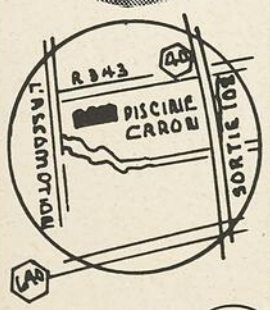

LA PISCINE ANNIVERSAIRE DE CARON.
$2,175 Installation non comprise.

Piscines
CARON INC.
c'est à venir voir

741 Route 343-A
L'ASSOMPTION
QUÉBEC

589-5635 ● 866-1076

est au prise avec des Katangais équipés d'armes soviétiques, démontre une volonté de réagir à l'avance de l'URSS. En dépêchant pour $1 million de matériel militaire au régime Mobutu, les États-Unis ont démontré que ce pays faisait partie de leurs intérêts vitaux, que les droits de l'Homme y soient respectés ou non.

Il y a aussi les Chinois

Les Soviétiques doivent également compter avec les Chinois. Ceux-ci fournissent, à plusieurs pays africains, une aide appréciée et ils se sont principalement fait valoir par la construction du désormais célèbre chemin de fer reliant la Tanzanie à la Zambie. La détermination chinoise de ne pas permettre à l'URSS de se constituer une chasse-gardée en Afrique apparaît clairement ces jours-ci. Jusqu'à présent, c'est la Chine qui a le plus promptement réagi à "l'agression du Zaïre par des mercenaires à la solde de l'Union Soviétique". Pékin a fait savoir qu'il "soutenait résolument l'armée et la population zaïroise pour résister à l'agression extérieure". Trois jours après le début de l'offensive katangaise, l'ambassadeur de Chine à Kinshasa rencontrait le président Mobutu. Rien n'a filtré de leurs conversations, mais, quelques jours après cette rencontre, la Chine affirmait qu'elle ne tolérerait pas l'invasion du Zaïre.

Les soviétiques détiennent actuellement l'initiative, mais les jeux ne sont pas encore faits. Les contraintes à l'intérieur desquelles la diplomatie soviétique doit manoeuvrer sont nombreuses. L'influence des pays arabes modérés en Afrique, favorisée en l'occurrence par Pékin, augmente et pourrait bientôt constituer un contre-poids non négligeable face à la présence soviétique. D'autre part, les États-Unis et la Grande Bretagne s'apprêtent à proposer un nouveau plan pour régler le problème rhodésien.

●

tribune libre

Le mouvement "dépendantiste"

"Quand deux esclaves se rencontrent, ils disent du mal de la liberté"

Dans toutes les sociétés colonisées en voie d'affranchissement, ce ne sont pas les masses populaires qui sont difficiles à convaincre de leur aliénation, ce sont les soi-disant "élites". Autant qu'une question de fait le colonialisme est un état d'esprit. Le Québec ne fait pas exception à la règle.

Aussi invraisemblable que cela soit, chez nous comme ailleurs et aujourd'hui comme hier dans l'histoire, plusieurs de ceux qui logiquement devraient être à l'avant-garde du mouvement de libération sont justement ceux qui y résistent le plus. "Corruptio optimi pessima": les sociétés, comme les poissons, pourrissent par la tête.

Il y a, bien sûr, ceux qui sont payés pour ça et qui mangent directement à la crèche du fédéralisme ou qui en profitent dans leurs petites affaires. Ceux-là tremblent révérencieusement pour leur situation de petits rois-nègres dans les succursales québécoises de l'empire économique que s'est tissé chez nous le capital anglais. Et il faut comprendre que devant leurs maîtres leur position normale, ce soit à plat ventre.

La valetaille intellectuelle

Mais le régime a fait fleurir une autre engeance: **les colonisés de l'esprit.** C'est parmi eux que le fédéralisme aux abois trouve sa valetaille intellectuelle et ses laquais de service. Ceux-là sont les pires parce que leur servilité se cache sous un vernis de forme ou un renom d'intellectuel qui leur donne une apparence de caution morale devant le monde. Le pouvoir colonial les a si profondément conditionnés à leur état de dépendance qu'ils en sont arrivés à consentir à ce que meure dans leur âme même tout réflexe naturel de résistance et toute velléité d'affranchissement. Ils n'en ont peut-être même plus de remords, fussent-ils secrets. Ils ont si totalement assimilé en eux le poison de l'esclavage que toute perspective de libération de leur propre nation déclenche automatiquement en eux des réflexes conditionnés de soumission active aux idées et aux volontés de leurs maîtres. C'est ainsi que pour contrer la montée grandissante des forces populaires souverainistes, s'est formé au Québec le mouvement "dépendantiste"...

Il est le porte-parole obligé des réactionnaires de la liberté. Ceux-ci ont pour mission de prêcher au peuple québécois les vertus de sa sujétion, les avantages de la résignation, et de lui inculquer la sainte peur de toute action collective qui pourrait l'amener à devenir maître de son destin politique. Tout ce qui sent de près ou de loin la souveraineté de leur patrie leur fait horreur et la vue du moindre signe de son approche les fait se répandre en éditoriaux ou en conférences publiques pour conjurer la catastrophe d'une éventuelle liberté.

Le normal est l'anormal

Le gouvernement québécois montre-t-il son intention de promulguer une Charte du français destinée à faire du Québec un pays aussi français que l'Ontario est anglais, (ce qui aux gens normaux semble logique et aller de soi) que toute la meute des "dépendantistes" entre en transe et l'on voit les Claude Ryan, les Marcel Adam, les Claude Lavergne (l'Armand du même nom doit se retourner dans sa tombe!) et autres primitifs dénationalisés se jeter sur le texte du Livre blanc sur la langue pour y déceler le moindre mot qui pourrait indisposer **la minorité dominante** dont les "droits acquis" sont la seule préoccupation, peu importent ceux de la **majorité dominée** depuis un siècle.

Quant à l'approche de plus en plus visible de la souveraineté du Québec pacifiquement acquise à la suite d'un vote démocratique, inutile de dire qu'elle prend à leurs yeux les couleurs de l'Apocalypse. Que la nation dont ils sont comme nous les fils accède enfin au statut d'Etat normal à la suite d'une évolution historique dont c'est l'aboutissement naturel, c'est là une calamité qu'il faut à tout prix empêcher.

Epouvantails et loups-garous

C'est pourquoi on les voit alors sortir de l'arsenal "dépendantiste" tous les épouvantails de service et toutes les histoires de croque-mitaines et de loups-garous politiques dont s'alimente depuis dix ans leur vieille machine à faire peur au monde: **la fuite des capitaux** (comme si les capitalistes investissaient au Québec pour la couleur du drapeau ou la poésie architecturale de la Constitution!), **le "backlash" anglophone** (comme si les English ne savaient pas eux aussi qu'ils n'ont rien à gagner à faire les caves avec cette affaire-là), **l'isolement du reste du monde** (chacun sait qu'il est impensable que les cent trente autres Etats souverains qui sont à l'O.N.U. songent un seul instant à entretenir des relations avec un autre Etat démocratique qui s'appellerait le Québec; ça ne se fait pas!...), quoi d'autre encore?... ah oui, **le désastre économique** (parce qu'il est bien sûr inconcevable qu'un pays riche comme le Québec, où les étrangers font des profits par milliards, le soit assez pour faire vivre et s'y enrichir les Québécois aussi...), et pourquoi pas aussi, tant qu'à y être, **l'invasion américaine,** la peste, le choléra, bref toutes les plaies d'Egypte et d'ailleurs qui s'abattraient fatalement sur nous si nous commettions cet abominable "crime contre l'humanité"...

Avez-vous déjà vu ça, vous autres, des gens à qui la liberté et la responsabilité inspirent tant de peur? Quand dans la famille une naissance s'annonce, tout le monde se réjouit, on félicite la mère et on fête le baptême du nouveau-né. Quand une nation vigoureuse comme la nôtre accouche de l'Etat souverain dont elle était enceinte depuis cent ans, comment comprendre qu'au lieu de s'en réjouir comme d'un événement heureux et générateur d'enthousiasme, certains membres de la famille — et parmi les plus instruits par-dessus le marché — y voient un sombre malheur?.. Quelle maladie de l'âme peut pousser si morbidement des hommes dits "d'élite" à tout essayer pour faire avorter un projet aussi emballant et aussi naturel pour une nation que la souveraineté politique?... Se peut-il que des êtres intelligents comme eux parviennent à raisonner de travers de la sorte?.. Qu'est-ce qui peut bien les dénaturer au point qu'ils en sont rendus à militer contre leur propre bien commun?..

"Quand deux esclaves..."

Le colonialisme, c'est ça que ça fait. Des hommes qui contre toute raison raisonnable posent des gestes contre-nature. Exactement comme le font chez nous les scribes et activistes d'arrière-garde, tristes réactionnaires incapables de s'ajuster aux changements de l'histoire ni d'accepter l'évolution normale des nations dans le monde. En tout cas quand un citoyen en est rendu à considérer la liberté politique de sa propre patrie comme un malheur, il est temps, je pense, qu'il se pose de sérieuses questions sur la santé de son jugement.

Il existe un proverbe qui explique peut-être tout cela: "Quand deux esclaves se rencontrent, ils disent du mal de la liberté."

Doris Lussier

●

L'Horoscope d'Élise

Mettant en vedette
ELIZABETH MOORMAN
MARCEL SABOURIN
TOM LEE JONES
LILA KEDROVA

Écrit, produit et réalisé par
GORDON SHEPPARD
une production O-ZALI FILMS

diffuse par LE NOUVEAU RÉSEAU

du 20 au 29 avril
et du 1er au 7 mai
au cinéma OUTREMONT
277 4145 · 277 2001
1248 rue Bernard

14 ans

Le journal de Pierre Vadeboncoeur

Dimanche, le 10 avril. Pierre Elliott Trudeau, qui est un maître de la mimique, amuse assez quand on n'en est pas dupe. Il fait depuis quelque temps dans les grands sentiments. Il sonne le rappel des grands mots. L'amour fraternel. La société juste. L'entente universelle. Voilà ce qui s'appelle des idées! Tout cela est tellement beau, dit Trudeau, qu'il en découle qu'il faut un gouvernement central et dix provinces plutôt que deux gouvernements et un marché commun. Il y a bien du rapport: l'amour universel et l'Acte de l'Amérique du nord britannique....

"Le premier ministre", dit un reporter, "était serein, souriant et détendu". La veille, ou l'avant-veille, ou trois semaines avant, le journaliste pouvait tout aussi bien avoir écrit: "Le premier ministre était sombre, glacial et inquiétant". Naïveté. Le premier ministre n'était rien de tout cela. Il contrefaisait le père fâché, le sage débonnaire. C'était bien différent. Chaque matin, M. Trudeau délibère et choisit l'air qu'il aura ce jour-là.

Colère, suavité, sourire, sévérité, fantaisie, puissance, tout cela a été singé tant de fois par le premier ministre, toujours attentif à l'air qu'il faut avoir selon la circonstance, que je m'étonne qu'on ne s'aperçoive pas que ces mimiques sont décidées l'une après l'autre suivant les occasions.

Lundi, le 11 avril. Trudeau n'a pas eu beaucoup d'idées vitales. Ses aptitudes consistaient à maîtriser parfaitement les idées qu'il avait et à s'en servir avec brio; mais ce n'étaient pas des idées vitales et il ne semblait pas d'ailleurs les tenir pour telles à proprement parler. Du reste, il donnait aisément le change avec ses multiples talents, qui étaient remarquables, je le dis sans ironie. Mais au collège, je ne l'ai vu contester ni la philosophie, ni l'enseignement, ni vraiment découvrir les lettres, ni se poser des questions qui l'auraient troublé, ni être troublé par quelque chose et inventer des questions à partir de ce trouble. Mais je l'ai vu réussir presque tout ce qu'il faisait selon l'enseignement, comme un écolier sans pareil. Cependant, ni le souvenir de Henri Bourassa, ni plus tard Borduas, ne lui ont fait d'impression profonde. Trudeau regardait tout, comprenant bien des choses d'une certaine manière, mais il glissait sur l'art, sur la musique et peut-être sur la vie. Son intelligence logique était toutefois éblouissante, et son agilité dialectique sans égale. Dans les années cinquante, il travailla un peu pour les ouvriers, mais il ne s'engagea pas. Cet homme n'a jamais été blessé, du moins que je sache, car il ne se racontait guère. Il avait beaucoup de qualités, il était attachant, sa compagnie était très agréable. il avait beaucoup d'esprit et d'habileté, il était honnête et des mieux intentionnés, mais il était peu créateur. J'ai toujours eu la conviction qu'il ne savait pas d'expérience ce que c'est que la condition humaine: comment aurait-il pu, dans ces dispositions, découvrir la condition ouvrière et la condition nationale, et comment se serait-il attaché à l'une ou à l'autre?

Mardi, le 12 avril. Les idées vitales. Les idées perçues comme vitales. Les pensées qui angoissent ou qui emplissent d'espoir. Celles qui ne laissent pas le choix de les admettre ou de les rejeter, car en elles se joue tout ce qui est saisi par l'intelligence mais aussi par le coeur comme pressant, comme dramatique. Le nationalisme québécois.

Trudeau parle de tribalisme. Je le crois incapable de comprendre ce dont il s'agit et je suis d'opinion que ce n'est pas sa faute. Trudeau n'est pas, en quelque sorte, dans ses idées. Il ne vit pas dans le drame que les idées représentent. Particulièrement en ce qui touche les Québécois et leur devenir, il n'est pas en situation, comme on dit. Mais ce n'est pas seulement cela; ce qui me frappe toujours dans la pensée du premier ministre, en ce qui intéresse le peuple québécois, c'est qu'il paraît voir les choses d'une manière statique; l'essentiel lui échappe (à moins qu'il ne s'en moque); il ne semble pas saisir la dynamique des choses (pas plus qu'il ne comprenait beaucoup Borduas en 1948): d'un côté, celle d'un peuple entraîné vers sa déchéance et non pas seulement vers une survivance étiolée, car les choses pèsent et il y a en effet une lourdeur dans l'histoire et il faut la pressentir, ce que Trudeau ne semble pas pouvoir se représenter, du moins à notre sujet; de l'autre côté, la dynamique d'un peuple qui se ressaisit et remonte, une dynamique qui ne se laisse pas réduire à des termes mesurables, mais qui possède au contraire dans son principe une force créatrice et libératrice tout à fait générale. Je mets ma main au feu que ces dimensions-là, l'intelligence de Trudeau, si brillante soit-elle, n'est pas faite pour les appréhender, si ce n'est d'une manière abstraite et peu déterminante, ce qui est fort insuffisant. Tribalisme, isolement, qu'est-ce que ces bêtises? Trudeau se représente des cadres, des quantités, des situations arrêtées, (du **clos** et non pas de l' **ouvert,** comme aurait dit Bergson), alors que le problème québécois depuis un siècle est d'ordre pour ainsi dire énergétique: il n'y a qu'une façon pour le peuple québécois de la résoudre, c'est de maîtriser l'histoire, ce qui est à peu près inconcevable dans une situation de dépendance. La libération nationale, c'est cela. Saut qualitatif. Dégagement psychologique. Commencements rendus possibles. Renversement des entraves intérieures par le renversement des entraves extérieures. Renaissance. Ne pas voir cela, c'est ne rien comprendre du tout.

Tribalisme, isolement, quelles pauvretés! Quelles sottises!

•

Les échos du Jou

Des amis

Nous saluons la fondation de *l'Association des Amis du Jour* du comté de Shefford dont le président est monsieur Goerges Rivard. Le nouvel organisme se propose d'aider financièrement *Le Jour* et de le faire connaître dans la région.

On peut rejoindre l'Association au téléphone à 372-2215 ou 378-6261.

À chacun son austérité...

Le président et éditeur de **La Presse,** M. Roger Lemelin, a expédié à tous les employés du journal, le 31 mars, une lettre qui a été jugée très touchante. Devant les négociations syndicales qui approchent, M. Lemelin, invoquant les perspectives économiques "plutôt pessimistes" du Québec (plutôt que la situation économique de **La Presse** elle-même, ou de l'empire de son propriétaire M. Desmarais), demande aux employés d'être raisonnables, et de ne pas s'attendre à une augmentation équivalente au coût de la vie, "car nous ne pouvons pas taxer davantage nos clients, c'est-à-dire nos lecteurs et nos commanditaires". Cette mauvaise nouvelle est assortie des paroles d'usage au sujet de l'importance de chaque collaborateur du journal... Devant les difficultés de ce pauvre M. Lemelin, les employés des ateliers techniques ont décidé de passer le chapeau: les dons étaient limités à 1 cent par personne, et le résultat est encore inconnu.

La menace du mercure

"La richesse et l'avenir du Québec ne dépendent pas de sa docilité ou de sa gentillesse envers des compagnies qui n'hésiteront peut-être plus dans 20 ans, mais dans la planification de son développement et dans la préservation de son potentiel d'espace, de terres et d'eau vierges qui est notre pays; ce sera notre contribution au reste de l'humanité."

C'est ce qu'affirme la Société pour vaincre la pollution dans un communiqué où elle demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates contre la pollution due au mercure. La SVP demande que toutes les sources de rejet de mercure dans 'environnement atteignent le point zéro le plus rapidement possible et que des audiences publiques sur la pollution par le mercure soient tenues dans le but de jeter la lumière sur la responsabilité des compagnies impliquées.

La SVP demande aussi au gouvernement quelles sont les sommes reçues par les compagnies de chlore-alcali au chapitre des subventions du gouvernement du Québec pour éliminer la pollution due au mercure.

Le ministre Marcel Léger avait annoncé certaines mesures contre les compagnies mais sans mentionner d'échéancier précis. La SVP compte, dans les semaines qui viennent, élargir le débat et impliquer d'autres compagnies pour forcer le gouvernement et le ministre Léger à agir.

La bourse ... ou l'échec

Le Parti Québécois est en pleine campagne de financement. Objectif: $1,200,000 pour le 15 mai prochain.

La dernière campagne électorale, entreprise avec une réserve de quelque $200,000 a suffi à épuiser les fonds qui sont présentement nuls, à toutes fins pratiques.

Or, le seul fonctionnement du parti implique un budget annuel de $900,000 consacrés surtout à l'information du public sur le PQ, par voie de brochures et de publications de tous genres, au loyer du secrétariat et à l'accumulation d'une réserve électorale qui devra servir au financement de la campagne du référendum. D'ailleurs 40% de l'objectif total de la campagne de financement est en réalité destiné aux comtés.

Il s'agit de la plus importante campagne de financement depuis les origines du parti qui compte maintenant un nouveau sommet de 155,000 membres inscrits et ayant versé leur cotisation annuelle de $3. Le sommet précédent, datant d'avant les élections de l'automne dernier, était de 100,000 membres.

La campagne de financement, sous le thème "On prépare la prochaine étape" a été officiellement lancée à l'occasion d'une conférence de presse, en début de semaine, alors que le président du parti et premier ministre du Québec, René Lévesque, définissait clairement cette étape: "le référendum qui nous mènera enfin au plus décisif de tous les seuils, celui de la souveraineté politique".

Jour

Joe Clark se ballade

Quand le chef conservateur Joe Clark se ballade au Québec ce n'est pas pour rencontrer n'importe qui. C'est ainsi que mercredi soir dernier (le 13 avril) M. Clark a rencontré au barbecue Labelle de Verdun l'Association des Amis des Scouts. Autre fait saillant de la visite du mari de Maureen McTear, il ira au baseball au stade olympique.

À vélo

La semaine québécoise de la bicyclette se tiendra du 18 au 24 avril. Une réunion de l'assemblée québécoise de cyclotourisme en marquera le lancement, le dimanche 17 avril, à l'hôtel Méridien du complexe Desjardins, à Montréal.

Parmi les invités à cette assemblée générale, on note:

— Louis Jolin, conseiller au comité mixte de la CLQ sur le tourisme et ex-coordonnateur des programmes à Tourbec;

— Jean-Claude Jay-Rayon, responsable du plein-air au Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports;

— Robert Letarte, géographe, du Service de la circulation au ministère québécois des transports.

Bicyclettes clandestines ou pliantes

Il fut une époque, pas tellement éloignée, où 2% seulement de la population britannique possédait une bicyclette, mais les temps changent rapidement. Les fabricants britanniques sont tellement inondés de commandes que la compagnie Raleigh, la plus fameuse des entreprises de fabrication de bicyclettes, a dû refuser toute autre commande pour livraison avant Noël, et cela dès septembre dernier. La raison de cette révolution dans le domaine de la bicyclette est la fabrication d'une bicyclette dite clandestine ou pliante qu'on peut introduire dans le coffre arrière d'une voiture et ainsi transporter près de son bureau où le stationnement n'est pas trop difficile à obtenir, et où on peut l'utiliser pour ses courses quotidiennes. Cette nouvelle invention a donné une nouvelle respectabilité, découlant d'un intérêt général envers le conditionnement physique, la fabrication des bicyclettes fait des affaires d'or. Les ventes de bicyclettes pliantes ont augmenté de 45% par rapport à celles de l'an dernier. L'une d'elles, mise au point par un ancien ingénieur de la compagnie De Havilland, appelée la "Bikerton", est faite d'aluminium léger et, une fois pliée, ses dimensions ne dépassent pas celles d'un sac à provisions. De toute façon, on peut dire qu'il s'agit là d'une affaire à la fois en plein essor et pliant bagage en même temps!

La Sûreté et la sécurité

La grève des policiers de la Sûreté du Québec a eu au moins un effet certain: le premier ministre, M. Lévesque, et le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, ont été ravalés au rang de piétons ... ou, à la rigueur, d'usagers du taxi. En effet, en temps normal, ce sont des agents de la Sûreté qui assurent le transport quotidien des deux hommes politiques. Ce qui n'a empêché ni l'un ni l'autre de tenir à ce que les policiers mettent fin à leur grève sauvage avant de discuter avec eux. Comme quoi on a enfin des dirigeants qui, même réduits au statut de piétons, ne raisonnent pas seulement avec leurs pieds.

Femmes

Même l'impôt est sexiste!

Les femmes, qui gagnent proportionnellement moins d'argent que les hommes et se situent, en moyenne, dans la catégorie des petits salariés, sont victimes par le fait même (et pour d'autres causes aussi) d'un traitement nettement défavorable en matière de taxes. C'est ce qu'explique Colette Beauchamp, en commentant un livre de Robert Pouliot ainsi qu'un document de travail du Conseil consultatif de la femme.

par Colette Beauchamp

On a beau chercher, avec la meilleure bonne volonté, il ne semble pas facile de trouver un domaine de l'activité humaine où la femme ne soit discriminée ou défavorisée d'une manière ou de l'autre. Avril est le mois des cauchemars d'impôt. Un livre tout fraîchement sorti des presses des Editions Quinze, **Vivre avec l'impôt,** du journaliste financier Robert Pouliot, et un document de travail de 52 pages sur le sujet, préparé par le Conseil consultatif de la femme auprès du gouvernement fédéral, nous démontrent que la femme n'est pas un contribuable comme les autres en matière d'impôt et que, si les lois de l'impôt ne contiennent aucune disposition spécifiquement discriminatoire à l'égard des femmes, celles-ci sont quand même lésées de plusieurs manières.

Les femmes, les plus taxées

Les femmes forment la majorité des petits salariés. En effet, en 1974, le salaire moyen des hommes s'élevait à $11,736, celui des femmes à $6,734. Ce sont les gens qui gagnent de $5,000 à $6,000 qui sont les plus taxés et ce, de toutes les façons. L'impôt sur le revenu est basé sur la capacité de payer des contribuables et, en principe, plus on gagne d'argent plus on paye d'impôt. "Mais rien n'est plus trompeur que ce vieux mythe", affirme Robert Pouliot. "Le fardeau des taxes indirectes et des contributions obligatoires aux programmes sociaux des gouvernements s'ajoute à l'impôt sur le revenu et frappe plus durement ceux qui gagnent moins de $15,000. Malgré les différentes réductions d'impôt consenties aux petits contribuables, le gouvernement accorde des déductions encore plus généreuses à ceux qui gagnent $15,000 et plus. L'exemple le plus spectaculaire est, sans doute, celui des contribuables qui ont déclaré avoir gagné moins de $5,000 au Québec, en 1974. Un sur deux de ces contribuables a été jugé trop pauvre pour payer de l'impôt. Mais, comme si un pauvre pouvait devenir miraculeusement riche, les 600,000 contribuables échappant à l'impôt ont quand même dû verser $17,3 millions au trésor de l'Etat pour financer les programmes gouvernementaux! En 1976, pour un revenu de $6,700, les primes à payer avant impôt (assurance-chômage, régime des rentes du Québec et assurance-maladie) s'élèvent à près de $300; elles sont de $443 pour un revenu de $12,000 et de $495 pour des revenus de $15,000, $30,000 ou même $100,000, les contributions étant plafonnées au-delà d'un certain revenu. Les petits (soit majoritairement les femmes) doivent travailler en moyenne trois fois plus de jours pour payer leurs contributions aux programmes sociaux que ceux qui gagnent $30,000.

La femme, un contribuable pas comme les autres

"La femme est, sans contredit, l'un des contribuables les plus sévèrement frappés par l'impôt sur le revenu", déclare Robert Pouliot. "Déjà extrêmement vulnérable face à

Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisses à meilleur marché qu'ailleurs

le massacre des prix se continue!

SEMI-LUSTRE BLANC
PREMIÈRE QUALITÉ
REG.: $12.95
SPÉCIAL $6.95 LE GALLON

EXTRA SPECIAL LATEX 3 gallons $12

SPÉCIAL GRIS À PLANCHER 3 Gallons $12

GRATIS ●●● 1 ROULEAU DOUBLE DE TAPISSERIE
VALEUR DE $11.50 AVEC CHAQUE ACHAT DE $20 DE PEINTURE ET PLUS

GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE papier tenture ENCOLLÉ (en magasin) ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME Gratuitement

ROULEAUX 75c CH.

272-9743
2 stationnements À VOTRE SERVICE

PEINTURE C-I-L À DES PRIX IMBATTABLES

FRENIERE et FILS inc.
6210, rue Papineau
TÉL. POUR PEINTURE SEULEMENT 272-1033 272-4418

son employeur lorsqu'elle est enceinte, la femme est victime d'une discrimination évidente quand vient le temps de toucher les prestations d'assurance-chômage. La femme enceinte doit avoir payé non pas 12 mais 20 semaines de primes avant d'avoir droit aux prestations de maternité. Cette assistance fédérale est, en outre, durement taxée puisque la femme enceinte ne pourra jamais déduire d'autres primes versées au régime d'assurance-salaire de son employeur comme un homme invalide peut le faire.

Mais la discrimination ne s'arrête pas là. En effet, une femme qui se retire du marché du travail pendant 5, 10 ou 15 ans pour élever ses enfants aura à subir un fardeau fiscal beaucoup plus lourd que les autres contribuables durant le reste de sa vie si elle reprend son métier ou sa carrière. Non seulement n'y a-t-il aucun allègement fiscal pour ceux qui, sans toucher de revenus, travaillent à la maison, comme cela existe dans certains pays d'Europe, mais le fisc est complètement aveugle devant une baisse subite de revenus qui frappe des milliers de femmes mariées. La seule concession accordée par les gouvernements aux femmes mariées qui restent à la maison est "une super-exemption d'invalidité", l'exemption de personne mariée dont profite le conjoint. Le fisc permet aux contribuables profitant d'une hausse brusque de revenus de les étaler sur une période de 5 ans. Mais il n'y a rien du genre pour les Canadiens, particulièrement les jeunes et les femmes, qui ont été victimes de chômage en 1976.

Les femmes sont également sujettes à un régime discriminatoire imposé par de nombreux régimes de retraite et par le système de rentes viagères qui leur coûtent beaucoup plus cher qu'aux hommes."

Moins on a d'argent, moins...

Dans son document, le Conseil consultatif de la femme fait remarquer qu'à cause de leur bas salaire, les femmes ne peuvent bénéficier des déductions allant jusqu'à $3,500 pour une contribution à un régime enregistré d'épargne-retraite, de $1,000 pour l'adhésion à un régime d'épargne-logement et de $1,000 sur les revenus perçus en intérêt. Moins on a d'argent, affirme le rapport, "moins on a accès à la vaste gamme de déductions avantageuses ou échappatoires" et c'est là, où les femmes sont pénalisées." "Moins on a d'argent", poursuit le rapport, "plus grande est la proportion du revenu total qui est imposé et moins les déductions auxquelles on a droit représentent des épargnes importantes". Ainsi une exemption de $1,000 représente une épargne de $274 pour une personne dont le revenu imposable est de $5,000 mais cette épargne s'élève à $406 si le revenu imposable est de $15,000.

Le rapport traite aussi, entre autres, des allocations familiales où la différence entre riches et pauvres se reflète également, des déductions de frais de garde qui ne sont pas indexées au coût de la vie, des impôts sur les pensions alimentaires et de cette notion qui veut que la femme au foyer soit une personne à charge pour laquelle le mari bénéficie d'une exemption, alors qu'elle travaille et qu'elle rend des services essentiels.

Le journaliste financier Robert Pouliot et le CCF recommandent le remplacement du système des déductions par un système de points de crédits d'impôt afin d'assurer une plus grande équité envers les contribuables, particulièrement les bas salariés. Le dossier **La femme dans le régime d'impôt** du Conseil du statut de la famme est offert gratuitement et on l'obtient sur demande (C.P. 1541 Succursale B, Ottawa K1P 5R5).

●

Depuis
le 6 Déc. 1976

LES GRENOUILLES
ONT DES AILES.

FM 96.9
ckoi

REFERENDUM

Chaque semaine Pierre Bourgault explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec c'est que nous avons amplement les moyens de l'assumer. (deuxième partie).

Nous ne sommes pas riches qu'en argent. Nous avons des richesses naturelles considérables et nous possédons également un pouvoir de négociation qui est loin d'être négligeable. Ces deux facteurs peuvent faire toute la différence entre une indépendance réussie et une aventure plus ou moins désastreuse.

Nous n'avons pas besoin d'insister très longuement sur le facteur "richesses naturelles". Nul Québécois n'ignore l'ampleur de nos ressources. L'amiante, le fer, le bois, le cuivre, l'eau, etc. L'eau surtout! Qui nous permet de produire des quantités d'énergie phénoménales dont une bonne partie peut déjà et pourra davantage dans quelques années être vendue à nos voisins et à notre profit. Mais s'il y a l'eau transformée en énergie il y a aussi l'eau pure, potable, dont les Américains vont bientôt manquer. Quelle richesse insoupçonnée que celle-là dont nous sous-estimons trop l'avenir!

Si ces richesses doivent d'abord nous servir à nous-mêmes, nous ne pouvons pas oublier pour autant qu'elles nous placent en position de force dans un monde où les ressources s'épuisent à un rythme accéléré.

Et que dire de toutes ces richesses naturelles non encore explorées, encore moins exploitées, dont regorge notre vaste territoire? (Le Québec est le neuvième plus grand pays du monde).

Nous sommes loin d'être aussi démunis que certains le prétendent. On est même un peu gêné de devoir répéter pareille évidence à des gens qui, manifestement, refusent de voir les choses telles qu'elles sont.

Ces richesses naturelles constituent une partie de notre pouvoir de négociation, mais il n'est pas certain qu'elle soit la plus importante.

Mettons les choses au pire et posons-nous la question suivante: un Québec indépendant pourrait-il survivre dans le cas où nos puissants voisins décideraient, par quelque aberration, de nous étrangler économiquement? Comment pourrions nous résister, voire contre-attaquer?

Nous discutons maintenant de notre pouvoir de négociation et il est beaucoup plus grand qu'on ne l'imagine communément. Autrement dit, si on peut nous "faire mal", nous avons également les moyens de n'être pas particulièrement tendres envers ceux qui nous déclareraient la guerre économique.

Sur ce plan nous avons à faire face au Canada et aux Etats-Unis. Or le Canada c'est d'abord et avant tout l'Ontario. Et le Québec constitue 30% du marché extérieur de l'Ontario. Dans ce cas précis nous sommes acheteurs et l'Ontario a besoin de ce très important marché québécois.

Négociation: nous voulons bien continuer à acheter des produits ontariens, mais, si vous refusez de négocier de bonne foi ou si vous tentez de nous mettre du bois dans les roues, nous pourrions très rapidement nous tourner vers d'autres producteurs qui ne demanderaient pas mieux que de prendre votre place. Nous avons peut-être besoin de vous, mais vous avez terriblement besoin de nous!

Nous achetons aussi des pommes de terre du Nouveau-Brunswick, des céréales de l'Ouest et quoi encore! Du gaz naturel par exemple! Vous en tirez profit, non? Alors c'est donnant, donnant, O.K.?

Ce même argument vaut pour les Américains qui nous vendent un tas de produits. Bien sûr, ils ne se trouveraient pas étranglés de perdre le marché québécois, mais ils pourraient ne pas s'en réjouir outre-mesure.

Il faut bien constater d'autre part que les Américains possèdent et contrôlent une très grande partie de notre économie. C'est tragique et c'est une faiblesse qu'il nous faut corriger le plus rapidement possible. Mais cette faiblesse même devient une force quand nous la transformons en pouvoir de négociation.

Négociation: vous voulez étranglez l'économie québécoise? Attention, vous feriez mieux d'y penser à deux fois ... elle vous appartient.

Ça n'a l'air de rien mais voilà un petit argument fort simpliste auquel les Américains ne sont pas tout à fait imperméables.

Il était facile pour les Américains d'étrangler Cuba puisque, n'y possédant pas grand-chose, ils se faisaient fort peu de mal à eux-mêmes. Le cas du Québec est bien différent.

Et puis il y a la Voie maritime du Saint-Laurent qui, comme par hasard, s'ouvre à Montréal.

Cette voie maritime sert essentiellement les intérêts du centre du continent, aussi bien du côté américain que du côté canadien: Détroit, Chicago, Toronto ... tout ce qui entoure les Grands Lacs. Depuis sa mise en service elle a beaucoup moins servi nos intérêts que ceux des autres. Or, comme par hasard, c'est à Montréal et au Québec qu'elle prend sa source.

Négociation: La Voie maritime du Saint-Laurent fait l'objet d'une entente bi-partite entre le Canada et les Etats-Unis. Nous voulons bien signer une entente tri-partite Québec - Canada - États-Unis. Mais attention! Si vous nous serrez trop la vis dans tel ou tel secteur, nous pourrions décider de fermer temporairement cette royale voie d'accès au plus riche marché du monde. Vous avez beaucoup plus à y perdre que nous.

Que dire maintenant de notre position stratégique sur le continent nord-américain? Elle peut, elle aussi, servir de pouvoir de négociation.

Que penser de l'électricité que nous fournissons à nos voisins et que nous pourrions décider temporairement de ne pas leur fournir?

Comment ne pas songer à notre position géographique? Un Québec indépendant coupera le Canada en deux. Nous sommes parfaitement disposés à accorder des droits de passage sur notre territoire aux Canadiens comme cela se fait déjà en territoire canadien entre l'Alaska et les Etats-Unis, mais ...

Je sais que nous ne sommes pas habitués à penser en ces termes. Habitués à plier devant la moindre menace nous trouvons odieux de penser à recourir à pareils moyens.

Mais il est temps que nous songions à le faire. Il est inutile d'imaginer que nous puissions assumer notre indépendance si nous refusons, dès le départ, de négocier en position de force.

Il faut souhaiter ne pas avoir à nous servir de ces moyens, mais il faut clairement faire comprendre à nos voisins que nous n'hésiterons pas à les employer s'ils nous forcent à le faire.

Nous ne sommes pas en position de faiblesse et ils le savent. Ce n'est pas pour nos beaux yeux qu'ils tiennent tant à ne rien changer!

●

L'agro-alimentaire

Le zonage au gré des fortunes municipales

par François Dagenais

Le ministre des affaires municipales, M. Guy Tardif, alors qu'il participait à une réunion de l'Union des municipalités de la Rive-Sud, a clairement indiqué que le développement sauvage dans cette région devrait cesser au plus tôt afin de protéger les meilleurs sols agricoles de tout le Québec. Par la même occasion, il a félicité les membres du conseil municipal de Saint-Charles d'avoir adopté une série de règlements afin de protéger les bonnes terres de leur municipalité.

Cette déclaration du ministre des affaires municipales rejoint celle du député du comté de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, lorsqu'il disait à Calixa Lavallée, au mois de février, que l'époque des aqueducs chromés en milieu agricole, c'était fini. Plusieurs promoteurs désiraient obtenir un aqueduc afin de vendre des terrains et ainsi établir un développement en pleine campagne. Ces déclarations inquiètent certains édiles municipaux alors que d'autres sont rassurés.

À Saint-Charles sur le Richelieu, le conseil s'est divisé également entre les rassurés et les inquiets puisqu'il a fallu que le maire, M. Léo Hébert, tranche le débat en votant en faveur du règlement proposé. Le règlement de construction vise à freiner le développement sauvage dans les zones propices à l'agriculture.

Ce règlement prévoit que la municipalité sera divisée en sept zones: 2 types de zone agricole, les zones de conservation (les boisés), une zone de récréation (l'actuelle plage des sables et ses environs), une zone de maisons mobiles, une zone industrielle (près de l'autoroute 20), et la zone résidentielle (le long du Richelieu). Ce qui a soulevé la colère de certains citoyens ce n'est pas la division du territoire en sept zones mais la superficie minimum des terrains; soit 400 pieds de façade et 400 pieds de profondeur ainsi qu'une superficie minimum de 20 arpents. Ces spécifications limitent considérablement les possibilités de développement en milieu agricole et de conservation (les boisés).

Selon M. Hébert, ces règlements s'imposaient car à court terme les spéculateurs et les développeurs de tous genres auraient détruit le tissu rural de la paroisse et par la suite auraient demandé les mêmes services qu'on accorde dans les grandes villes. Ces demandes de services de la part des nouveaux résidents auraient causé des augmentations de taxes injustifiées pour une population aussi faible que celle de Saint-Charles.

Un an avant de l'autre côté de la rivière

La paroisse de Saint-Marc sur le Richelieu est située juste en face de Saint-Charles de l'autre côté de la rivière; l'an dernier, les membres du syndicat de l'Union des producteurs agricoles de cette paroisse ont essayé d'obtenir un règlement de zonage qui aurait permis de favoriser le développement de l'agriculture. Mais dans cette paroisse l'opposition farouche du maire a fait avorter le projet.

Pour les agriculteurs il est essentiel de pouvoir bénéficier de conditions telles qu'à tout moment un voisin n'aille pas se plaindre du fait que les moutons, les volailles ou les vaches font du bruit le matin ou que le fumier des animaux répandu sur le champ cause des senteurs inacceptables.

Le ministre a cité en exemple le cas de Saint-Charles, cependant il ne faudrait pas oublier que les règlements municipaux sont très fragiles puisqu'au prochain conseil municipal on pourrait amender certains articles du règlement ce qui aurait pour conséquence de le rendre inopérant. Beaucoup de gens attendent avec impatience un plan de zonage provincial des terres agricoles. Cependant il faudra toujours que les conseils municipaux continuent à trouver des solutions pour le meilleur intérêt de leur paroisse et ce même au niveau de la protection des terres agricoles.

●

Fourrures Lessard & Rehel Inc.
MANUFACTURIERS AU PRIX DU GROS
AUX CLIENTS PRIVÉS
NOUS FAISONS RÉPARATIONS, TRANSFORMATION
ENTREPOSAGE
Assortiment de manteaux cuir hommes et femmes
1449 ST-ALEXANDRE
SUITE 802
MONTRÉAL

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

Depuis
le 6 Déc. 1976
LES
GRENOUILLES
ONT
DES AILES.
FM 96.9
ckoi

CHAQUE CONTRIBUTION EST IMPORTANTE

Maintenant qu'il dirige le gouvernement, le Parti Québécois croit plus que jamais que son financement doit provenir de l'ensemble de la population.

Ce financement démocratique constitue pour nous une garantie en même temps qu'une promesse d'intégrité.

Si vous désirez contribuer au financement du Parti Québécois ou en devenir membre, veuillez utiliser le coupon ci-dessous.

Veuillez indiquer à quelle fin vous utilisez ce coupon:
adhésion ☐ financement (sans adhésion) ☐
changement d'adresse ☐
Nom: Prénom:
Adresse: Code postal (très important)
Localité: Comté:
Nouvelle adresse: Code postal: (très important)
Localité: Comté:
Occupation: Téléphone: Date de naissance:
Adhésion: 1 an/$3.00 ☐ 2 ans/$6.00 ☐ 3 ans/$9.00 ☐ $
Financement: montant $
TOTAL: $
Retour: 8785 Ave du Parc, Montréal, H2N 1Y7

Notre patrimoine

La lente agonie de nos belles campagnes

par Laurent Bégin

Nous faisions écho la semaine dernière à la préoccupation exprimée par la Commission des biens culturels, dans son rapport annuel, relativement au rôle joué par les municipalités dans la dégradation des villages. Il existe un pendant à ce phénomène, qui est la détérioration lente et constante de l'habitat ancien, une détérioration due cette fois aux individus eux-mêmes.

"L'oeuvre" des municipalités a généralement consisté en des initiatives telles que la construction de centres d'achats, des développements domiciliaires champignons et l'adoption de règlements de zonage qui ont souvent sacrifié le patrimoine à la spéculation, petite et grande. —

Mais au-delà de ces réglementations, il y a tout le domaine privé, où chacun est libre de transformer sa demeure comme il l'entend, selon ses goûts et ses préférences. C'est ici que le patrimoine en prend un coup!

Les belles campagnes d'autrefois

La maison "québécoise" s'est définie durant trois cents ans. Mais à chaque étape de son évolution, elle a été belle. Une beauté simple, issue de la simplicité des matériaux qui la composaient, le bois et la pierre, ouvrés par des artisans, en étroite relation avec le milieu.

L'aspect fonctionnel et l'art se sont rencontrés et il en est résulté une formule dont on retrouve encore aujourd'hui des milliers d'exemplaires à travers le Québec. Mais dans un état qui, chaque année, va se détériorant.

Cette détérioration n'est pas tellement due à une absence de soins, mais au mariage malheureux des vieilles maisons avec les matériaux modernes. Ce fut d'abord le fameux carton imitation de briques. Aujourd'hui heureusement délaissé mais hélas remplacé par les revêtements d'aluminium qui ruinent le cachet d'une maison ancienne plus rapidement qu'ils ne sont posés.

Le remplacement des fenêtres donne également lieu à une altération importante. Les doubles vantaux, ou fenêtres françaises, cèdent la place aux fenêtres d'aluminium. Apparaissent également les baies-vitrées qui ruinent l'équilibre de la façade de ces maisons et mettent le point final à leur harmonie.

Cela se produit régulièrement dans toutes les régions du Québec. Il est un peu attristant de parcourir les mêmes sentiers année après année et de constater cette lente agonie des belles campagnes d'autrefois.

Renouer avec la beauté

C'est donc tout un morceau du patrimoine qui est en train de disparaître. Et à moins d'épouser la thèse de ne conserver que quelques îlots de maisons anciennes et de laisser aller le reste, il faudra trouver un moyen de donner le goût et les possibilités à ces multiples propriétaires d'entretenir leur habitation, de la moderniser, évidemment, mais aussi de la respecter.

Tout un programme d'éducation et d'information, quoi, dont le résultat ultime serait d'amener les héritiers d'éléments du patrimoine à redécouvrir la beauté que leurs ancêtres ont conçue.

●

iw.h.perron

CE PRINTEMPS, SOIGNEZ VOTRE JARDIN "AUX PETITS OIGNONS", GRÂCE À PERRON:

avec le

TERREAU MAJESTIC

• STÉRILISÉ • SACS EN PLASTIQUE SOLIDES • PRÊT À UTILISER

SAC DE 50 LB $2.00

• ENSEMENCEMENT DE GAZON
• EMBELLISSEMENT DE GAZON
• PROTECTION POUR ROSES D'HIVER
• PLATES-BANDES
• MELANGE POUR TERREAU
• LEGUMES DE JARDINS

iw.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey

Tél.: 332-3610 (½ mille au nord du pont de Cartierville)

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

OUVERT: Jeudi et vendredi soir jusqu'a 9 h. p.m.

CHARGEX

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal

276-9067

790 Atwater, Montréal

935-6716

tourisme et loisirs

Des vacances pour toute la famille

par Louis Jolin

Vous avez deux, trois enfants... et vous souhaitez passer des vacances en leur compagnie à un prix modique. Les programmes touristiques présentés par la majorité des agences de voyages ne vous satisfont pas pleinement, car ils ne tiennent pas compte des contingences de la réalité familiale. Que faire?

Vous résigner à rester chez vous? Trouver une gardienne pour vos enfants, et partir seul ou avec votre conjoint? Faire du camping? Cette solution vous semble intéressante, mais vous n'êtes pas équipé et n'êtes pas particulièrement friand de cette formule. L'horizon semble bouché... Pourtant, il existe une alternative!

Depuis quelques années, des organismes ont vu le

(suite à la page 26)

AIR CANADA ✱ Hawaiian Isle MIAMI BEACH

les 14 soleils

SPÉCIAL POUR LE PRINTEMPS, L'ÉTÉ ET L'AUTOMNE

SÉJOURNEZ 7 nuits-payez pour 6
14 nuits-payez pour 12

Motel face à la mer, avec ou sans cuisinette. Champagne à votre arrivée. Consommation et spectacle au Tiki Lounge. Chaises longues. Photo souvenir. Tennis. Livret d'escomptes pour restaurants et centres d'achats.
Tarifs par personne, en double, à partir de: 1 semaine, $72. - 2 semaines, $144. Prix spéciaux pour 3 ou 4 personnes. En vigueur du 17 avril au 18 décembre. Vol de nuit: $145.

TARIFS PAR JOUR D'UN MOTEL
pour 2 personnes
Du 17 avril au 18 décembre 77

	CHAMBRE	AVEC CUISINETTE
Standard	$ 19.	$23.
Jardins	$ 21.	$25.
De Luxe	$ 23.	$27.
Océan	$ 25.	$29.

Réfrigérateur, T.V. Couleur, vastes appartements.
Prenez ce qu'il y a de mieux; vous ne le regretterez jamais.

LAVAL
CENTRE LAVAL
Autoroute 15 • Sortie 8
1600, Le Corbusier 687-6660 | PROMENADE 688-5310

LACHUTE
LES GALERIES LACHUTE
505, Chemin BÉTHANIE
562-3788

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7350, boul. Taschereau
672-5353

LONGUEUIL
PLACE LONGUEUIL
1, PLACE LONGUEUIL
679-3777

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS 50280

MONTRÉAL

CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine
MÉTRO PEEL
861-7272

DUPUIS CENTRE-VILLE
905 est, Ste-Catherine
Métro, accès intérieur
842-5151

LES GALERIES NORMANDIE
2934, BOULABERRY
331-9971

PLAZA ST-HUBERT
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-7755

CARREFOUR MT-ROYAL
4454, St-Denis
Metro Mt Royal
845-8225

AGE D'OR MÉTROPOLITAIN
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-2581

Découverte du Québec
Des voyages à la mesure d'un pays

Commencer à s'intéresser au coin de terre où l'on vit, prendre contact avec les gens qui l'habitent, connaître leur mode de vie, leur façon de voir les choses, bref, découvrir la réalité québécoise dans des régions bien typiques tout en apprenant à voyager avec des moyens simples. C'est dans cet esprit que les voyages ''Découverte du Québec'' ont été conçus par Tourbec. **''Découverte du Québec''** est une création originale de Tourbec. Réalisé pour une neuvième année consécutive, ce programme est rendu accessible cette année à plus de 1,200 jeunes Québécois grâce à l'appui financier du **Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.**

$8.00 par jour en tout et pour tout.

La durée des voyages est de 7, 9 ou 12 jours dans le cas des longs séjours, tandis que les voyages de fin de semaine varient de 2 à 3 jours et demi.

Découverte régionale

Autres programmes

Ça fait Tremblay sur les bords

Vie à la ferme au Lac St-Jean du 6 au 14 août et du 25 au 31 août

C'est-y-assez fjord?

Découverte des rives du Saguenay
du 27 juin au 3 juillet
et du 6 au 12 août

Une manie de Manic

Les grandes réalisations de la Côte Nord
du 16 au 24 juillet
et du 6 au 14 août

La petite semaine...culturelle
La Fête nationale à Montréal
du 24 au 30 juin

Le tour de Gaspésie

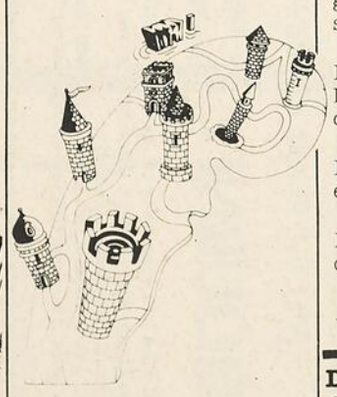

Découverte d'une région maritime
du 9 au 20 juillet
du 23 juillet au 3 août
et du 6 au 14 août

La grande passe des Chic-Chocs

Le prix comprend

Le transport en minibus au départ de Montréal et de Québec, ou de toute autre région si vous formez un groupe de 14 personnes.

L'hébergement et les repas à la ferme, dans les auberges et bases de plein air et ou en camping.

Les activités au programme ainsi que les équipements.

L'encadrement par une personne-ressource de Tourbec.

...Et une meilleure connaissance du Québec.

Eligibilité

Le programme ''Découverte du Québec'' s'adresse à tous les jeunes Québécois et Québécoises de quelque région qu'ils soient, travailleurs ou étudiants, âgés de 14 à 18 ans ou de 18 à 30 ans.

Dates

Les ''longs séjours'' ont lieu en juin, juillet et août; les ''fins de semaine'' en juin, septembre et octobre.

DÉCOUVERTE RÉGIONALE: les voyages de découverte régionale se déroulent dans une seule et même région. Ils favorisent ainsi l'intégration avec les gens du milieu et une meilleure connaissance de la géographie, de l'histoire, de l'activité socio-économique et des attraits touristiques de la région visitée.

Exemple d'un voyage de découverte régionale

Charlevoix: Un roman de caps et de baies

Une route à flanc de montagne, une succession de caps et de baies, une vue splendide sur le St-Laurent, des villages paisibles et surtout pittoresques, des gens accueillants comme les Gagnon, les Bouchard, les Simard; la pêche à l'éperlan sur les quais, des vestiges du passé: on ne peut mieux décrire le pays de Charlevoix.

Au programme: séjour à Baie St-Paul, visite de l'Ile aux Coudres et accueil dans des familles; visite de la papeterie St-Gilles; camping sur la côte, excursion aux palissades de St-Siméon où vous retracerez l'époque glaciaire au Québec; traversée du Saguenay jusqu'à Tadoussac. Charlevoix, c'est tout un roman... de caps et de baies!

Découverte thématique

Autres programmes

LES LONGS SÉJOURS

Du pin sur la planche

L'exploitation forestière
du 17 au 26 août

''On mouve ensemble''
Le mouvement coopératif
du 13 au 22 juin

Partis sur une toune
Le folklore
du 25 juin au 3 juillet
et du 27 juin au 5 juillet

A chacun son métier d'art

Les métiers d'art
du 9 au 17 juillet

Assis entre deux chaises... roulantes

LES FINS DE SEMAINE*

L'homme des cavernes

Exploration de cavernes en compagnie de spéléologues de la Société Québécoise de Spéléologie
18-19 juin
24-25 septembre
1-2 octobre

L'automne plein la vue

Safari-photo en compagnie d'un photographe de l'Association Québécoise

Campement montagnais
sur la Côte Nord
du 17 au 28 août

Sur la piste des jarrets noirs

Séjour dans des familles
de la Beauce
du 14 au 20 juillet

Des moulins à ci, des moulins à ça

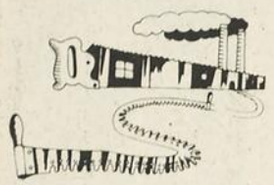

Découverte de la Mauricie
du 25 au 31 juillet

Le faire à cheval

Randonnée équestre à
travers les villages
communautaires du Bas
St-Laurent
du 23 au 29 juillet
et du 8 au 14 août

Au fil des Iles
Exploration des iles du
St-Laurent
du 5 au 11 juillet
du 23 au 31 juillet
et du 8 au 14 août

du 6 au 14 août

Mine de rien

Exploration minière en
Abitibi-Témiscamingue
du 5 au 13 juillet

LES FINS DE SEMAINE*

Ile au Coudres

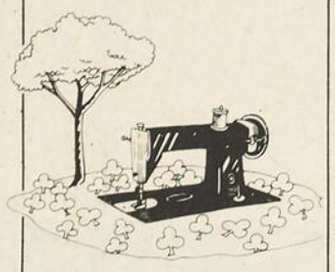

du 17 au 19 juin
du 3 au 5 septembre

Le Vieux-Québec
du 9 au 11 septembre
et du 16 au 18 septembre

Le Bas St-Laurent
du 2 au 5 septembre
et du 7 au 10 octobre

La Métropole
du 16 au 18 septembre

St-Alexis des Monts
du 23 au 25 septembre

Sault-au-Mouton

du 8 au 10 octobre

DÉCOUVERTE THÉMATIQUE:
Une nouveauté au programme "Découverte du Québec"
Les voyages de découverte thématique s'apparentent à un stage et ils s'adressent aux jeunes Québécois et Québécoises, étudiants ou travailleurs, spécialisés ou non, qui veulent explorer un aspect particulier de notre identité collective.

Ce type de voyage peut se dérouler dans une ou plusieurs régions. Cependant, la région n'apparait plus comme le but premier de la découverte. C'est plutôt le thème qui devient le fil conducteur de la découverte et qui permet de connaître la réalité sociale, culturelle, politique ou économique du Québec.

Exemple d'un voyage de découverte thématique

L'énergie: un puissant problème

Il fut un temps pas si lointain où l'on consommait les matières énergétiques pour presque rien sans même songer à l'éventuel épuisement de ces ressources.

Si le Québec bénéficie d'un potentiel hydro-électrique énorme, il n'en va pas ainsi pour le pétrole, le gaz naturel, le charbon, et autres sources pour lesquelles nous dépendons de l'extérieur.

Une chose est certaine: devant le "gaspillage" des richesses naturelles, notre attitude doit changer, et des politiques énergiques s'imposent au Québec comme partout ailleurs dans les pays industrialisés.

Au programme: visite du complexe hydro-électrique Manicouagan ou Baie de James; visite d'une centrale nucléaire, mise au point sur la recherche en énergie solaire; rencontre avec des spécialistes en matière d'énergie.

Date: 4 juillet - 12 juillet.

Tourbec, un service-voyage

Tous les programmes de voyage "Découverte du Québec" sont décrits dans le Média-Jeunesse de Tourbec. Faites-en la demande en remplissant le coupon-réponse ci-joint.

Je désire recevoir le Média-Jeunesse "Découverte du Québec" pour de plus amples renseignements.

Nom **Prénom** **Âge**

Adresse **Code postal**

Tél. **Résidence** **Bureau**

Étudiant ☐ **Travailleur** ☐

J2AL72

Familiarisation avec le
monde des handicapés
du 9 au 20 juillet

Un voyage de bonne nature
L'interprétation et la
protection de la nature
du 20 au 28 août

On est aux oies au... Cap Tourmente
Observation des oies en
compagnie de naturalistes
et d'ornithologues du
Centre d'Histoire
Naturelle du Cap
Tourmente
du 8 au 10 octobre

Design: Pierre Monat MÉDIALOG LTÉE Illustrations: Richard Larose

* Les voyages de fin de semaine s'adressent exclusivement aux jeunes travailleurs. Les départs se font de Québec ou Montréal.

Détenteur d'un permis du Québec

Bureau de Montréal
347 est rue St-Paul
Vieux-Montréal
H2Y 1H3
tél. (514) 866-1063

Bureau de Québec
29 rue d'Auteuil
Vieux-Québec
G1R 4B9
tél. (418) 694-0424

Tourbec

TOURBEC, un service/voyage à but non lucratif

Des vacances...

(suite de la page 23)

jour dans le but avoué de permettre aux familles québécoises de goûter au plaisir des vacances en dehors de leur milieu de vie quotidien. La chronique de cette semaine portera sur deux types d'organismes consacrés à cet objectif: Vacances-familles et camps familiaux.

Vacances-familles

Fondée en décembre 1971, Vacances-familles est une association sans but lucratif dont l'objet est de promouvoir des vacances populaires à la fois intéressantes et épanouissantes pour toute la famille. Vacances-familles exerce principalement son action au Québec, mais aussi au Canada et dans quelques pays étrangers. Son action consiste à établir un réseau d'hébergement à prix relativement modique, adapté aux familles, et à offrir quelques programmes de séjour correspondant à leurs besoins.

Le réseau d'hébergement est constitué d'auberges familiales, de centres de villégiature, de fermes, de chalets, d'institutions publiques et religieuses, de Cegeps, de maisons privées et même de quelques grands hôtels. Vacances-familles a conclu des ententes sur les prix et les services avec les diverses constituantes du réseau afin qu'elles répondent surtout aux besoins des familles à revenu moyen, qui adhèrent à l'association. À titre d'exemple, pendant la période de Pâques, il n'en coûtait que $12.00 par personne, par jour, comprenant le logement et la nourriture, dans les auberges familiales; $11.00 par personne, par jour, y compris le logement et la nourriture, dans les fermes (les jeunes de 7 à 16 ans ne payaient que $9.00 et les enfants de moins de 6 ans, la somme de $7.00). Durant la même période, une chambre dans un grand hôtel pouvait accommoder quatre personnes d'une même famille au prix raisonnable de $15.00.

Les vacances peuvent être prises pendant les quatre saisons et les participants trouvent sur les lieux d'hébergement de nombreuses possibilités d'activités: visites archéologiques, rencontres avec des artisans, activités de plein air, travaux aux champs... Pour l'été 1977, Vacances-familles attire notre attention sur des vacances à la réserve indienne de Ouiatchouan (Pointe Bleue), à cinq milles de Roberval; il offre également ses circuits en Gaspésie et sur la Côte Nord, son programme de descente de rivière en canot dans la région du Saguenay, son trajet en Acadie, en collaboration avec Vacances-familles du Nouveau Brunswick, ses ententes avec le Manoir Richelieu ainsi que des programmes de vacances culturelles en France de concert avec les Villages-Vacances-familles de France.

La formule est souple; la majorité des possibilités offertes par l'association s'adressent aux familles individuellement bien que certains projets de groupes, à prix forfaitaire, soient proposés à l'occasion.

Vacances-familles a rejoint en 1976 environ 20,000 personnes et prévoit doubler ce nombre en 1977. La contribution d'adhésion est de $10.00 annuellement par famille; des groupes, des associations et même des individus peuvent également adhérer à l'organisme. Un conseil d'administration de vingt-cinq membres élit un comité exécutif de quatre personnes qui préside aux destinées de l'association.

Enfin, Vacances-familles travaille à la mise sur pied de comités locaux composés de résidants, à l'intérieur d'un territoire déterminé, et intéressés à promouvoir des activités de type vacances familiales tout en favorisant le développement de leur propre localité. Le comité local est invité à jouer un rôle de premier plan quant à l'inventaire de lieux d'hébergement. Il découvre et recense les ressources éventuelles, et contribue à améliorer les services d'accueil et d'hospitalité des hôtes.

Pour des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à Vacances-familles, 1661 ave du Parc, Ste-Foy, Québec G1W 3Z3. Tél. (418) 658-0576.

Les camps familiaux

Il n'y a pas très longtemps, seuls les enfants, garçons et filles de 6 à 16 ans, fréquentaient les camps, conscients des tains responsables de ces camps, comscients des difficultés des familles qui veulent prendre des vacances à l'extérieur de la ville, ont décidé de modifier progressivement l'orientation de leur établissement pour répondre à cette réalité.

C'est ainsi que nous pouvons maintenant compter au Québec une dizaine de camps qui se donnent en tout ou en partie la vocation d'accueillir des familles pendant leurs vacances. Ces camps, membres de l'Association des Camps du Québec, sont surtout situés dans les Laurentides, au nord de Montréal, ainsi que dans les environs de Québec et de Sherbrooke. Ils présentent une formule de vacances communautaires avec encadrement: des moniteurs animent des activités socio-culturelles et de plein air pour les enfants, selon les divers groupes d'âge, et pour les parents. Les programmes des camps favorisent d'une part le regroupement familial dans le cadre de certaines activités de loisirs, lors des repas ou de quelques tâches ménagères, et permettent d'autre part aux parents de se reposer et de se divertir entre eux pendant que les enfants sont pris en charge par des moniteurs spécialisés.

Cette formule de base varie selon les camps: ainsi la participation aux activités organisées est libre pour toutes les catégories d'âges au Camp Bleu et Blanc, tandis que le Centre de plein air Marie-Paule insiste pour que les enfants participent aux activités qui sont organisées pour eux tout en reconnaissant une pleine liberté aux parents. Il y a d'autres différences, touchant les périodes d'ouverture durant l'année, les types de services, les coûts de participation. Plusieurs camps n'ont pas de frais fixes de participation et de séjour; ils adoptent une échelle proportionnelle aux revenus des familles. Pendant la période estivale, certains camps bénéficient de subventions de Centraide pour accueillir des familles à faible revenu pour un prix très bas, calculé en fonction du coût de nourriture de chaque famille.

Les équipements, généralement modestes mais de bonne qualité, sont différents d'un camp à l'autre: le Domaine Notre-Dame a des chalets pour six personnes, des chambres pour couples et des emplacements pour le camping, tandis que le Centre de plein air Marie-Paule est constitué d'un grand établissement en forme d'U, comprenant des chambres pour deux et huit personnes.

Enfin, plusieurs camps situent leur action dans une perspective plus vaste d'intervention sociale et communautaire. Le Camp Bleu et Blanc dessert essentiellement les familles de St-Henri, Verdun, Lafontaine, Ville-Emard; le Carrefour des Citoyens de l'Avenir, camp familial multi-ethnique, favorise l'intégration et l'adaptation des immigrants à la société québécoise.

Pour obtenir la liste des camps familiaux, on peut se procurer l'Annuaire des Camps 1977 en rejoignant l'Association des camps du Québec, 1415 est, rue Jarry, Montréal H2E 1A7. Tél. (514) 374-4700, postes 447-448.

Autres avenues

D'autres avenues s'ouvrent à ceux qui désirent passer des vacances en famille: le programme Hébergement à la ferme de la Fédération des Agricotours, certaines bases de plein air, le réseau des campings publics et privés. Nous y reviendrons dans les prochaines semaines. Quelques articles auront une portée générale, d'autres aborderont des cas particuliers en soulignant la réalité de l'intérieur, telle que vécue par les familles elles-mêmes!

●

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
VENTE ET LOCATION D'AUTOMOBILES EN EUROPE
AIR FRANCE
EUROP AUTO
T.T.
AUTO VACANCES
SIMCA - RENAULT - CITROËN - V.W. - AUDI - PEUGEOT - FIAT
PERMIS PROVINCE QUÉBEC 50493
LE GRAND SPÉCIAL 1977 SIMCA 1307S
SIMCA VOITURE DE L'ANNÉE
POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

CLUB JEUNESSE
5450, CÔTE-DES-NEIGES
Suite 304, MONTRÉAL
Tél. 341-4425 Permis no 750150342

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université
suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485

voyages rim travel
388-9241
Une equipe dynamique pour vous servir
1220 EST FLEURY MONTREAL QUEBEC H2C 1R1
Permis No 50475

AGENCE DE VOYAGE
Lajeunesse
PERMIS 50-357
381-5365
9257 LAJEUNESSE

VOYAGES JACQUES CARTIER
LES TERRASSES 220
705 ouest STE-CATHERINE
281-1750

Depuis le 6 Déc. 1976
LES GRENOUILLES ONT DES AILES.
FM 96.9 ckoi

La GRÈCE 77
Prix $512.00
● Centres de Jeunesse
● Hôtels
● Croisières aux îles
● Circuits organisés
● Location d'Autos
● Location de Yachts
● Excursions Spéciales
Pour un service complet et dates de départs, consultez:
Olympia Express
TOURIST & TRAVEL OFFICES
5200, Park Ave., Montréal. Qué.
Tél.: 276-8537
Ville de Québec
Appeler Mme Simard - tél. 651-5027
Permis 75-01-50174

Jardinage

Les haies

par monsieur Tulipe

Une haie peut servir à plusieurs fins: briser le vent, atténuer les bruits de la circulation, permettre une certaine intimité, camoufler les arrière-cours et surtout enjoliver votre propriété. Il en existe une grande variété pouvant répondre aux exigences de chacun. Divisons-les d'abord en deux grandes familles: les arbustes à feuilles caduques et les arbustes à feuilles persistantes. Selon la variété choisie, votre haie sera plus ou moins haute. Une haie basse sert surtout à donner du relief à une propriété alors qu'une haie plus élevée dégagera une atmosphère d'intimité. Le type de sol dont on dispose détermine en grande partie le type de plants que l'on utilisera.

Pour les haies à feuilles caduques, on choisira parmi les variétés suivantes: le tamaris, le groseiller, la hart rouge, le troène, etc..., si l'on désire une haie basse; si l'on préfère une haie plus élevée, on songera alors au févier à trois épines, au chèvrefeuille, au lilas, à l'orme chinois, au seringa ou encore au mélèze indigène.

Pour les haies à feuilles persistantes, on pensera au buis de Corée, au pin blanc, au pin rouge, au pin sylvestre, à l'épinette blanche sauvage, au genévrier, au sapin ou au célèbre thuya d'Occident, mieux connu ici sous le nom de cèdre.

Période de plantation

Lorsque le choix des arbustes est fait, il reste à savoir quand les planter pour obtenir les meilleurs résultats. En ce qui touche la haie à feuilles caduques, on la plante au printemps avant l'éclatement des bourgeons ou encore après que les feuilles sont tombées à l'automne. Dans le cas de la haie de conifères, on peut la planter au printemps ou à la fin de l'été, soit du 15 août au 15 septembre. Le thuya peut être planté presqu'en tout temps si on prend soin de l'arroser fréquemment.

Plantation

On choisit de préférence des plants petits. On creuse une tranchée de 15 à 18 pouces de profondeur et d'une largeur de 18 pouces. On place avec soin le bon sol de surface sur un côté de la tranchée et le sous-sol de l'autre côté. On dépose ensuite une couche de 2 à 3 pouces de fumier décomposé ou de mousse de tourbe dans le fond de la tranchée. On recouvre ensuite de 2 à 3 pouces de bon sol et l'on plante la haie à un niveau légèrement plus profond que celui que les arbustes occupaient antérieurement. La plantation en une seule rangée est préférable. On peut immerger les plants dans l'eau quelques minutes avant de les placer dans la fausse, pour éviter que les petites racines ne se dessèchent. On arrose soigneusement les plants et on recouvre du sous-sol que l'on tasse fermement. On espace les plants de 8 à 18 pouces environ selon la variété choisie.

La taille

Pour les variétés à feuilles caduques, il convient de les rabattre à 2 ou 3 pouces au-dessus du point de croissance de l'année précédente. Dans le cas de conifères, il est préférable de n'élaguer que les jeunes ramilles. Il ne faut jamais tailler les arbustes à la base du point de croissance de l'année.

Au Québec, en raison du climat et des accumulations de neige, il est préférable de tailler la haie de façon à ce qu'elle soit arrondie ou pointue au sommet et légèrement plus large à la base (voir illustration 1). Une haie plus étroite à la base qu'au sommet est beaucoup plus vulnérable aux intempéries et risque de se briser fréquemment (voir illustration 2). On recommande parfois de déposer sur le sol une couche d'écales de sarrasin ou de morceaux d'écorce de pin pour empêcher la croissance de mauvaises herbes.

Personnellement, j'ai déjà planté des haies de chèvrefeuille et de lilas près des plates-bandes de fleurs; quelques années plus tard, les repousses de ces haies envahissaient mes plates-bandes. C'est pourquoi je vous suggérerais de placer vos plates-bandes à bonne distance de votre haie ou alors de choisir pour votre haie une variété d'arbustes qui n'engendrent pas de repousses.

Lorsqu'ils plantaient une haie, les anciens cultivateurs déposaient une poignée d'avoine sur les racines des conifères; apparemment, ceci facilitait la "reprise" des arbustes, en raison de la vitamine "B" que contient cette céréale.

Prenez bien soin de planter votre haie assez loin du chemin afin qu'elle ne souffre pas du sel ou du calcium lorsqu'on refoule la neige en hiver.

J'aimerais en terminant signaler à l'attention des municipalités qui seraient désireuses d'aménager des espaces verts dans leur territoire en y plantant des haies ou des conifères, que le ministère Québécois des Terres et Forêts peut les aider considérablement en leur fournissant les conseils nécessaires et peut-etre même le matériel requis. Il serait souhaitable qu'une véritable politique québécoise voit le jour dans ce domaine car un grand nombre de nos villes gagneraient beaucoup à être enjolivées de cette façon, plutôt que de camoufler leurs fonds-de-cours derrière d'immenses et affreux panneaux multicolores. ●

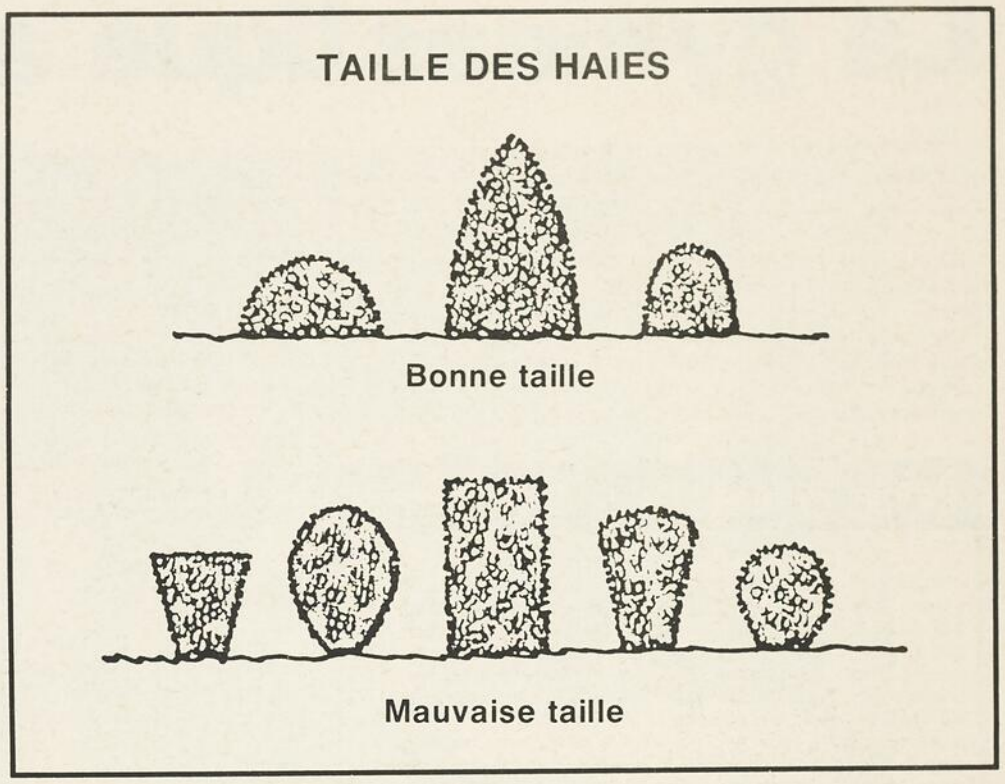

PERMIS: 50-357

AGENCE DE VOYAGE
Lajeunesse
TRAVEL AGENCY

Tél.: (514) 381-5365
9257, rue Lajeunesse, Montréal, H2M 1S3, Qué.

L'AVENTURE:
N'EN RÊVEZ PLUS, VIVEZ-LA!

UN CHOIX DE RÊVE:

AMAZONIE: DESCENTE DE RIVIÈRE EN PIROGUE
départs: août, septembre, octobre
tout compris: $995.00

ANDES: EXPEDITION A DOS DE MULE
départs: juin, juillet, août
tout compris: $995.00

GALAPAGOS: DECOUVERTE D'UNE FAUNE UNIQUE AU MONDE
départs: juin, juillet, août
tout compris: $1285.00

MAROC: RANDONNEE PEDESTRE DANS LE HAUT-ATLAS
départs: juin, juillet, août
tout compris: $950.00

Le prix inclut: transport aérien, 3 repas par jour, hébergement, services d'animateurs, transport en autobus à l'intérieur du pays, taxe d'aéroport de Montréal.

Vous avez?...
— de l'humour à revendre
— le goût de l'effort commun
— le respect de soi et des autres
— le désir de vivre une expérience de vie intense
— l'envie de partir non pour fuir mais pour découvrir

Hélène et Patrick Chaput vous attendent

CLUB AVENTURE VOYAGES Inc.
399, Curé Labelle, Chomedey, Laval, 688-4632

Sports

La gymnastique active

par René Bataille

Dans la trentaine, Richard expérimente une méthode d'enseignement toute nouvelle. S'inspirant de la méthode progressive utilisée en français et en mathématique, il a réussi à mettre au point, après 8 ans de recherches, une technique qui promet beaucoup avec peu de frais.

Diplômé de l'Université d'Ottawa, il termina son cours en éducation physique à l'université du Québec. Il est présentement professeur à l'école Jacques-Dupire, située sur le boulevard Pierre-de-Coubertin.

''Je trouvais que les coup de temps y était beau-étaient ternes et que beaucoup de te-ps y était gaspillé. Les appareils disponibles étaient peu utilisés ou pas du tout. Pendant les cours traditionnels, les enfants attendent leur tour en file indienne. Un exercice de 30 secondes toutes les 15 minutes, il n'y a pas de quoi motiver un jeune.''

Chacun selon son rythme

Pour le professeur Glenn, il fallait redonner les appareils aux élèves qui les occuperont pendant tout le temps disponible. Les principes de base: à chacun selon son rythme et le progrès continu, avec la possibilité pour chaque élève de créer ses propres exercices.

Le plan du cours de Gymnastique Sportive se divise en plusieurs étapes préparatoires aux exercices disponibles. L'initiation ou approche libre, l'enfant fait connaissance avec le matériel et apprend à s'évaluer face aux appareils.

Avec l'apprentissage ou approche dirigée, l'enfant établit des relations avec le groupe, la classe s'étant divisée au préalable en ateliers ou groupes restreints. Dans une troisième étape, il s'agit d'ajouter l'élément du jeu aux exercices, on connaît l'importance du jeu en pédagogie. Vient alors la phase de l'élan, le professeur s'efforce d'établir un contact d'affection sincère entre lui et les élèves.

Une fois les quatre premières étapes passées, l'enfant s'initie aux techniques de base proprement dites qui font appel à une certaine progression. Il peut d'ores et déjà se servir des planchettes mises à sa disposition sur lesquelles sont décrits les différents exercices. Il devra aussi remplir de lui-même la fiche individuelle au fur et à mesure qu'il fait un des 140 exercices qui y sont fichés, dont 10 par appareil.

La Gymnaestrada

Après trois mois de pratique, les jeunes sont sélectionnés pour la gymnaestrada, la grande finale qui se déroule devant un public composé de parents, de professeurs et d'enfants. L'or, l'argent et le bronze y sont à l'honneur et sont remis aux enfants après décision d'un jury. Cette année, le jury était composé de madame Doris Richer, animatrice pédagogique du district, M. Raymond Robidas, coordonnateur de l'éducation physique à l'élémentaire et M. Denis Trudeau, coordonnateur de l'éducation physique au secondaire.

Ce sont les parents qui remettent, eux-mêmes, les médailles à leurs enfants, tout heureux de cette reconnaissance. Après la séance, je me suis permis d'écouter les commentaires des jeunes athlètes: ''Ma maman pleurait lorsqu'elle m'a remis la médaille et l'accrochait autour de mon cou, je ne l'ai jamais vue comme ça'', disait une petite fille de cinquième année encore toute émue; ''Papa devait aller travailler aujourd'hui et a décidé de prendre une demi-journée de congé parce que je lui avais dit que s'il venait, ça m'aiderait à gagner une médaille'' expliquait un jeune garçon qui n'avait pas eu la chance de recevoir la médaille des mains de ses parents absents.

Située dans l'est de la ville, l'école Jacques-Dupire dessert des familles québécoises à revenus moyens. On y sent la sincérité des gens ''ordinaires'' qui ne sont pas encore habitués à l'atmosphère détendue qui se dégage en pareille occasion.

La technique moderne au service de la gymnastique sportive

En plus de créer la motivation grâce au spectacle final, Richard Glenn qui n'est jamais à court d'idées, avait réussi à convaincre le câble de filmer tout le spectacle ainsi que le débat qui s'ensuivit. Ce facteur supplémentaire était certes plus motivant encore pour ces jeunes qui se verront sans doute pour la première fois à la télévision.

En pratique, les jeunes, dès leur arrivée en classe, se divisent en petits groupes et se dirigent vers les appareils. Ils examinent la planchette descriptive et commencent à se mettre en mouvement. Richard Glenn a dessiné sur ces planches, une série d'exercices à faire pour chaque appareil.

Pour mieux expliquer les exercices, le professeur met à la disposition de ses élèves des films en couleur qu'il a filmés lui-même avec un Super-8. Adapté sur des projecteurs jouets de Fischer-Price, le film peut être visionné par l'enfant avant de faire l'exercice en tournant la manivelle à la vitesse désirée.

Aux appareils, les enfants peuvent soit s'inspirer de la planchette ou créer et inventer leur propre exercice. Une personne non avertie qui assisterait à un tel cours, demeurerait perplexe devant l'activité de ces jeunes qui se promènent d'un appareil à l'autre dans un ordre peu

Richard Glenn et une de ses élèves

les bonnes tables

par Roch Côté

On a beau faire une chronique qui s'appelle ''les bonnes tables'', il n'est pas garanti que la table sera bonne chaque semaine. Je n'aime pas beaucoup dire que j'ai mal mangé, j'essaie, autant que possible, de trouver des bonnes places, mais il arrive, comme cette semaine, que l'on frappe un noeud.

Le ''noeud'' en question se situe dans le Vieux Montréal. Le Vieux-Montréal, c'est un peu comme le Vieux-Québec ou le quartier latin à Paris ou encore comme tous les quartiers historiques des grandes villes: ça foisonne de petits restaurants à l'allure sympathique, style vieilles pierres ou vieilles poutres, mais le décor y a malheureusement tendance à tenir lieu de menu. J'ai appris à me méfier de ce genre d'établissements: il y règne souvent des roitelets du commerce qui flairent la bonne affaire mais qui seraient plus à leur place dans l'industrie du maquillage que dans la restauration.

Vous avez déjà ''deviné'' que je n'ai pas aimé ma visite cette semaine au restaurant ''Au Vieux Montréal'' (361 est, rue Saint-Paul) qui loge dans une belle cave, juste en face de l'ancien marché Bonsecours, qui est tenu, je crois, par des Français, mais qui ne fait pas spécialement honneur à la mère-patrie. Par exemple, une crème d'asperges qui goûte l'eau et vaguement le lait et des carottes râpées qui trempent dans l'huile sans le moindre soupçon de jus de citron, c'est des choses qui ne se font pas entre cousins. Une brochette de foies de poulet mollasse et agglutinée ça ne se fait pas non plus; quant à la truite japonaise d'élevage à chaire blanche, ça peut toujours se servir mais il faut un peu d'habilité à la poêle pour éviter que ça sombre dans le vague et le fade. Rien à dire sur la tarte aux ananas. Mais sur l'addition de plus de $21 pour deux avec une bouteille de Sylvaner, je dirai que c'est trop cher pour une cuisine aussi bâclée.

Tourisme et biologie: chasse aux sangsues géantes

(AFP) M. Roy Sawyer, un biologiste de l'université de Californie, a invité tous les touristes en mal d'aventures à chasser les sangsues géantes en Guyane française.

Ainsi, pour 1.375 dollars tous frais compris, ces explorateurs d'un genre nouveau pourront traquer les ''haementeria ghilianii'', nom scientifique de ces sangsues, longues de plus de sept centimètres, et les acclimater en Californie en vue de leur reproduction. M. Sawyer espère étudier leur système nerveux et envisage de les utiliser pour composer un anticoagulant utilisé en chirurgie ou chez les grands cardiaques.

RESTAURANT
Chez
VITO
...un savoir faire
Mecca gastronomica
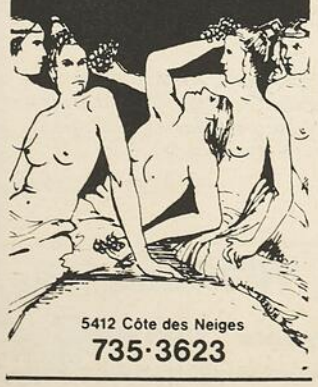
5412 Côte des Neiges
735·3623

RESTAURANT
Tunis
447 St-François-Xavier
Vieux Montréal
843-7787
Couscous

apparent que les élèves et le professeur sont seuls à connaître.

Une méthode très exigeante pour l'éducateur

"Bien entendu, cette méthode est plus exigeante pour l'éducateur qui doit préparer des fiches, les vérifier, dessiner des exercices sur les fameuses planchettes et suivre l'évolution des élèves qui ont chacun un programme différent. Il est plus facile de continuer la méthode traditionnelle plutôt terne pour les élèves."

Tout en comprenant la réticence des professeurs, M. Glenn est convaincu de sa méthode:

"Il y a toujours cette crainte innée chez nos professeurs du danger à cause d'un manque de surveillance de tout instant. Grâce à l'atmosphère dégagée et la confiance qui règne, les jeunes sont relaxés et travaillent sans pression extérieure. Il faut dire qu'il est toujours préférable de commencer très jeune.

"Je ne crois pas faire des Nadia avec mes élèves, mais je sens que la méthode permet une meilleure utilisation du temps et des appareils déjà disponibles dans nos écoles du Québec."

Quant aux accidents, ils sont extrêmement rares. Si l'on tient compte du temps d'appareil, le danger est minime.

Les Français sont enthousiasmés par cette méthode

À l'heure actuelle, Richard Glenn est le seul à faire appel à la méthode progressive en gymnastique sportive, ou gymnastique artistique. Il espère que le ministère y accordera une attention toute particulière, d'autant plus qu'il s'agit d'une innovation québécoise d'activité qui s'adresse à la masse et qui nécessite peu de frais supplémentaires, mais..... beaucoup de dévouement de la part des éducateurs.

À un visiteur français, venu expliquer la méthode d'enseignement progressif en français et en mathématique, la directrice de l'école Jacques - Dupire, Mlle Lambert était toute fière d'affirmer: "Nous l'avons déjà cette méthode-là chez nous, en gymnastique" et le pédagogue eut bien hâte de se la faire expliquer et d'assister à un cours.

Enthousiasmé, le professeur français n'avait qu'une seule idée en tête: la développer en France.

●

Grands amis,
grandes soirées,
Grand Marnier

La grande liqueur
française à base de cognac*

*(acquit jaune d'or) origine

Plein air

Notes sur l'omble de fontaine et le saumon

par Robert Saint-Jean

Plusieurs ont déjà leurs méthodes de pêche pour ce poisson aussi appelé truite mouchetée. Mais le connaît-on vraiment? Qui sait si les notes qui suivent ne pourrait pas vous aider à mieux le connaître et ainsi augmenter vos chances de succès?

Age et taille

A l'état sauvage, il dépasse rarement 5 ans et jamais 8. Il atteint sa maturité sexuelle à l'âge de 3 ans. Le record de taille appartient à un spécimen de la rivière Nipigon capturé en 1915. Il pesait 14.5 livres. On capture chaque année un assez grand nombre d'ombles variant entre 5 et 6 livres. Les captures dépassant 10 livres sont très rares.

Son habitat, sa nourriture

Il habite des cours d'eau et des lacs d'eau fraîche, claire et bien oxygénée. Lorsque l'eau se réchauffe au cours du printemps, il recherche alors des températures inférieures à 68°F (20°C). En rivière, lorsque l'eau se réchauffe, l'omble descend le courant et se déplace vers des nappes d'eau plus considérables.

En ce qui touche sa nourriture, disons d'abord qu'il est carnivore. Les jeunes et les individus de taille moyenne consomment de grandes quantités d'insectes terrestres et de larves d'insectes aquatiques. On dit souvent que le brochet est un espèce de "bouffe-tout" mais que la truite, elle, est sélective. Voilà qui est faux. Plusieurs spécialistes qui ont procédé à des analyses du contenu de l'estomac des ombles ont trouvé des vers, des sangsues et des crustacés, plus de 80 espèces d'insectes aquatiques, dont les plus communes étaient les larves de phryganes, d'éphémères, de moustiques et de simulies; plus de 30 familles d'insectes terrestres y compris des araignées et des fourmis; des mollusques; des limaces et des coques; des poissons de plusieurs espèces; des jeunes et des oeufs d'ombles, des ménés, des épinoches, des cottidae, des grenouilles et des salamandres. Croyez-le ou non, même une petite couleuvre fut trouvée dans un omble de sept pouces de longueur.

Les ombles des eaux nordiques mangent en été un certain nombre de petits mammifères. Surtout des campagnols communs et roussâtres et des musaraignes. Une étude sur la nourriture et la croissance a démontré qu'à une température de 55.4°F (13°C), l'omble consomme, par semaine, une quantité de ménés égale à 50% de son poids, mais qu'à des températures inférieures ou supérieures la consommation diminuait.

Chers amis pêcheurs, que leur offrirez-vous lors de vos prochaines excursions? Il vous suffit de connaître le plan d'eau que vous aurez choisi. Ce petit glouton vous aidera probablement à faire ou refaire votre réputation. Mais attention, car il lui arrive aussi de prendre... des congés.

En bouquinant sur le plein air!

Pour ceux qui voudraient se lancer dans la grande aventure de la pêche au saumon, je dois dire que les livres rédigés en français à ce chapitre se font rares. Cependant, LEMEAC a édité en 1975 un ouvrage de Jean Paul Dubé intitulé: **Technique de la pêche au saumon.** 200 pages, 27 illustrations.

L'auteur indique l'équipement requis: perche, moulinet, soie, bas de ligne, etc. Il traite aussi de la mouche. Ces mouches sont spécialement conçues pour le saumon. Il indique son choix selon les circonstances de pêche. Un chapitre est dédié à la méthode de pêche, puis sont successivement traités: les fosses et déplacements des saumons, l'interprétation des sauts, l'engagement final et les accessoires de pêche tels que le canot, les cuissardes, le queutard et les lunettes polarisées. Il termine en parlant des montaisons d'autrefois et du poids du saumon d'après sa longueur. Il explique la façon de saigner un saumon, ainsi que la façon de le relâcher.

Ses explications sont claires, faciles à comprendre et agréables à lire. Le prix du volume est d'environ $7.00.

●

POUR VOS ANNONCES
ET
VOS PLANS-MEDIA
NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET

La grille libérée

par Rene Tellier — no 10

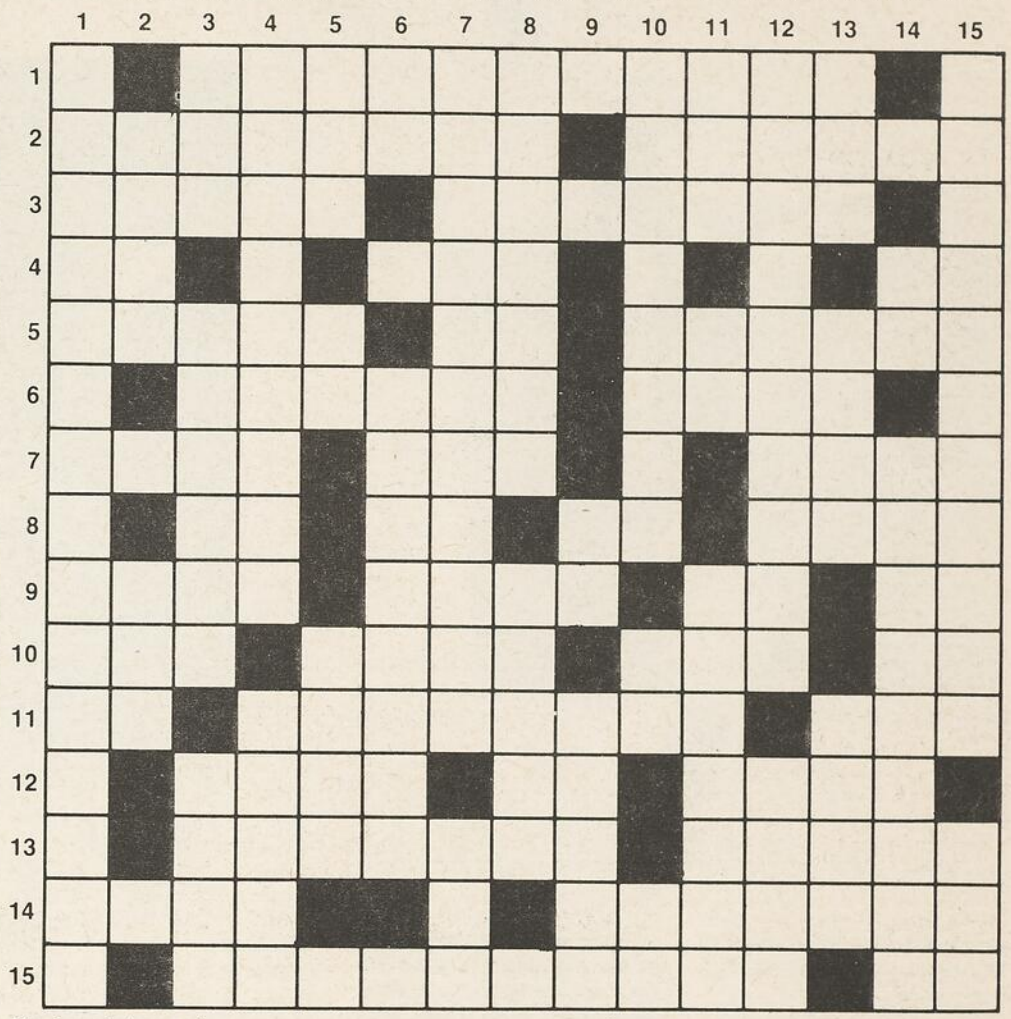

Horizontalement:

1—Titre d'un microsillon d'un grand chansonnier québécois (4 mots)
2—Le Canada à la Trudeau en est une véritable — Répara le mur.
3—Ville de Belgique de moins en moins française — Rôle de peu d'importance.
4—Article — Salut, César — Accord américain.
5—Outil de chirurgien — tous et personne — Rêve de bridgeur.
6—Exprimait — Préfixe où il y a du sang.
7—Pas un autre — Pour la petite balle — Pas à un autre.
8—Dans le S I — Abréviation dont l'emploi diminue — Métal précieux — Multinationale vendeuse de carburant.
9—Garnit le bâtiment — M. Jourdain n'en faisait pas — Symbole du numéro atomique 25 — Symbole du no 17.
10—Indécente — Terminé ou peintre italien — D'égout ou d'opéra — Lac des Pyrénées.
11—Sert à lier — De 250 km, entre Québec et Montréal — Prénom du ministre des Affaires Municipales.
12—Assassiné à Saïgon en 1963 — Comme un ver — Plante riche en huile.
13—Très petite baie — Nerveux, inquiet.
14—Qui choque notre sens artistique — Nombreuses, multiples.
15—Grande ville de Crimée — Personnel.

Verticalement:

1—Nom du chansonnier dont il est question au 1 horizontalement (2 mots).
2—À faire parfois à la sauce — Instinct animal qui amène des combats à finir.
3—Celle du succès est bien connue — Contrée soumise par David — Porté par les notables à la Fête-Dieu.
4—Science que favorisait Hitler — On l'aime grasse, dodue.
5—Sur une rose — D'un auxiliaire — As confiance (pron.).
6—Symbole du no atomique 22 — Nous vient des ancêtres.
7—Semblait la méthode du gouvernement de '70 à 76 — Possessif.
8—Pas du tout cordiale entre les Gens de l'Air et la CATCA — Gai, agréable.
9—Restes pour le chien — Nouvel espagnol.
10—Débarrasser des corps étrangers — Travailler avec la herse (épeler) — Agence de presse.
11—Romains — Pour appeler — De la musique... s.v.p.
12—Avec calme, avec résignation — Le doigt dedans jusqu'au... coude.
13—Sainte — Combien, depuis six ans, pour régler des grèves? — Préfixe exprimant l'idée de femme.
14—Cardinaux opposés — Groupes de la Sûreté du Québec.
15—Titre d'une "toune" du chansonnier en question (2 mots) — Fais usage.

Solution du no. 9

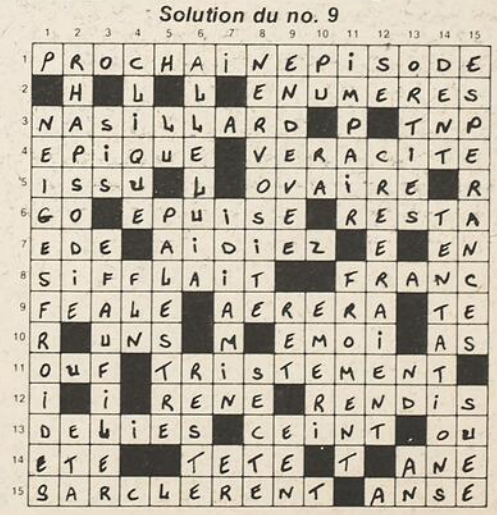

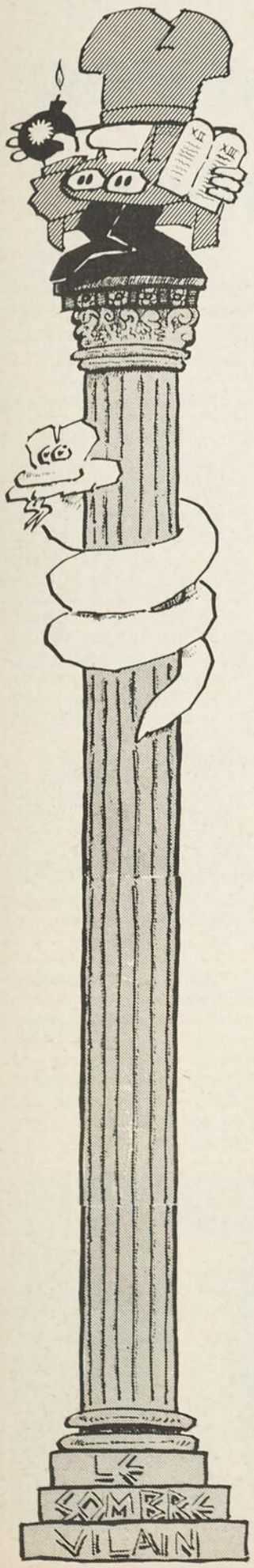
LE SOMBRE VILAIN

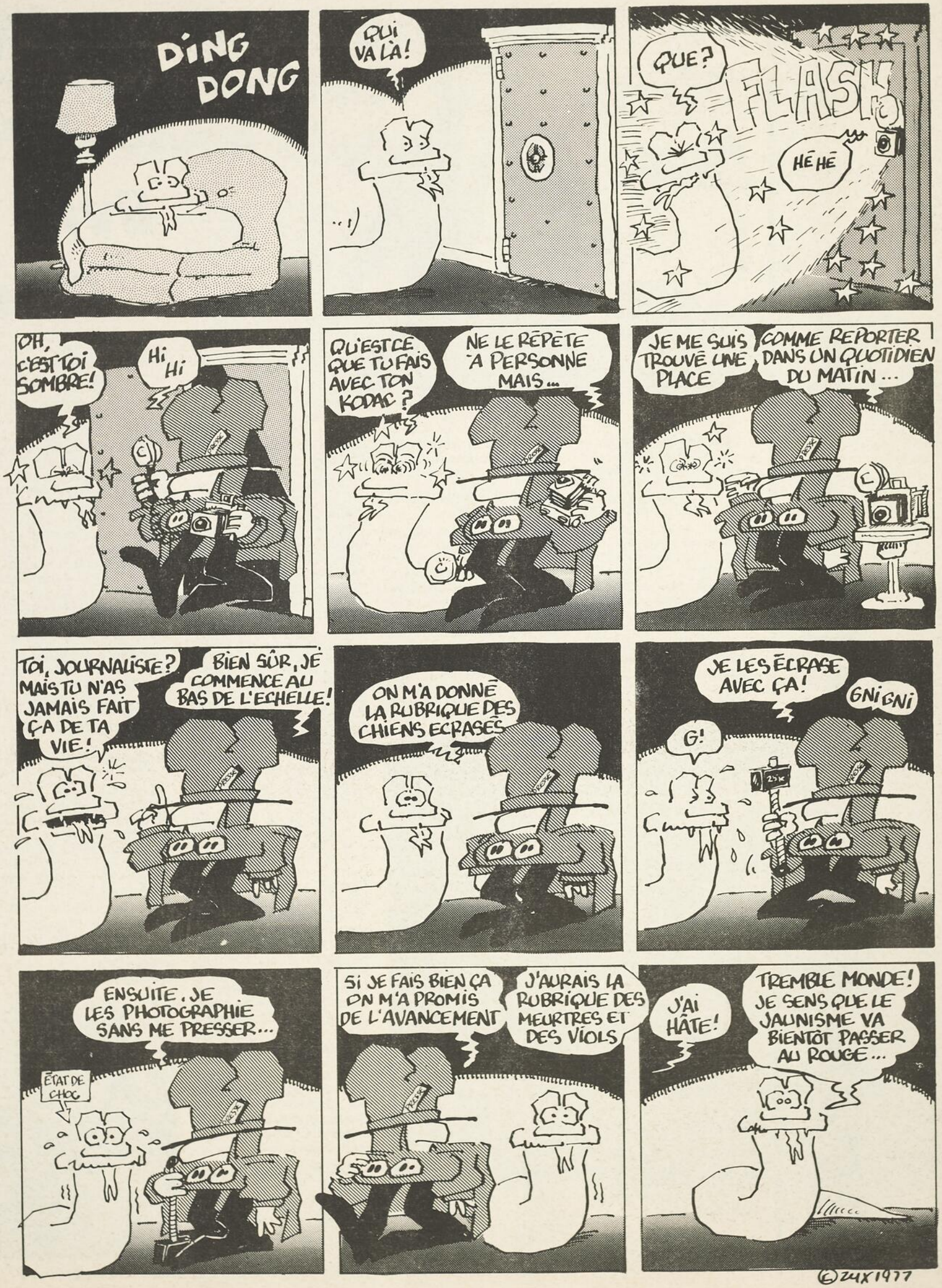
DING DONG
QUI VA LÀ!
QUE?
FLASH
HÉ HÉ
OH, C'EST TOI SOMBRE!
HI HI
QU'EST CE QUE TU FAIS AVEC TON KODAC ?
NE LE RÉPÈTE À PERSONNE MAIS...
JE ME SUIS TROUVÉ UNE PLACE
COMME REPORTER DANS UN QUOTIDIEN DU MATIN...
TOI, JOURNALISTE? MAIS TU N'AS JAMAIS FAIT ÇA DE TA VIE!
BIEN SÛR, JE COMMENCE AU BAS DE L'ÉCHELLE!
ON M'A DONNÉ LA RUBRIQUE DES CHIENS ÉCRASÉS
JE LES ÉCRASE AVEC ÇA!
GNI GNI
G!
ENSUITE, JE LES PHOTOGRAPHIE SANS ME PRESSER...
ÉTAT DE CHOC
SI JE FAIS BIEN ÇA ON M'A PROMIS DE L'AVANCEMENT
J'AURAIS LA RUBRIQUE DES MEURTRES ET DES VIOLS
J'AI HÂTE!
TREMBLE MONDE! JE SENS QUE LE JAUNISME VA BIENTÔT PASSER AU ROUGE...
©24X1977

arts et lettres

J'ai visité la Foire du livre avec Gaston

par Jacques Larue-Langlois

Dès l'entrée, il y a la tribune d'honneur d'où les invités de marque doivent, dans quelques minutes, adresser la parole à l'occasion de l'ouverture officielle de la Foire Internationale du livre de Montréal(FILM).Deux ministres fédéraux y ont déjà pris place: Marcel Lessard (développement économique régional) et Donald Macdonald (finances). On ne peut oublier que ce dernier a déclaré, à la suite de la publication par le gouvernement du Québec, il y a une quinzaine, du Livre blanc sur la langue: "Si on empêche les Canadiens-Français d'apprendre l'anglais, on brime leur développement mental et intellectuel". Et on se demande vraiment ce qu'il fait là.

Les officiels portent tous ce que notre cicerone pour la circonstance, Gaston Miron, poète et éditeur, appelle "l'oeillet trudeauiste". Effectivement, les boutonnières fleurissent comme les bourgeons des grands érables du parc Lafontaine. Chacun y va de son bon mot. Personne — ou presque — n'écoute. Et même en tendant l'oreille, on ne parvient pas à entendre un seul mot d'anglais.

Au milieu d'un discours de circonstance, des manifestants s'avancent, portant pancartes et lançant papillons où l'on peut lire:

Manifestez votre appui aux employés syndiqués du CEC (Centre éducatif et culturel), en grève depuis le 26 août 1976:

Boycottez le stand du CEC à la FILM, un stand monté par des briseurs de grève

Boycottez le stand Hachette, propriétaire à 50% du CEC

Boycottez le stand des éditions La Presse

La Presse Ltée, propriétaire à 50% du CEC.

L'orateur, qui s'est tu un moment, reprend comme si de rien n'était le fil d'un discours aussi monotone que pompeux.

Miron le magnifique dit: "Non, non, pas de photos. Moi j'connais rien là d'dans, la Foire du livre. Pas question.... etc..." Claire (notre photographe) qui a eu peur un moment, reprend son appareil et entreprend de tirer le binette à Miron. Il palabre et gesticule à sa façon et a, en fait, des milliers de choses à dire sur la Foire du livre.

— "As-tu vu ça? Ces gens-là (les protestataires de tout-à-l'heure) réclament la nationalisation de l'édition. Tu vois ça? Les éditeurs font à peine 12% de profit sur la vente d'un livre... La nationalisation de l'édition c'est la fin de la liberté culturelle: ils l'ont en URSS: t'as-vu leur stand? Une idée, une pensée, pas de déviations... Mais à part de ça, ils ont ben raison dans leurs revendications."

On rencontre plein de gens qui saluent Miron. En fait tout l'monde connaît Miron. Saluts à Naim Kattan. Saluts à Pierre Perreault. Baise-main à Danielle Ross (directrice des Presses de l'université de Montréal). Et nous voici devant le kiosque 304, conjointement partagé par **Parti-Pris, l'Hexagone, le Noroît, les Éditions Cul-Q, la librairie Déon et V.L.B. Éditeur.**

La littérature québécoise est ici. Les livres qui se vendent sont ailleurs, mais c'est ici qu'on retrouve les auteurs qu'on peut qualifier de "littéraires". Ne manquent au tableau que **Leméac, H.M.H.** et **Fides,** qui ont leurs propres stands.

— "Certains ont reproché à la Foire du livre de ne pas faire la place d'honneur aux écrivains québécois. Or, la Foire n'est pas la place des écrivains nationaux. C'est une foire internationale. Les foires internationales sont régies par des règlements internationaux qu'il faut absolument respecter, sous peine d'en perdre le statut. Tu sais, les sommes affectées à la Foire ne proviennent pas d'organismes qui aident traditionnellement l'édition. Elles viennent, sous forme de subventions, de ministères non directement liés à la culture. La Foire est subventionnée pour son aspect commercial. Vous autr' les journalistes, vous écrivez n'importe quoi. Viens avec moi. J'vas d'décrucher un peu."

Combien ça coûte

Miron Gaston m'entraîne, presque par la manche, jusqu'à l'adjoint au directeur général de la FILM, Claude Choquette, qu'il vient d'apercevoir.

Ce dernier nous apprend que la Foire (coût un demi-million de dollars) est défrayée grâce à des subventions fédérale ($125,000), québécoise ($125,000 du ministère des affaires culturelles) et à la location des stands ($300 pièce) ainsi qu'aux frais d'entrée exigés ($1.75 par adulte et 0.25c par enfant). Du fédéral, l'argent ne vient pas du secteur culturel mais bien du monde des affaires parce que, justement, le but de la Foire est de favoriser et d'organiser de nombreux accords internationaux de fabrication et de distribution de livres, entre éditeurs et libraires.

C'est une foire internationale, comme celles, déjà connues, de Francfort, de Varsovie, de Jérusalem, de New-Delhi et même (l'an prochain) de New-York.

Le Québec n'y est pas

Claude Trudel, sous-ministre des affaires culturelles du Québec, rencontré au hasard de nos périgrinations, nous apprend que le ministre Louis O'Neil a décidé de ne pas assister à la cérémonie d'ouverture "parce que la culture relève des provinces et qu'on voulait le faire présider sur un pied d'égalité avec des représentants du gouvernement canadien".

Ouverture sur le monde

— "Ce qui n'empêche aucunement, reprend Gaston qui ne lâche d'ailleurs jamais, que le grand public québécois ait intérêt — et même un intérêt fantastique — à prendre contact avec tout ce qui se passe dans le domaine du livre, dans les autres pays et dans les autres langues. C'est une ouverture à un monde **galiléen,** une ouverture sur la planète entière, en opposition à l'attitude traditionnelle qui est **aristotélicienne,** celle du "moi" de l' **ethno-ego.** Ou on a une mentalité **de provinciaux** et on s'referme sur nous-mêmes, ou on adopte une mentalité **nationale** et alors on joue comme un pays, ouvert sur le reste du monde.

"D'ailleurs, y faut visiter tout ça, ne serait-ce que pour la somme d'information à y amasser au simple niveau du graphisme: design, maquettes, présentation. Viens, on va aller voir les stands allemands et italiens. Eux autres, y sont

photo Claire Beaugrand-Champagne

Gaston le magnifique

bons en graphisme.'' Et Miron d'éteindre sa cigarette dans le cendrier d'un stand marxiste-léniniste sans accorder une seconde d'attention aux livres qui s'y trouvent.

Effectivement, chez **Rowolt,** éditeur allemand de l'ouest et **Einaudi,** maison italienne, les livres sont particulièrement beaux. Les collections de poche surtout sont très soignées et d'un goût raffiné et simple. On comprend que tout éditeur puisse en être touché.

Défilent les petits stands nationaux des Émirats Arabes Unis, de la Somalie, du Yémen Démocratique, du Koweit, du Bahrain et même de la Palestine, sans compter ceux de l'UNESCO, de l'OCDE et de la FAO.

— ''Il y a, explique Gaston, des stands nationaux qui regroupent un certain nombre d'éditeurs d'un même pays, et des stands individuels, tenus par des éditeurs, des libraires, des imprimeurs et même des papetiers. Pis à part de ça, y a au moins de 40 à 50 éditeurs de plusieurs pays qui n'ont pas de kiosque mais qui sont quand même présents à la Foire. C'est ici que va se régler la bonne marche des ventes de livres dans plusieurs pays du monde au cours des prochains mois.''

Et la marche se poursuit. Il y a plus de 650 stands à visiter. La plupart sont intéressants et de bon goût. Tous, ou presque, sont tenus par des dames ou des demoiselles également intéressantes et du meilleur goût. Même mon ami Gaston ne peut manquer de saluer particulièrement chaleureusement, une charmante blonde qui ne s'en montre pas du tout offusquée.

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il ne suffit pas d'écrire des livres. Encore faut-il les vendre. C'est une chose que Gaston Miron, poète et éditeur, sait depuis longtemps. Il vous dira que les éditions de **l'Homme** constituent ''le plus gros vendeur'' de livres québécois en Europe et surtout que les frais d'un livre sont, à peu de choses près, les suivants:

distribution	- 55%
fabrication	- 17%
publicité	- 3%
auteur	- 10%
éditeur	- 15%

— ''Du moins, c'est comme ça qu'ça devrait être'', conclut Gaston Miron.

●

D'un noir dessein dans la critique d'un Livre blanc...

par Alain Pontaut

Publié et lancé il y a à peine deux semaines, voici un livre qui a déjà eu un grand retentissement, qui suscite chaque jour des commentaires si passionnés qu'ils en arrivent à primer sur tous les autres faits de l'actualité, et qui enfin risque fort, dans les mois qui viennent, de faire de plus en plus parler de lui. Comment le critique littéraire pourrait-il demeurer indifférent devant un tel phénomène?

Ce livre est donc un best-seller: on le dit à dessein pour montrer que la langue française ne craint pas d'emprunter à l'anglais. Il est blanc, ce qui ne lui assure pas qu'une valeur liliale symbolique mais, déjà, dit sa nouveauté par rapport au grand nombre de livres noirs que son sujet avait coutume d'inspirer. Dans sa catégorie, c'est le meilleur que l'on ait lu depuis longtemps: on peut même affirmer qu'on n'en a jamais eu de comparable. Il constitue donc une grande première historique, du moins dans le passé récent de la communauté à laquelle il s'adresse: dans le passé passé, les lecteurs de ce pays avaient toujours considéré, avec du reste la bénédiction de Londres, qu'ils étaient francophones, non bilingues, et qu'ils avaient à le rester.

Un projet de société

Aujourd'hui, cependant, le livre paraît innover à tel point que, comparés à lui, deux ouvrages précédents, traitant dans les dernières années du même sujet, ressemblaient, le premier à une Série noire de type scolaire soixante-trois fois malsaine et vilipendée, le second à une science-fiction vingt-deux fois tirée vers l'informe alors que son propos prétendait être l'essai rigoureux et non les exercices hypocritement vertigineux de l'imagination la plus aliénée.

Parler de la forme de cet ouvrage, c'est répéter ce dont déjà presque tout le monde a convenu à son sujet: elle est élégante et précise, d'une noble élévation qui convient à son fond. On dira qu'il n'est que normal qu'un texte qui entend promouvoir le français montre lui-même la qualité de son français. C'est vrai mais c'est tout de même une nouveauté, singulièrement dans le domaine de l'administration publique. Malgré l'affaiblissement courant, et qui va même jusqu'à être prôné — on a grand peine à en convenir — par quelques littérateurs, ce texte parle et ne se contente pas d'un ''quelconque patois avarié et résiduel''. Même, ce patois, il ne fait pas que le rejeter, il le dénonce.

Quant à son fond, il ne se borne pas à traiter de la langue, il y lie ''un projet de société''. Ce fond va au fond du problème: pour une fois, il l'embrasse totalement et sans tergiverser, phénomène d'autant plus remarquable que personne ne contestera la difficulté qu'il y avait pour l'auteur à traiter valablement de son sujet si délicat et si complexe, si passionné et si vital: ''Parce qu'elle touche à tout un milieu de vie, la langue tient à un héritage plus vaste qu'elle-même.''

La voix de la critique

Comme tous les grands ouvrages, celui-ci est à la fois généreux et audacieux. Généreux: six ans donnés aux entreprises ayant cinquante employés ou plus pour s'ajuster progressivement à la francisation; aucun changement pour les enfants qui reçoivent déjà l'enseignement en anglais, ainsi que pour leurs frères et soeurs cadets, etc... Audacieux (relativement, disent les uns; d'une audace inouïe! jugent les autres): ''Le Québec que nous voulons construire sera essentiellement français. Le fait que la majorité de sa population est française y sera enfin nettement visible... Il ne sera donc plus question d'un Québec bilingue.'' Naturellement, fût-il en concordance profonde avec le voeu de la majorité, on conviendra qu'un tel ouvrage ne puisse plaire à tout le monde. Aussi a-t-il déjà suscité de nombreuses critiques.

La critique des critiques est souvent une bonne façon de situer l'impact et la qualité d'un ouvrage. Le critique littéraire le plus important du Canada déclare lire dans ces pages la marque d'une politique ''régressive''. Toutefois M. Trudeau veut sûrement dire régressive par rapport à la minorisation, celle-ci dangereusement progressive, du français au Québec. Ce critique note d'ailleurs — cette phrase devient chez lui une habitude — que 99% du contenu de ce livre-charte est applicable dans le cadre de la constitution. Et comme, croyons-nous savoir, M. Trudeau ne pense pas que cette constitution encourage ''le crime''...

Au chapitre de l'entreprise, certains critiques de l'ouvrage ont affirmé, la plume paniquée, qu'une telle législation allait faire fuir demain matin compagnies et usines et capitaux. Cette perspective d'exode massif — ''veaux, vaches, cochons, couvée...'' — s'énonçait cependant au moment même où les Américains, que l'on croyait pourtant massivement installés chez nous, déclaraient qu'ils étaient psychologiquement tout à fait insensibles à ce débat linguistique. Mille fois prêts à vendre leur coke aux Chinois si les Chinois veulent acheter et boire du coke, les Américains, en effet, pratiquent généralement en cette matière le plus sain

→

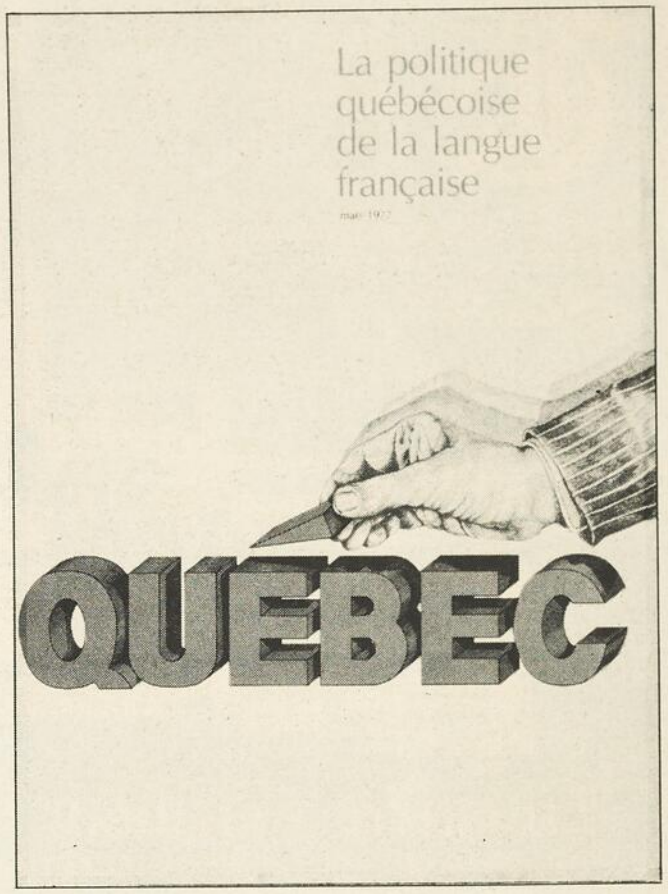

LES P.U.Q. VOUS INVITENT A VENIR VOIR LEUR SÉLECTION DE LIVRES TRAITANT DU QUÉBEC, AU STAND NUMÉRO 112

LE CHOC DES LANGUES AU QUÉBEC (1760-1970)	$14.50
L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE	$14.25
LA POLITIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC, 2e édition	$14.25
LE JEUNE COUPLE NON MARIÉ	$11.95
L'ASOCIÉTÉ DES JEUNES QUÉBÉCOIS	$4.50
LA JEUNESSE DU QUÉBEC EN RÉVOLUTION	$3.50
DEMAIN LA SANTÉ	$8.50
LE MONDE OUVRIER AU QUÉBEC	$7.50
LES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS – 1851-1896	$7.50
LES TRAVAILLEURS DU COTON – 1900-1915	$5.95
L'ACTION POLITIQUE DES OUVRIERS QUÉBECOIS (fin du XIXe siècle à 1919)	$8.95
LE TRAVAILLEUR QUÉBÉCOIS ET LE SYNDICALISME	$5.50
RÉCITS DE FORESTIERS	$7.50
LA SEXUALITÉ PRÉMARITALE	$9.00
LES ORGANISMES AUTONOMES ET CENTRAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE	$14.95
LA REVUE VOIX ET IMAGES	$4.95

puq
Les Presses de l'Université du Québec
Case postale 250, Succursale N
Montréal 129, H2X 3M4
Tél.: (514) 282-4954

Le livre du mois

Quelle sera l'issue du référendum? Le sort du Québec est-il entre les mains des Québécois?

4e grand livre de Richard Rohmer 328 pages

Librairie Garneau Ltée

47-49, rue Buade — Place Laurier — Place Fleur de Lys
Place Québec — Galeries Chagnon — Centre régional Jadis
Québec—Montréal—Lévis—Rimouski—Alma
St-Jérôme— Chicoutimi— Toronto.

Librairie Garneau Ltée
Casier Postal 7600,
Charlebourg, Québec, Qué.
Veuillez me faire parvenir par la poste le livre SÉPARATION
Ci-joint, chèque ou mandat-poste au montant de $8.00

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....

QUELQUES NOUVEAUTÉS exposées aux stands 406-408 de la **FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE MONTRÉAL** avec un choix des grandes collections publiées par

FIDES 1937 • 1977
40e anniversaire

VIENT DE PARAÎTRE

ROBERT CHOQUETTE

ROMANCIER ET DRAMATURGE DE LA RADIO - TÉLÉVISION

par Renée **Legris** dans la collection

"Archives québécoises de la radio et de la télévision" Illustré de 114 photos 288 p. $10.00

M. Robert Choquette et Mme Renée Legris seront au stand pour autographier l'ouvrage, le 15 avril de 19h. à 21h. p.m.

RÉCENTES PARUTIONS

NOTRE PASSÉ, LE PRÉSENT ET NOUS de Michel Brunet 278 p. Coll. "Bibliothèque canadienne-française. Histoire et documents" **$4.95**

MONTRÉAL, LA FORMATION D'UNE SOCIÉTÉ 1642-1663 de Marcel Trudel XXV-328p. Coll. "Fleur de lys" relié: **$15.00**

MONTRÉAL EN ÉVOLUTION. 2e éd. de Jean-Claude Marsan Historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais. 423p. Photos. **$13.95.**

A NE PAS MANQUER

la visite des auteurs qui passeront au strand pour autographier leurs oeuvres, notamment: CECILE CHABOT, GUY BOULIZON, ROBERT CHOQUETTE, RENÉE LEGRIS, MIA & KLAUS, CAMILLE LAVERDIÈRE JEAN-CLAUDE MARSAN, et autres.

Ces volumes sont en vente dans toutes les librairies et à la

LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES **235 est, boul. Dorchester, MONTRÉAL**
Tél.: (514) 861-9621 H2X 1N9

des principes: la main qui donne un dollar, on ne se demande pas à quelle voix elle correspond, on prend le dollar.

De la dilution du bon sens

On notera cependant avec regret que le critique du **Devoir** (Oh! Henri Bourassa!) a été le premier à monter à l'assaut de ce grand oeuvre, avec balancement mais énergie, nous disant en substance: dans la vie économique et dans la vie scolaire, d'accord, là, notre langue était en très fâcheuse posture, mais comme ailleurs, dans tous les autres domaines, tout allait bien, pourquoi cette hâtive intolérance? etc... L'argument est bien déroutant. On vous laisse en effet à penser de quel effroi serait saisi un pays qui constaterait chez lui semblable péril dans un domaine aussi vaste et vital que tout ce qui touche au monde du travail et à celui de l'enseignement! Un rien! Cet étrange critique nous prend assurément pour la marquise à qui son valet, devant des catastrophes successives, affirmait à chaque fois: "Mais à part ça, tout va très bien."

D'autres critiques, qui eux, au moins, ont le mérite d'être anglophones, s'écrient: "On nous enlève notre école!" Ce qui serait, en effet, odieux si c'était vrai. Que dit l'auteur? L'école anglaise "doit cesser d'être assimilatrice et doit donc être réservée à ceux pour qui elle a été créée." Si ces critiques étaient de bonne foi, ils devraient donc constater, non pas: on nous enlève notre école, mais plus exactement: on l'empêche de vider celle de la majorité. Réponse générale de l'auteur à ces critiques: "Le bon sens, ici, doit l'emporter sur tout, particulièrement sur les manoeuvres tendant à le masquer et à le diluer."

Enfin d'autres critiques, mineurs, alors qu'ils sont pourtant de la majorité, semblent très désireux de correspondre au portrait que, il y a déjà quelques années, M. François-Albert Angers traçait d'eux: "Hélas", écrivait-il dans **Les Droits du français au Québec,** "beaucoup se demandent s'ils ont le droit d'imposer leur langue. Ce sont les mêmes qui trouvent normal qu'un capitaliste impose l'anglais dans ses bureaux, son usine ou son commerce. Ils jugent moral qu'un seul homme, parce qu'il est riche, impose sa langue à tous ses employés, et trouvent immoral qu'un parlement, représentant la majorité de la nation, décide qu'on parlera français sur son territoire." Pour parfaire leur culture, M. Angers renvoyait ces critiques à la lecture d'Albert Memmi, auteur de **Portrait du colonisé.**

Un lecteur concerné

Éreintement par mauvaise foi ou incompréhension, ces critiques ne prévaudront pas: cet ouvrage, humanistement réussi, a, entre autres vertus, celle de correspondre enfin à l'attente, longue et toujours déçue, de l'ensemble d'une nation, ce qui, pour un ouvrage et un auteur, est tout de même un atout exceptionnel, pour ne pas dire miraculeux. Enfin ce même auteur — on comprend que tout le monde en parle — a eu l'habileté de faire de son livre blanc un livre ouvert, de nous le présenter, "pour une concertation", comme une proposition à tout le public d'y apporter ses suggestions, ses commentaires et ses critiques. L'auteur fait en somme circuler son manuscrit avant publication définitive, ce qui est une façon démocratique à la fois d'en gommer les erreurs et de s'assurer par avance de l'accord du lecteur futur. Des opinions reçues, il n'écartera que les extrémistes: "Autant la passivité et la démission sont exclues dans cette vaste concertation populaire, autant l'intransigeance ombrageuse et méprisante est à bannir comme une forme d'intolérance inacceptable dans un État démocratique et fraternel", l'opération consultation réussissant en outre à élever le niveau du lecteur, en l'invitant à être lui-même "un agent de changement", en lui fixant ses responsabilités dans le produit final: "Chaque travailleur est concerné dans sa vie quotidienne par la restauration de sa langue dans son travail. Il peut assurer le succès de l'opération ou bien le compromettre."

Bref, l'ouvrage d'un écrivain qu'on peut juger d'une importance capitale. Capitale pour le lecteur-citoyen, réconcilié avec lui-même et enfin projeté vers un avenir possible. Capitale également pour les autres écrivains, dont on ne voit pas très bien comment, sans une telle Charte, ils auraient pu continuer cent dix ans à écrire ici en français des ouvrages valables.

●

Quand l'enjeu du présent croise celui de l'histoire

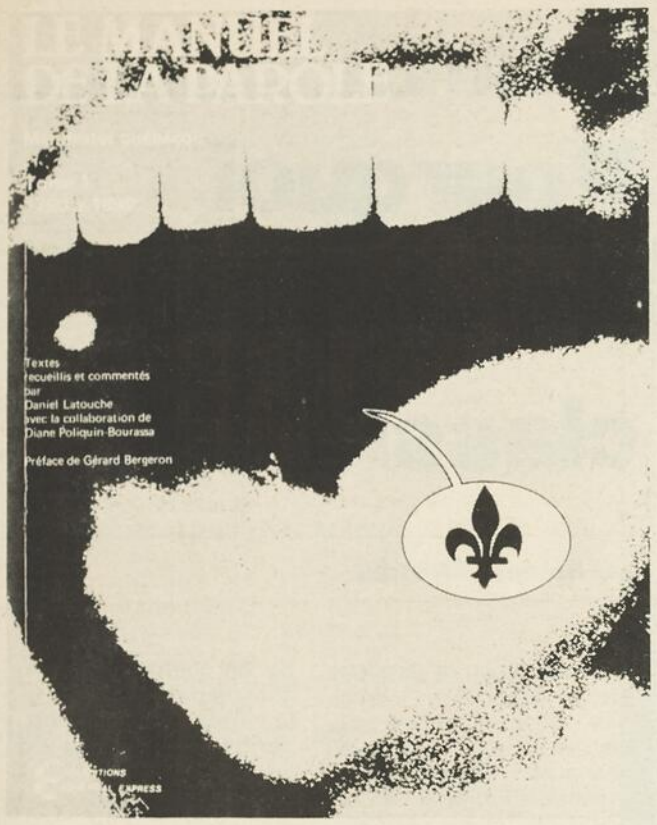

À propos de deux ouvrages récents, l'un d'histoire par les textes, l'autre de conférences d'un historien, Réjean Beaudoin, dans une critique élogieuse, souligne notre continuité historique, remettant ainsi en perspective la victoire du 15 novembre et nos éphémérides. De tels livres tendent à mettre fin à "une sorte d'occultation historique".

par Réjean Beaudoin

Est-il excessif d'avancer qu'au Québec, et paradoxalement, au moment où il semble que soit en train de se vivre sous nos yeux une étape décisive de son destin, nous souffrions d'une sorte d'occultation de l'histoire? Si tel est le cas, je ne crois pas qu'il faille en imputer la seule responsabilité à je ne sais quel engourdissement qui a pratiquement laissé bannir de notre enseignement la juste part qui revient à la connaissance et à l'étude du passé. Peut-être le surcroît d'énergie qu'a sollicité de nous le présent y est-il aussi pour quelque chose. Il n'en est de toute façon que plus précieux de disposer, en même temps que s'opère dans le présent un ralliement, une mobilisation de la conscience québécoise, d'une juste mise en perspective de son combat en regard du passé. Non pas que celui-ci doive nécessairement nous servir de "maître", selon l'expression déjà ancienne d'un de nos historiens éminents, mais plutôt parce que "embellir le passé n'a pas amélioré notre présent et ne nous a pas aidés à relever les défis que nous avons rencontrés. Enterrer le passé ne nous servira pas davantage" (p. 13), comme l'écrit plus récemment Michel Brunet.

Le manuel de la parole est une immense anthologie de textes non pas littéraires, comme ce titre pourrait le laisser croire, mais bien politiques. Plus précisément, il s'agit de manifestes recueillis et publiés par le politicologue Daniel Latouche avec la collaboration de Diane Poliquin-Bourassa aux éditions du Boréal Express. Le premier tome de cette entreprise monumentale vient de paraître et il nous offre des manifestes qui couvrent les années 1760 à 1899. Globalement, une telle masse de documents produit un certain effet de surprise: nous savions que nous étions "gens de parole", du moins en avions-nous pris conscience collectivement depuis le tournant des années 60, mais nous avons un peu pris l'habitude d'oublier que cela n'est pas un fait de génération spontanée et que l'effervescence de notre expression collective lors de la révolution tranquille, si elle nous est surtout apparue, comme il est normal, en tant que rupture par rapport aux années de la "grande noirceur", n'en était pas moins par ailleurs la poursuite d'une continuité inscrite dans notre histoire. C'est un peu de cette continuité, malgré les ellipses et la ligne pointillée que comporte tout assemblage en forme de recueil, que nous redonne le travail remarquablement soigné de Daniel Latouche et de sa collaboratrice. En effet, chaque document est présenté avec l'appareil indispensable de commentaires et de notes qui le situent judicieusement dans le contexte historique. Il faut souligner la qualité et la clarté de la mise en page qui facilitent grandement la lisibilité du système d'annotations préparé avec toute la rigueur voulue. La notion de manifeste n'est pas sans soulever certains problèmes de définition. La solution adoptée ici est surtout élaborée par élimination: c'est en lui assignant les délimitations fournies par les définitions d'autres types de discours que se trouve principalement établie la nature différentielle ou négative du manifeste, plutôt défini par ce qu'il n'est pas. Quoi qu'il en soit, les exigences de la recherche étant en l'occurrence moins théoriques qu'opératoires, les auteurs s'en sont tenus à la sélection de six éléments. - "message, réalité, action, collectif, publication, violence" - , qui constituent les caractéristiques plus ou moins variables de ce qu'il fallait bien considérer comme les dimensions essentielles du manifeste.

La prise de la parole, qui fut largement perçue comme un phénomène avant tout culturel (chanson, poésie, roman) daté des années 60, comporte une tout autre dimension que parvient à éclairer judicieusement cette collection de documents:

"Selon la perspective du lecteur, les textes réunis dans ce recueil seront donc autant de témoignages de la vigueur avec laquelle les Canadiens français ont su imposer leur existence, ou de la facilité avec laquelle ils se sont contés des histoires qui leur donnaient l'impression d'exister. Qu'en est-il exactement des Québécois: un peuple pour qui la parole est un gage d'existence ou un peuple de grands parleurs et de petits faiseurs? C'est à cette question que nous avons voulu confronter le lecteur, en publiant cette anthologie de manifestes politiques, culturels et économiques tirés de l'histoire du Québec. Il lui appartient d'y apporter sa réponse." (p. 15)

Corrigeant l'erreur de perspective selon laquelle la vigueur de notre récente affirmation collective est souvent apparue comme compensatoire ou symbolique, l'ensemble de ces textes, dont les premiers remontent aux lendemains de la Conquête pour ponctuer ensuite chacun des grands tournants de notre évolution socio-politique, dégage au contraire l'impression dominante d'une très ancienne et progressive affirmation des droits entiers d'appartenance d'une communauté nationale à l'endroit d'un pays. Comme l'écrit Gérard Bergeron dans sa Préface de l'ou-

Les Éditions du Jour
DERNIÈRE PARUTION

CLAUDE BELAND

Initiation au
COOPERATISME

Semaine de l'Éducation COOPÉRATIVE du 17 au 23 avril

éditions du jour

L'utilite d'un livre qui expliquerait d'une façon concise le rôle et les principes du cooperatisme, ainsi que ses règles essentielles, est apparue à l'auteur à l'occasion des demandes répétées des coopérateurs et des étudiants. *Me Claude Béland* qui depuis quinze ans dispense des cours sur le cooperatisme et le droit de la coopération est aussi l'auteur de: "*Les assemblées délibérantes (dans les coopératives)*", publié en 1969 par les Editions du Jour.

Initiation au
COOPÉRATISME

"Ce livre, *Initiation au cooperatisme*, que vient de publier *Me Claude Béland* constitue un excellent moyen de diffuser et d'expliquer la doctrine coopérative. L'enseignement de la coopération m'est toujours apparu necessaire dans notre milieu ou les coopératives occupent une place importante de l'activite economique."

« *Robert Soupras*, directeur general,
Federation des Caisses d'Economie du Quebec »

En vente partout à $8.95

AJG-149R

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est, rue Sherbrooke, Montreal H1N 1A7

Si vous desirez obtenir un ou plusieurs exemplaire(s) de ce livre, prière de remplir cette formule et de la retourner avec un chèque ou un mandat-poste

NOM
ADRESSE VILLE
INITIATION AU COOPERATISME
Cheque ou mandat-poste ci-joint TOTAL $

vrage: "C'est un beau phénomène, renouvelé pendant deux siècles, que celui d'une pensée collective qui se cherche en même temps qu'elle se proclame". Le premier service que nous rendent ces textes, en plus de nous donner une idée de la circulation des idées dans un passé trop uniformément nivelé dans la grisaille d'une fictive unanimité, c'est de nous apprendre que les options contemporaines de l'émancipation québécoise sont le résultat d'une longue maturation. L'esprit d'indépendance des Français d'Amérique, s'il n'est pas inné comme on a pu le croire, est plutôt une lente conquête de la communauté francophone, qui fut d'abord, et longtemps après 1760, animée d'une sincère loyauté à l'endroit de la tutelle britannique perçue alors comme la meilleure garantie de sa survie nationale. Les Québécois de ce temps-là (qui s'appelèrent successivement Canadiens, Bas-Canadiens, Bas-Canadiens français, puis Canadiens français, désignations et mots composés qui témoignent assez de l'effritement d'une identité) ne se sont rendus que tardivement, dans le premier tiers du XIXe siècle, à l'évidence que l'intention du libéralisme anglais ne coïnciderait jamais avec l'objectif maintenu de leur survivance nationale. C'est de la prise de conscience tardive de cette brusque désillu-

sion, qui a décalé de presque trois quarts de siècle le choc de la Conquête, qui a déterminé les premières revendications sérieusement "résistantes" du Canada français. Bien sûr, les années qui précèdent furent remplies de ce qu'il convient d'appeler les "luttes parlementaires", mais ces dernières ne mirent jamais en doute la légitimité du lien colonial et eurent principalement pour enjeu le partage du pouvoir que se disputèrent à l'intérieur de la colonie la minorité possédante anglaise et la majorité française, laquelle, malgré ses succès au plan de la conquête des libertés politiques formelles (généreusement consenties par la mère-patrie), fut néanmoins tenue à l'écart de l'exercice effectif du pouvoir concentré dans les mains d'un exécutif anglais.

L'impression que l'on éprouve à la lecture d'un autre recueil de textes, ceux-là de l'historien Michel Brunet (les conférences réunies ici en volume s'échelonnent entre décembre 1967 et mars 1975), c'est de constater jusqu'à quel point l'accélération du présent ne peut manquer de projeter son éclairage sur l'étude du passé. Bien que tout ait été écrit avant novembre 1976 on n'échappe pas à la pensée que de nombreux jugements de l'historien manifestent l'avènement d'une certaine conscience québécoise devenue tout à coup éclatante à la faveur d'un balayage électoral.

"Plusieurs porte-parole de la minorité anglo-québécoise semblent actuellement en état de panique. Ce malaise dure depuis une dizaine d'années mais l'adoption d'une loi reconnaissant la langue française comme langue officielle du Québec l'a porté au paroxysme. Beaucoup d'Anglo-Québécois se jugent victimes d'un renversement de situation de caractère apocalyptique. Ils n'ont pas complètement tort car le Québec est en train de liquider une époque durant laquelle sa population anglophone, bien que minoritaire, s'était réservé un statut de caste privilégiée. Nous assistons à la fin d'un monde, celui qu'avait engendré la conquête britannique de la Nouvelle-France". (p. 194).

Ce paragraphe, qui pourrait avoir été écrit hier, est daté de décembre 1974 et extrait d'une conférence intitulée **La minorité anglophone du Québec: de la Conquête à l'adoption du Bill 22.** Il devient intéressant d'imaginer ce que le professeur Brunet écrira des réactions actuelles de la même minorité anglophone au livre blanc sur la langue. Quoi qu'il en soit, on lit encore un peu plus loin:

Depuis 1867, dans les clubs sélects et les salons huppés du ghetto anglo-montréalais, chaque fois que les Canadiens français dénonçaient certaines inégalités politiques, économiques et sociales dont ils se disaient victimes, les maîtres de la finance, de l'industrie et du commerce avaient coutume de se rassurer en répétant: "Their political and Church leaders can be trusted! They will not dare bite the hand that feeds them! They know on which side their bread is buttered!" (p. 200).

En plus d'être savoureuse, la citation a de plus le mérite de nous apprendre les sources d'un certain écrivain canadien-français devenu éditeur d'un grand quotidien et qui aime prononcer des discours à Toronto dont on cite ici des passages de même farine, à la métaphore près. **Notre passé, le présent et nous** est d'une vigueur de pensée et de ton qui semblent inspirés de la conjoncture. Il faut le lire à tout prix. C'est un livre qui vaut plus que son poids d'éditoriaux.

* **Le manuel de la parole,** manifestes québécois, tome 1 1760 à 1899, Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa, Québec, Boréal Express, 1977. 216 pages.
Notre passé, le présent et nous, Michel Brunet, Montréal, Fides, 1976. 278 pages.

●

Notre littérature de jeunesse à son meilleur.
Séances de signature des ouvrages par les auteurs:
15 avril: TANTE LUCILLE de 17 à 18 heures
16 avril: TANTE LUCILLE de 14 à 16 heures
PAULE DOYON de 16 à 19 heures
LOUIS SUTAL de 19 à 21 heures
17 avril: LOUIS SUTAL de 12 à 14 heures
CLAUDE LAMARCHE de 14 à 16 heures
JOSEPH LAFRENIERE de 16 à 18 heures
Une occasion de choix pour une rencontre amicale avec des auteurs de notre "jeune" littérature de jeunesse.

Théâtre

Pourquoi forcer les classiques?

par Bernard ANDRÈS

On sait la place occupée par le répertoire "classique" dans le théâtre québécois depuis le temps où ces pièces étaient créées presque simultanément en Ancienne et en Nouvelle France (elles n'étaient alors que contemporaines...). Ces spectacles étaient naturellement destinés à l'élite de Québec puis de Montréal, noblesse et bourgeoisie locale des administrateurs de la colonie, qui, ne désirant pas toujours s'y établir, ne faisaient rien pour favoriser une tradition sur place (I). On a joué Molière, Beaumarchais, Régnard et Voltaire aux XVIIè, XVIIIè et XIXè siècles, alors que se définissait lentement (surtout à partir du régime anglais) une dramaturgie québécoise. Les expériences de Joseph Quesnel, Antoine Gérin-Lajoie, Pierre Petitclair et Louis Fréchette, figurent au siècle dernier les premiers pas de cette aventure. Mon but n'étant pas de faire oeuvre d'historien, je renvoie à l'imposant ouvrage publié l'an dernier chez Fides, sur **Le Théâtre canadien-français.** Je retiens surtout le fait que, nourris par la tradition française, les dramaturges d'ici, au siècle dernier, ont peine encore à écrire en sortant des schèmes de pensée et de l'influence d'une Patrie fixée par l'idéologie dominante au stade prérévolutionnaire. Par ailleurs, en dépit de la progression démographique, c'est toujours la même tranche sociale qui accède à cette culture véhiculée par Le Théâtre de Société, Le Théâtre Royal, Le Théâtre Patagon ou Le Nouveau Théâtre, tant à Montréal qu'à Québec. John Hare précise bien, dans son **Panorama des spectacles au Québec, de la Conquête au XXè siècle** (I): "Le théâtre ne s'adresse qu'à une élite, la partie restreinte de la population pouvant se permettre un billet à 2 shillings 6 sois ou même 5 shillings". Aux autres, les spectacles gratuits des cabarets, tavernes, processions religieuses, défilés et musiques militaires.

Et toujours le même public

Qu'en est-il, plus d'un siècle après? Si le prix du billet est aussi bon marché (ou aussi cher) au théâtre qu'au cinéma, si défilés et processions ne sont plus ce qu'ils étaient (ou ne sont plus du tout), TV, tavernes et cabarets meublent les loisirs de la même couche sociale (la plus défavorisée). Depuis toujours, celle-ci reste privée d'un medium qui, lorsqu'il ne reste pas figé dans des formes périmées, peut être le plus ouvert, le plus critique et le plus formateur. Lui seul permet au public l'extériorisation immédiate de ses réactions et une participation active au spectacle. Il n'est d'ailleurs pas indifférent que, pris de je ne sais quel complexe à l'égard du public, les metteurs en scène n'osent plus monter que de façon "moderne" les grands classiques. Le dépoussiérage consiste souvent à plaquer sur des formes anciennes des techniques plus neuves (jeu distancié, omniprésence des comédiens sur scène, décors ouverts, anachronisme des costumes, etc.).

Les classiques d'aujourd'hui

Passe encore pour les pièces farcesques inspirées de la Commedia dell'Arte. Ainsi du Goldoni de Pelletier, à la NCT: **Arlequin valet de deux maîtres,** qui joue habilement sur les masques, les gags,

le dynamisme et le statisme des comédiens parfois figés, etc. Comme dans **L'Impromptu chez Monsieur Pantalon,** créé toujours à la NCT par **La Rallonge** et Louise La Haye, on garde sauf le principe du jeu dans le jeu, au préjudice même de l'argument anecdotique, rendu accessoire. Ce n'est malheureusement pas le cas du Victor Hugo de Jean Dalmain, au TNM. Malgré un laborieux prologue bâti pour faire moderne, où les comédiens entrent en scène à moitié costumés (le décor au quart monté), en récitant des chapelets de bouts-rimés, **Mangeront-ils?** frôle la fausse représentation. Ou l'on prétend aux "vérités essentielles et aux inquiétudes métaphysiques" (Dalmain) et l'on joue "grave" (mais comment ne pas pouffer en prononçant ce texte en vers du genre: "J'étais une vaincue et je suis une reine"; ou: "Nous rentrerons à l'auberge et nous paierons à l'hôtelier de ton sourire de vierge"?) Ou l'on joue "farce" et l'on ramène le titre à la juste dimension des amoureux affamés (le retournement final n'étant qu'une boutade hugolienne)... Le jeu balance entre les deux, franchement ironique et loufoque chez les uns et naïvement "vrai" chez les autres (les amoureux et le voleur). En résulte le rire, certes, mais de quoi (de qui) rit-on au juste?

Et si on s'y mettait?

Finalement il faut faire un choix, comme l'ont fait nombre de jeunes troupes. La Rallonge crée un nouveau spectacle en renouvelant le genre de l'Impromptu. Le TPQ préfère reprendre Molière avec **Le Médecin volant** et le **Médecin imaginaire.** Jean Gascon y joue surtout sur l'illusion du spectacle en train de se faire: autoprésentation des comédiens comme une troupe itinérante en Nouvelle France. Ingénieux pour un spectacle de tournée, mais... pourquoi ne pas utiliser le même procédé dans une création collective du TPQ lui-même? Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout? Je suis persuadé qu'avec tout leur métier, leur brio, leur sens de la scène et du public, les Gascon, L'Ecuyer, Thériault, Béguin, Boucher, Côté... en ont assez à dire pour accoucher d'une production tout aussi brillante et autrement mieux filée dans le tissu québécois que ce Molière, très bien monté du reste, mais... Utopie? La collaboration du TPQ avec le Grand Cirque Ordinaire n'est pas si lointaine...

Alors?

Tout se passe comme si l'on "forçait" les Classiques (au sens de les violer) pour mieux les tirer à soi, à nous, parce qu'on sent confusément qu'ils ne passent plus la rampe aurement. Le comble de cette exploitation outrancière apparaît dans **Les Précieuses ridicules** de Jean Coutu ou dans **Le Tartuffe** d'Olivier Reichenbach. D'autres, plus timides, tentent de remettre au goût du jour des oeuvres mineures, comme ce Hugo. Mais alors, pourquoi ne pas puiser en toute quiétude dans le domaine québécois comme s'amuse à le faire J.-C. Germain avec **Les Faux-Brillants?** Restent quelques réussites (Goldoni) à tenter de temps en temps, en gardant la priorité aux spectacles les mieux ancrés dans la réalité d'ici, aux oeuvres qui n'ont pas besoin d'être "forcées", mais qui correspondent d'elles-mêmes à nos aspirations.

(I) Voir Beaudoin Berger: *Les spectacles dramatiques en Nouvelle France*, dans *Le Théâtre canadien-français*, somme d'un millier de pages écrites en collaboration, chez Fides. Archives des Lettres canadiennes. T. V. 1976.

•

les ÉDITIONS DE LA TOMBÉE ENRG.

Annoncent la parution de "**Missisiquoi**", légende de Michèle de Laplante. Pour recevoir ce nouveau livre, Format-journal, unique au Québec, prière d'envoyer un chèque ou mandat poste de **$2.00 au soin des**

ÉDITIONS LA TOMBÉE ENRG.
Mme Michèle de Laplante
532, France Côte ouest Lanoraie, Québec. JOK 1EO

AUX ÉDITIONS DE LA

Librairie Garneau

Siège Social: 333 ouest, 55ème Rue — Charlesbourg — Québec

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

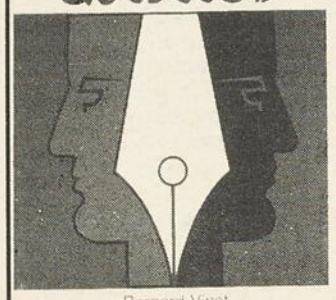

Bernard Vinet

PSEUDONYMES QUÉBÉCOIS
Bernard Vinet
Édition basée sur l'oeuvre de Audet et Malchelosse intitulée: PSEUDONYMES CANADIENS
Le présent volume qui consiste en une revision et une mise à jour de l'ouvrage de Malchelosse et Audet répond à un besoin, maintes fois exprimé dans les milieux intéressés à la vie culturelle au Canada français.
Plus de 4,000 pseudonymes
360 pages 1974 **$10.95**

QUÉBEC AU TEMPS DE JAMES PATTERSON COCKBURN
Christina Cameron et Jean Trudel
162 reproductions des oeuvres de Cockburn dont 8 en couleurs.
Relié sous jaquette illustrée couleurs
176 pages 1976 **$24.95**
"... En feuilletant ce précieux ouvrage on voit tous les coins de Québec et des environs avec personnages, animaux, édifices, le fleuve, les métiers, les sports, les costumes etc... bref un document unique et très précieux."
Monique Duval, Le Soleil, 12-01-77
... "Ce volume constitue un document historique et culturel inappréciable."
Alain Pontaut, Le jour, 4-03-77

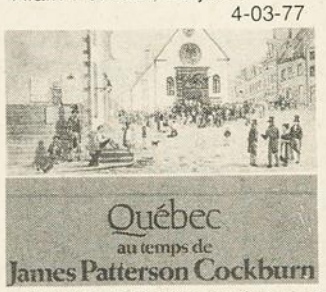

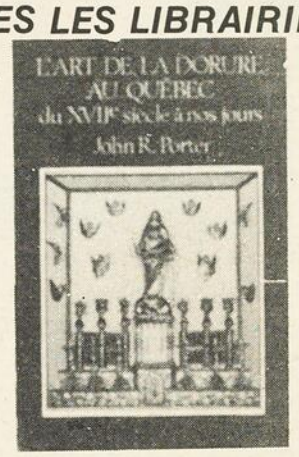

L'ART DE LA DORURE AU QUÉBEC
John A. Porter
Du XVIIe siècle à nos jours l'auteur explique les procédés de la dorure, trace les grandes lignes de son utilisation au Québec.
211 pages 1975 **$10.95**
"Cet ouvrage est accessible à tous. Qui plus est il valorise notre passé en nous le faisant connaître."
Jean-Yves Théberge, Le Canada Français 10-3-76
"Un ouvrage qui réjouira particulièrement les historiens de l'art et les chercheurs de l'art ancien du Québec."
Jean Royer, Le Soleil, 10-1-76

AUX MARGES DU SILENCE
Félix-Antoine Savard
"C'est entre deux arbres de mon pays que j'ai retrouvé le chemin de la liberté."
108 pages 1975 **$3.95**
"Il s'agit d'une oeuvre artisanale réalisée à la main (une cinquantaine de poèmes) et composée de courts apophtegmes ou pensées de l'auteur de Menaud. En page liminaire, ce proverbe chinois: "Si ce que tu as à dire n'est pas plus beau que le silence, tais-toi." Ce silence dont Menaud avait fait sa pâture jusque dans les affres de sa folie... Ce silence que Félix-Antoine Savard emplit d'une musique qui est, peut-être, celle de la sagesse éternelle."
Le Livre Canadien, Décembre 1976

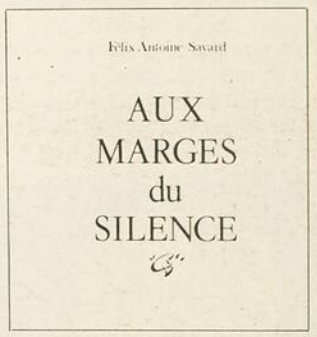

CAHIERS DE L'ACADÉMIE CANADIENNE-FRANÇAISE
Tome I Poésie
La réédition de cet ouvrage s'imposait. Il y a vingt ans, plusieurs des poètes que l'on y trouve faisaient déjà école; aujourd'hui, tous sans exception sont et demeureront les grands chefs de file de la poésie canadienne-française.
2ème éd. 1974 155 pages **$7.50**

CAHIERS DE L'ACADÉMIE CANADIENNE-FRANÇAISE
Tome II Histoire
Il est difficilement possible de bien comprendre les événements politiques qui secouent le Québec d'aujourd'hui sans avoir lu les études des Lionel Groulx, Trudel, Frégault, Bruchési, Galarneau et Barbeau qui font l'objet de ce cahier. En effet, toutes ces études ont trait à la conquête anglaise et à ses conséquences sur l'avenir politico-économique du Québec.
2ème éd. 1974 188 pages **$7.50**

Librairie Garneau Ltée
333, 55e Rue, ouest, CHARLESBOURG
CASIER POSTAL 7600, QUÉBEC, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les livres suivants:
- ☐ Québec au temps de James Patterson Cockburn
- ☐ L'art de la dorure au Québec
- ☐ Pseudonymes québécois
- ☐ Aux marges du silence
- ☐ Cahiers de l'académie canadienne-française
- ☐ Tome I
- ☐ Tome II
- ☐ Cahier des Dix No. _____
- ☐ Ci-joint chèque ou mandat de $ _____

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

LES CAHIERS DES DIX
Revue historique prestigieuse publiée annuellement depuis 1936 par la Société des Dix. Textes inédits de R.L. Séguin, Luc Lacoursière, Philippe Sylvain, André Vachon, Raymond Douville, Louis-Philippe Audet, Séraphin Marion, Jean-Charles Bonenfant, Armand Yon, Sylvio Lebland.
Numéros disponibles:
21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 38 - 39 - 40
Le numéro **$12.00**

Arts plastiques

Un plancher qui s'effondre

Hé! là-bas! dans les bureaux! n'attendez pas que les artistes tombent d'un étage à cause d'un plancher pourri ou bien faute de sous!

par Yves Robillard

Vieux problèmes et nouveau pays, quel contraste! C'est le sentiment qui me reste de la dernière visite que j'ai faite à Québec, il y a une ou deux semaines. Je suis descendu au terminus d'autobus de la basse-ville, puis ai monté à pied jusqu'au Musée de Québec, sur les Plaines. J'avais vraiment l'impression de découvrir un nouveau pays, ou de découvrir que j'aimais beaucoup ces vieilles maisons de bois, principalement blanches, mais avec quelques touches de bleu, de rouge et de jaune. C'était fête. Je nous aimais beaucoup, et la victoire du Parti québécois y était sûrement pour quelque chose.

La SAPQ

Puis, je suis arrivé au Musée. J'y allais spécialement pour l'exposition commémorant le 10ème anniversaire de la Société des artistes professionnels du Québec, une exposition de peintures et de quelques sculptures de 63 artistes, la gravure étant exclue. J'ai été très déçu. Je développerai mes considérations à ce sujet dans le journal de la SAPQ. Il y avait de bonnes pièces. Exemple: le panneau triptyque de Lucie Laporte — des petits losanges incisés dans un matériau qui ressemble à de l'ardoise, des stratifications de couches de civilisations pourrait-on dire, — mais le panneau était placé à l'envers. L'exposition ne rendait pas justice aux pièces. Et quel mélange hétéroclite! Les pièces étaient placées à un pied tout juste les unes des autres et se nuisaient mutuellement. Et l'on ne peut apprécier un artiste sur une seule pièce! Si le but était la promotion des talents, eh bien! l'exposition a raté son but. Je ne veux blâmer personne, mais il faut être conséquent. Ce dont on a besoin, ce sont de véritables confrontations. Et pour cela, il faut que chaque artiste soit bien représenté. Une exposition, c'est pour présenter une démarche ou confronter des démarches. Le but principal d'une exposition est de rendre intelligible cette ou ces démarches. Lorsqu'on sort d'une exposition l'esprit plus confus qu'auparavant, eh bien! l'exposition a manqué son but. Il faut construire une exposition à partir de thèmes spécifiques que l'on veut rendre intelligibles. Quand donc comprendra-t-on la nécessité d'établir pour une exposition un dialogue avec le public, en se donnant la peine de penser à ce que le public peut comprendre de l'énoncé qu'on fait?

Un oeuf de Pâques

Fort heureusement, il y avait dans la salle attenante une autre exposition, toute fraîche celle-ci, pour Pâques, sur le thème de "l'Oeuf". Cette exposition, organisée par les Services éducatifs du Musée, était sans prétention. Mais elle m'a appris plusieurs choses. Comment le thème de l'Oeuf est traité par divers artistes de différentes époques, Bosch, Dali, Arp, etc., et les nôtres, Jacques Brousseau, qui dans **Oeuphorie**, une aquarelle de 1977, montre humoristiquement diverses utilisations, l'oeuf-bébé, l'oeuf-cabane, l'oeuf-TNT. J'ai découvert avec plaisir les oeufs décorés par les artistes de la Galerie Gilles Corbeil, entre autres celui de Philip Surrey qui représente une tête d'homme — "hein, mon coco!" —, magnifique! J'ai appris comment on décorait (la technique) des oeufs de Pâques ukrainiens. J'ai appris qu'un simili-oeuf à couver avait comme nom "nichouette" — joli, n'est-ce pas! — Bravo!

Un grief des employés

Depuis juin 1976, le Musée de Québec a un nouveau directeur, Laurent Bouchard; il était autrefois à la Fédération des centres culturels du Quebec. C'est un homme très dynamique. J'ai voulu le rencontrer. Il m'a "entrevu". Il était très pressé. Il devait visiter divers entrepôts pour y mettre les trésors du patrimoine du Musée. J'ai alors appris que le Musée était dans une situation catastrophique. Le plancher de la salle où sont empilés les trésors du patrimoine menace de s'écrouler, à tel point que les divers syndicats des employés du Musée ont déposé un grief collectif contre le gouvernement, parce qu'ils sentent leur vie en danger. Laurent Bouchard devait parler de ce problème au 60, mardi le 5 avril. Madame Lyse Picher, chargée des relations publiques, m'a dit: "Vous savez, ce n'est pas nouveau: tous les anciens directeurs ont demandé au ministère — au début avec gentillesse, puis avec menaces et enfin injures — de s'en occuper, mais ce fut en vain. Nous avons depuis longtemps besoin d'espace. Aujourd'hui, c'est très, très critique. Les chefs-d'oeuvres du patrimoine que nous possédons sont en danger, pourrissent, se fendent, et nos vies également sont menacées." Vieux problèmes: question de sous! La province n'est pas riche, etc...!

Le quartier Saint-Jean-Baptiste

J'ai voulu me changer les idées, rencontrer la jeunesse. On m'avait dit beaucoup de bien du quartier qui s'étend autour de la paroisse St-Jean-Baptiste. Je m'y suis rendu et d'abord j'ai visité les gens de la "Comme Galerie". J,y ai rencontré Odette Ducasse, Joëlle Morosoli et un ami de la Galerie, anciennement du Musée, Richard Martel. Cette galerie a déménagé en mai 1976 dans ce nouveau local du 499, rue St-Jean. C'est une compagnie sans but lucratif qui est la propriété des sept artistes qui y exposent, Joëlle et Odette, Douglass Derap, André Riverin, Jean-Claude St-Hilaire et Monat Degagné. Ils ont exposé également Michel Labbé, Gérard Fournier, Achim, Alain Giguère et l'exposition en cours était celle d'une montréalaise, Sylvie Bouchard. Ils ont reçu $3,000 du Conseil des Arts du Canada et cela doit servir à payer le loyer de $150 par mois durant deux ans. Il n'y a pas d'argent là. Chaque artiste doit garder la galerie lorsqu'il expose.

Dans le quartier, il y a également l'Atelier de Réalisations graphiques de Québec, l'Atelier expérimental Bécotte, le théâtre Chobbit, le groupe de sensibilisation à l'architecture du Faubourg, le comité des citoyens du Faubourg, la garderie, la coopérative de recherches en aliments naturels et le café du Faubourg. J'ai compris que pour eux la vie de quartier était importante. Qu'ils ne voulaient pas que l'on défigure Québec avec les gratte-ciel, qu'ils cherchent ardemment un vouloir-vivre collectif, qui se manifeste également par la base, et enfin d'autre part, qu'ils voulaient se sentir impliqués lorsqu'à Montréal, on parle de l'Art au Québec. Il y a là beaucoup de vitalité, mais que sera l'avenir?

Question de sous

Ils dépendent financièrement entièrement du Conseil des Arts du Canada: "Question de sous, vieux problèmes! Et où est le pays neuf?" J'ai rapidement additionné certains chiffres, le montant des bourses individuelles accordées à des artistes pour l'année 74/75; Québec a versé $88,475, et Ottawa, pour les artistes québécois, $376,300., sans parler des achats d'oeuvres. Et quand on sait qu'à Ottawa, on encourage surtout le "style américain international", on sait également qui contrôle notre culture québécoise en arts visuels.

"Vieux problèmes! L'art plastique n'est pas une priorité pour le Québec." Il faut bien l'admettre. Que faire alors pour sortir de ce cul-de-sac? Eh bien! penser à des moyens de rentabilisation du domaine! Je suis persuadé que la solution véritable réside dans l'établissement d'un marché québécois pour l'oeuvre d'art et, à cette fin, dans la création, par le gouvernement, d'un Conseil québécois pour la diffusion de l'art plastique, où l'on étudierait tous les aspects commerciaux du problème. On en reparlera... certainement!

•

REMISE DE 50%
SUR TOUTES LES REPRODUCTIONS ENCADRÉES OU NON DU 16 AU 30 AVRIL INCLUSIVEMENT
OUVERT LE LUNDI
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION MCGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTERCHARGE
atelier 68

DÉCAPAGE et REFINITION
Nous décapons:
Bois, métaux, piano
Brûlures de cigarette
Polissage
Réparation
Refinition
Ebénisterie
Ouvrage garanti
Estimation gratuite
Ligne complète de produits de finition
Conseils d'experts
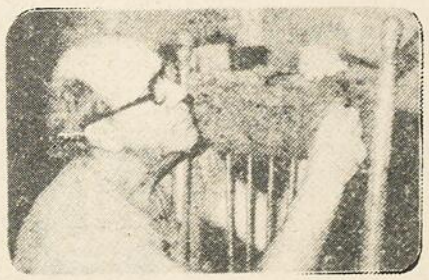
Ateliers GRONDIN
8151 est, boul. Metropolitain
(Anjou) 351-0840

Le pop

Clémence, Paul et Paul, Raymond Cloutier, Tangerine Dream...

Gloire à la générosité

par Bruno Dostie

Guichets fermés, spectateurs en délire, ovations debout, Clémence elle-même dans une forme incroyable — son triomphe est tellement complet, indiscutable, mais aussi sympathique et mérité, qu'on hésite à jouer son rôle qui est de remarquer, dans le cas présent, qu'elle joue sur la corde raide en comblant son public avec du matériel d'inégale valeur.

Il y a en effet une différence évidente entre des monologues aussi géniaux que "Un sujet délicat" ou "La strip-thèse" et un numéro encore en gestation comme "La tantine Normande"; entre "L'acheteuse", qu'on redécouvre au point cette année par rapport à la première version qu'elle nous en présentait l'an dernier, et "Petit poodle adieu" dont on sent bien qu'il sera à son tour au point l'an prochain.

Et les monologues de Clémence sont au point le jour où elle a parfaitement assimilé ses personnages (ainsi est-elle les vieilles filles de "Un sujet délicat" et pas tout à fait la Française de "La tantine Normande"; est-elle "L'acheteuse" et pas tout à fait la Cindy de son "Petit poodle"), le jour où elle dépasse l'anecdote individuelle pour atteindre, en l'approfondissant, une vérité humaine, poétique et sociale de portée générale, et le jour enfin où une certaine tendresse prend le dessus sur la froide satire sans diminuer le comique de ses tableaux pour autant.

Et la même chose vaut pour ses chansons dont les plus belles sont tout à fait irrésistibles tandis qu'on accroche encore sur les imperfections de sa voix ou l'étroitesse de son sujet dans d'autres.

Mais il n'est pas nécessaire non plus que tout soit parfait dans un spectacle de Clémence... puisqu'on l'aime et qu'on aime voir évoluer son monde d'une fois à l'autre. Après tout, peu d'artistes font autant confiance qu'elle à l'inspiration du moment et se livrent avec autant de candeur. Avec Clémence, un trou de mémoire est presque l'occasion d'un nouveau monologue, et les réactions du public arrachent toujours plus à son sens de la répartie que ce qu'elle avait pu prévoir et répéter. Et c'est peut-être parce qu'elle ne sait pas résister au public qu'elle se montre si irrésistible sur scène. Elle met au jeu une générosité qui échappe à la mise en scène et qui, d'une certaine façon, échappe aussi à la critique.

Paul et Paul: franchement nord-américains

A sa manière d'ailleurs, Clémence improvise plus qu'un spécialiste de l'improvisation comme Raymond Cloutier ou qu'un groupe de comiques de la relève comme "Paul et Paul".

Ces derniers, à l'affiche du Théâtre de Quat'Sous jusqu'à ce dimanche, viennent de lancer leur premier disque chez Capitol. Avec cette nouvelle version enregistrée en février dernier à l'Evêché de l'hôtel Nelson, c'est quant à moi la septième représentation de leur spectacle qu'il m'est donné de voir ou d'entendre, et je ne puis m'empêcher de constater à quel point, d'une fois à l'autre, ils s'en tiennent à des numéros consciencieusement écrits et répétés à travers lesquels il est justement bien difficile de ne pas sentir l'effort et ce qu'on appelle en anglais la "conscience de soi" — ce sentiment d'être observé qui paralyse la spontanéité ou qui gâche les photos de ceux dont on dit, dans le même esprit, qu'ils sont "camera conscious".

Mais il est vrai que "Paul et Paul" n'ont pas vingt ans de métier, contrairement à Clémence, et ce disque qui les fera découvrir à plusieurs est d'abord une occasion de se réjouir. Car c'est très drôle. Et même quand on fini par savoir presque tous leurs numéros par coeur à force de les voir, on rit encore autant. C'est un comique bien différent de celui de Clémence. Sans tendresse, ils pratiquent un humour dévastateur qui traque le ridicule partout et convoque l'absurde là où on l'attendait le moins. Comme approche, c'est franchement nord-américain; c'est un humour d'après la télévision, d'après "Laugh In" et d'après la "contre-culture"; c'est du "Cheech & Chong" québécois!

Les textes constituent l'épine dorsale de cet humour, et même si l'on perd l'effet des grimaces et des costumes avec le disque, l'essentiel est préservé. On voit peut-être même mieux jusqu'où va cet humour dont le côté sélectif occasionnel (bien des gags exigent la connaissance de l'argot des jeunes) est amplement compensé par une charge à fond de train contre une culture audio-visuelle et scientifique qui rejoint maintenant tout le monde à travers les mass-media. Vu comme à travers un kaléidoscope, c'est un univers où la télévision a pris le dessus sur toutes les autres formes d'expression.

Raymond Cloutier

Raymond Cloutier, lui, à travers le "Mandrake chez lui" qu'il avait créé en décembre dernier au "Quat'Sous" et qu'il reprend actuellement dans une tournée des cinémas SMC, nous présente une espèce de Casanova québécois pour qui le verbe serait à la fois un défi et un attrait aussi grand que les femmes. Et si l'on garde l'impression qu'à travers son autocritique, ce séducteur impénitent redéfinit les femmes d'une manière moins asservissante, on n'est pas sûr que le poète arrive à tirer au clair avec le même succès sa relation avec les mots. Car à la première partie de son spectacle, où le théâtre est devenu jazz, et le langage, limpide, direct et enraciné, répond une deuxième partie lourde, obscure et figée qui semble récuser toute la recherche qui donne son sens à cette expérience. Il y a d'ailleurs si peu de différences significatives entre chacune des trois représentations de ce spectacle que j'ai vues que je me demande si cette glorification de l'improvisation justifie les lacunes de son scénario?

"Tangerine Dream", un groupe allemand vu à Wilfrid Pelletier le soir de Pâques (nuages de fumée éculés et musique de synthèse plate et répétitive), ou même le "Sans entr'acte" de Diane Dufresne me convainquent de l'intérêt stratégique de la recherche de Raymond Cloutier, qui a le mérite d'être honnête, d'essayer de renouveler le genre, et de dire quelque chose. Mais je regrette malgré tout que cette recherche ait somme toute si peu avancée depuis "La tragédie américaine de l'enfant prodigue" du Grand Cirque Ordinaire d'où elle origine. C'est peut-être que Raymond Cloutier ne troupe pas suffisamment d'occasions d travailler. Quant à moi, je reverrais cent mois "Mandrake" avant de revoir même une seule fois la moitié des spectacles que j'ai vus cette année.

Jacques Grisé et Serge Thériault de "Paul et Paul" dans leurs numéros de "La police montée" et "Le Boxeur".

CKOI FM 35 5 et
Luc Phaneuf présente DIANE Sans entr'acte
À LA MAISON NEUVE
DU 29 MARS AU 17 AVRIL
MAINTENANT EN VENTE
Sem: 20.30 hrs.
Sam: 18.30 hrs. et 22 hrs.
Relâche les lundis
en vente chez Sauvé Frères et P.D.A.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Du 16 mars au 20 mai
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
Arlequin
valet de deux maîtres
de goldoni
Jean Besré
Yvan Canuel
Edgard Fruitier
Françoise Graton
Josée Labossière
Georges Carrère
Benoit Girard
Marcel Girard
Jo Ann Quérel etc.
Mise en scène : Gilles Pelletier
Décors et costumes :
François Barbeau et Claude Pelletier
Musique : Pierre Voyer
1200 Bleury — Renseignements — 866-1964

Musique

Janina Fialkowska

et l'art de la communication esthétique

par Pierre Prévost

Comme c'est exaltant de voir et d'entendre un musicien au moment même où la musique vient l'habiter et que pour nous il transforme en une réalité presque tangible cette expérience esthétique! Tous les artistes ne parviennent pas à nous faire pénétrer dans cette aura. C'est un rare privilège. Heureusement pour nous, la pianiste montréalaise Janina Fialkowska la possède à un haut degré et nous l'a prouvé, pour notre joie, à son récital récent de la salle Wilfrid Pelletier.

Même si j'ignorais que cette jeune pianiste, élève à Montréal d'Yvonne Hubert, à Paris d'Yvonne Lefébure et à New York de Sacha Gorondnitzki, a été lauréate en Israël du premier Concours international de piano Arthur Rubinstein et que cet éminent musicien en a fait sa protégée, je n'aurais pu qu'être conquis par les dons plus que remarquables qui illuminent sa technique et son interprétation et qui confirment l'impression extrêmement favorable qu'elle m'avait laissée au début de sa carrière et, surtout, lors d'un récital, il y a trois ans, à l'Ecole de musique Vincent-d'Indy.

Elle a présenté un programme très bien équilibré et tout à fait propre à mettre en valeur ses qualités particulières.

Janina Fialkowska

Sensibilité, intensité, dynamisme

De Beethoven, d'abord, la Sonate no 15 en ré majeur, opus 28, dite "pastorale". Ce n'est pas une des grandes sonates du maître, mais elle a quand même permis à Fialkowska de nous laisser entrevoir la finesse de sa sensibilité, l'intensité graduée qu'elle peut mettre dans une phrase et le dynamisme avec lequel, quand il le faut, elle mord dans la musique.

De ce document de la littérature pianistique que constitue le Carnaval opus 9 de Robert Schumann, Fialkowska a donné une exécution originale et colorée, par moments éblouissante de virtuosité. Elle s'est bien gardée d'exagérer le climat romantique de plusieurs de ces morceaux, comme la Valse noble, la Valse allemande, Aveu et Promenade, et elle a conféré à son jeu une vivacité typique de la commedia dell'arte dans des "scènes" comme Pierrot et Arlequin, Pantalon et Colombine. Elle a enlevé le finale de l'oeuvre avec une fougue et une énergie magistrales. — La pianiste n'a pas encore la maturité qui me permettrait de parler dans son cas d'interprétation transcendante, mais quelle promesse elle nous fait!

Registre bien différent que celui des trois extraits de **Miroirs**, de Maurice Ravel, que Fialkowska a joués ensuite. Ici encore, elle a mis en évidence d'autres facettes de son art: délicatesse bien accordée au climat d'estampes chinoises que dégagent Noctuelles et Oiseaux tristes, humour sombre convenant on ne peut mieux à l'orgueil neurasthénique de l'Espagne dans l'Alborada del gracioso.

Le récital de Janina Fialkowska s'est terminé par deux oeuvres fort connues de Chopin, la Barcarolle en fa dièse majeur, opus 60, et le Scherzo no 2 en si bémol mineur, opus 31. Elle y a ajouté, comme rappels, une Etude de Chopin et une pièce de Liszt que je n'ai pu identifier. — Elle a fait battre bien fort le coeur de Chopin, notamment dans la longue et si belle ligne mélodique de la Barcarolle. Tout l'esprit de la musique y était et transfigurait son visage.

Merci!

●

Cinéma

GILLES CARLES

"J'ai rêvé"

Gilles Carle explique lui-même que son dernier film n'a pas de signification particulière mais que, visuellement, c'est probablement le plus beau film qui ait été tourné au Canada.

par Anne Constanty

"Mes films ont toujours été un peu contestés et faire un tel film, c'est aller contre toutes les traditions", déclare Gilles Carle en parlant de son dernier film, **L'Ange et la femme**, qui vient de sortir à Montréal.

"Le seul film qui se rapproche de ce que j'ai voulu faire est **La femme image**, de Guy Borremans. Depuis il n'y a rien eu, mis à part quelques films d'étudiants qui vont en ce sens. **L'ange et la femme** est un film un peu adolescent dans le sens où Pier Paolo Pasolini fait toujours du film d'adolescent. J'ai fait un film afin de casser la tradition québécoise joualisante: scènes de famille, scènes de table, de restaurant, de barbecue... Je me dis que le Québec a le droit de rêver... Pourquoi le Québec ne rêverait-il pas? On a le droit de faire de beaux rêves, non? Mes caméras ont filmé à côté de ce qui se fait d'habitude. C'est tout et c'est très simple."

"Ici, on aurait tendance à n'utiliser les comédiens qu'une fois. Or, je pense qu'il faut utiliser les comédiens pour ce qu'ils peuvent faire... je voudrais faire vingt-cinq, trente films avec les mêmes comédiens... faire une famille de production et tourner des tas de choses différentes. Je suis très préoccupé par la recherche de la réalité, mais aussi de l'irréalité. Dans ce film, j'ai traité tout cela de façon très différente: j'ai rêvé! Il faut retrouver le sens réel du cinéma. On est perdu dans des problèmes..."

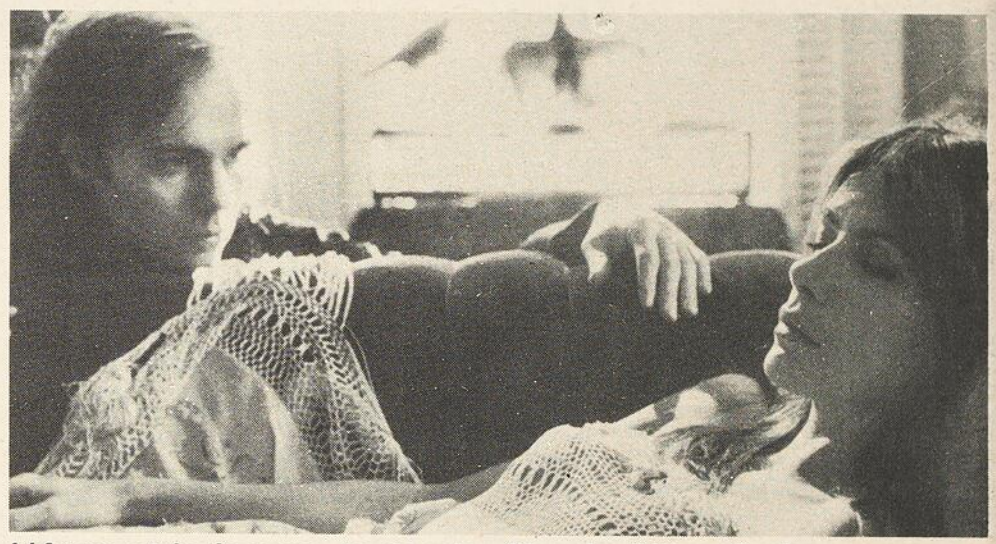

***L'Ange et la femme*, le dernier film de Gilles Carle**

"On est perdu dans un type de cinéma à problèmes. Quand certains cinéastes, il y a vingt-cinq ans, tournaient des films, ils faisaient des plans de sable dans le désert, ils se laissaient aller à la beauté... Moi, j'ai voulu, en faisant ce film, retrouver une sorte de virginité. C'est aussi, probablement, au niveau visuel, le plus beau film qui se soit fait au Canada. Ce n'est pas un film d'acteurs, c'est un film d'atmosphère. Je n'ai pas voulu autre chose: je ne voulais pas recopier la vie quotidienne. Dans ce film, j'ai oublié les dialogues, ils n'avaient aucune importance, seul le son des voix m'intéressait. Que faire dire à un ange? Il faut rompre avec la tradition de l'acteur au Canada, car l'acteur ici est, en général, un faux professionnel: il ne joue que sur la voix et c'est pour cela que nos films ne sont pas exportables. Avoir des acteurs à voix qui ne savent pas bouger n'est pas une bonne chose. Il faut autre chose que de la voix à nos acteurs. Le fait de jouer sur la voix est une vieille tradition québécoise et aussi française."

"Ce qui fait d'ailleurs que 50% des films français sont "irregardables", c'est que la voix des acteurs est trop cultivée. Ces films sont trop beaux au niveau de la voix et pas assez beaux à tous les autres niveaux. Alors je brise totalement avec cette tradition vocale qui est le Conservatoire ou l'Ecole Nationale de Théâtre et je vais chercher des acteurs qui n'ont rien à voir avec cette tradition. C'est un choix personnel!"

"Avec **L'ange et la femme** j'ai fait un film éthique et esthétique, mais je pense aussi que la notion de beauté est subjective. Ma seule intention était de quitter un certain type d'intentions profondes que je trouve assez "niaiseuses". Il y a beaucoup de plaisir à faire de beaux plans, comme un peintre à faire une belle toile. J'ai le goût de ce qui est beau. J'ai eu beaucoup de plaisir à tourner ce film et, visuellement, je suis allé très loin. Mon film n'est pas pornographique, d'ailleurs le mot pornographie est une invention bourgeoise pour empêcher le peuple de s'amuser. Le mot pornographie ne devrait même pas exister. Je trouve tout aussi "porno" de voir des gens manger ou de regarder une opération à coeur ouvert. Je suis en faveur de la pornographie pour les enfants. On devrait les habituer à ça très jeunes et on n'en parlerait plus après. Bien sûr, cela est une attitude très personnelle. Je suis, de toutes façons, contre toute forme de censure. Je n'ai pas besoin d'invoquer des motivations sérieuses pour tourner des scènes d'amour. On ne couche pas avec une femme pour des raisons sociologiques, mais pour le plaisir.

Aujourd'hui, le Parti Québécois est au pouvoir nous n'avons plus besoin de prouver que l'on est Québécois. La québécitude pour moi, c'est fini!

En réalité, tous mes films me laissent sur ma faim, c'est pour ça que je continue à en faire. Un jour, je mettrai peut-être tout ensemble et je ferai alors le plus beau club-sandwich du cinéma", déclare enfin Gilles Carle.

Je vous reparlerai la semaine prochaine de ce film de Gilles Carle qui n'est rien d'autre qu'un exercice de style en images, vaguement pornographique, vide de sens et de poésie autre que visuelle.

●

Désormais

L'ordre d'un changement: de l'ombre à la lumière ou de quelques porteurs de flambeaux

par Réjean Beaudoin

Parmi le flot des anciennes rancoeurs transformées en attentes, dans le mouvement confus de l'humiliation soudainement changé en espoir qui aura nourri notre marche vers le pays qui nous vient, sur le tard, comme une grossesse inespérée, comment se fait-il que tout à coup, dans ce pêle-mêle trop humain de notre peur encore tenace, qu'est-ce qui a pu faire que de ce magma informe n'émerge plus que la pointe de l'iceberg constitutionnel? Je vais aller plus avant et préciser davantage cette entrée un peu lourde: est-ce ainsi qu'on commence un article de journal (et d'hebdomadaire encore)? Peut-on sous prétexte de réflexion aborder le lecteur de la sorte? Le lecteur, cette bête repue de la pâture-information dans la libre stabulation de notre presse où tout est permis ou presque, sauf bien sûr la réflexion, ce qui de toute façon ferait perdre trop de temps.

Et puis quoi! A quoi bon essayer de parler de changement si on ne peut même pas modifier le ton, le rythme pressé de la presse écrite ... Je sais, je sais, le lecteur s'impatiente et ce q'il veut au plus vite, c'est-à-dire à la ligne, c'est savoir où je veux en venir. Eh bien voici: je ne vois pas très bien pourquoi, par exemple, dans la masse des sueurs et des petites misères vécues au jour le jour par tout un chacun, ce sont uniquement les inquiétudes constituionnelles et les titillements socialisants de tel vieux professeur de qui que quoi qui remplissent les colonnes de ce qui s'appelle la libre information, celle-là même qu'un drôle, qui est aussi poète, a appelée "l'informe nation" (c'est le même qui parle de "l'amer de Montréal, celui qui fait führer").[1] Dans un pays qui relègue les poètes aux revues spécialisées, à quoi bon écouter la bouche ouverte la doctorale faconde de tant de valeureux sociologues? Si j'en appelle à l'envers de la folie qui emporte les créateurs pour l'éternité de l'immortelle gloire posthume, qui prendra la peine de m'écouter? Qu'importe! Je citerai quand même une autre phrase de poète qui ressemble à s'y méprendre à une phrase de sociologue. C'est égal: il n'y a pas de sottise à citer les sots: "les pouvoirs de récupération de la Machine antisociale capitaliste sont assez forts pour acculer à l'insécurité matérielle permanente les producteurs culturels qui refusent de se plier aux normes de son entreprise d'avilissement"[2] Cette "informe nation" justement, elle est apparue dans toute la gamme de ses désarticulations savantes et juridico-quelquechose au cours de l'émission spéciale que Radio-Canada nous octroyait en plein beau dimanche, sans doute pour nous convaincre de sa bonne foi dans l'exécution du mandat qui lui fait un devoir moral de veiller au grain, je veux dire ces temps-ci à l'unité nationale. Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre? Une expression du genre "unité nationale" appliquée à la chose appelée Canada, n'est-ce pas à proprement parler un abus de langage? Il faudrait au moins pouvoir se rappeler, dans le même instant que l'oreille enregistre ensemble les six syllabes U - NI - TE - NA - TIO - NALE en contexte pan-canadien, qu'il existe plusieurs théories quant à l'explication de la réalité à cet égard: deux nations, un millier de cultures, une nation et deux langues officielles...

L'article piétine, je le vois bien. Ce que je voudrais qu'on y lise est en même temps à taire et à dire. C'est agaçant quand même d'avoir l'air de s'empêtrer quand on sait si clairement ce que l'on veut dire. Il faut bien commencer par s'arracher des pièges où l'autre nous embourbe avec les mots qu'il nous lance à la figure, avant de pouvoir aussi parler à son tour, lui dire enfin son fait, rectifier sa version des choses qui prétendait nous accuser mais plutôt l'accusait, lui, l'autre, auteur de l'accusation: nous serions les briseurs de l'unité nationale canadienne, chose qui n'existe pas ailleurs qu'entre les trous de trois ou quatre théories politiques divergentes. Nous serions les briseurs du pays de Monsieur Lewis, son pays à lui est par nous menacé!

Je ne sais pas, je ne veux pas laisser croire que je sais tout à fait bien ce qui en est, parler en somme comme un outaouais, cristalliser en certitude dans l'affirmation rigide du discours toutes les incertitudes douloureuses de l'"informe nation". Mais qu'il soit bien entendu, malgré toute la surchauffe émotive qui anime ces questions comme la rédaction de cet article, que je ne vais pas essayer de dissimuler le fait, du reste patent, qu'un texte n'est jamais fait que des mots qui le composent.

Ce qu'il importe de faire voir au bout des épreuves qui ont commencé, c'est connu, d'entraver notre cheminement collectif, c'est l'émergence bien sûr d'une nouvelle société, d'un nouveau rapport au monde par là même, mais aussi et d'abord, plus modestement, d'un nouveau type humain frais émoulu du creuset au sein duquel l'histoire a voulu que nous fussions trempés en ces années marquées d'un signe. Jacques Grandmaison, qui pratique en cela une manière de sociologie assez poétique qui nous honore, est parmi nous un témoin privilégié de la gangue quotidienne d'où ce changement s'effectue quotidiennement depuis toujours. Ce qui, le 15 novembre, a résulté en un changement de gouvernement est l'effet d'un mouvement qui vise à changer bien autre chose. Ceux qui sont expulsés de leur logement, ceux qui agonisent à l'hôpital, ceux qu'on crétinise à l'école, ceux qui attendent leurs prestations, ceux qui remplissent leurs formulaires de demande d'emploi, ceux à qui on vend des produits fabriqués chez eux dans la langue des autres, ce sont ceux-là qui auront à décider de l'ordre d'un changement. Il est inutile d'ajouter qu'ils me semblent habilités (ma représentation du peuple en cause m'engage plus qu'il n'y paraît), à la condition qu'on leur en parle parfois, entre les commerciaux, habilités (au moins tout autant que Monsieur Lewis) à encourir leur part de risque dans l'enjeu qui s'est ouvert. On me répondra sans doute qu'ils ne lisent pas les poètes que je leur cite, pas plus qu'ils ne pâlissent sur les oracles des politicologues. Personne ne me disputera au moins qu'ils regardent la télé: cela expliquerait-il un peu que les premiers coups portés le soient contre l'information?

Cette longue impuissance à moitié consentie, parce qu'on a fini par apprendre à l'expérience qu'il ne sert à rien de la refuser (on croirait même que cela la sert), cette peur tenace à laquelle je confère de fait une si grande place par le seul effort que je mets à l'écrire, à la traquer, cette condition commune de notre écrasement dont la mesure nous est donnée tout à coup par l'ampleur du raidissement de l'autre, tout cela peut-il prétendre à autre chose qu'à refaire (une fois de plus, un peu plus mal) le constat réédité de notre domination? Elle n'était pas disparue, comme on aurait voulu le croire, avec le vote qui nous redonne une voix dans l'histoire. L'analyse en avait été suspendue, dirait-on, un moment, un long moment, depuis mettons les entours de 1970, justement ... Nous avions pris l'habitude de réfléchir ensemble dans ces années-là lorsque monsieur Vallières n'était plus en prison, mais depuis peu ... ah! oui les choses ont bien changé: monsieur Vallières a réintégré la vie laïque et on le laisse réfléchir seul dans son coin sans déranger personne ... Mais ce n'est pas de cela qu'il faut examiner l'envers, je m'égare encore. La vraie faille est ailleurs, autant dire qu'elle est ici, monsieur tout le monde ayant repris son anonymat démocratique après avoir gagné ses élections, mais qu'à cela ne tienne, car les autres veillent, qui dans sa villa, qui dans sa chaire, qui dans sa tour, il a suffi d'un cri de panique venu du plus profond désarroi d'une idéologie en panne, pour que tout à coup s'ouvre l'ère des inquisitions et personne n'a l'air de comprendre ce que cela veut dire. A-t-on déjà entendu parler ici de soi disant "mesures de guerre"? Ces mots qui laissent un flou derrière eux, une fois éteints les feux de l'actualité, ces mots retrouvés à la lumière des puissants conspirateurs à ciel ouvert du temps présent, ces mots de crime, de péché, de violence, il importe de les relier à l'écho qu'ils éveillent dans les gestes décousus des acteurs fédéraux. N'est-ce pas maintenant madame la ministresse des communications elle-même, l'outaouaise s'entend, qui songe à accroître les pouvoirs de son gouvernement sur le trop impartial CRTC? Garde son calme qui pourra, moi je crie à l'agresseur quand je le vois brandir les armes. Les clameurs venues de l'outaouais nous visent. L'idée d'indépendance et le réseau de forces vives qu'elle a commencé de mettre en branle dans l'inertie historique qui nous avait immobilisés au milieu du siècle, cette idée est nourrie aussi de nos peurs, de nos sombres entours négatifs. Cela, il nous faut de nous-même apprendre à le connaître et à la reconnaître autrement que par l'image déformée que nous en donnera la riposte de l'autre: c'est une tâche de la même urgence stratégique que celle qui nous pousse à scruter les fissures (nombreuses à souhait et celles-là en pleine lumière) dans la cuirasse du fédéralisme outaouais.

Il est temps d'être clair: mon espace se rétrécit et le lecteur me talonne, menace de me laisser en plan dans la confusion de mes phrases. Enfin que je me justifie: je n'ai certes pas voulu m'opposer à l'exposé quotidien qu'on nous donne du problème sous toutes ses coutures finement constitutionnelles: il faut que les fonctionnaires fonctionnent et que les politiciens négocient. Mais ce qu'il m'importait par-dessus tout d'enfin dire, c'est que la peur si ancienne dont j'ai beaucoup parlé et qui paraîtra suspecte de plus d'un côté (parce que je veux bien admettre que les Québécois et leur gouvernement ont donné l'exemple d'une complète et notable modération, d'une parfaite sérénité, depuis le 15 novembre), cette peur, le dirais-je, elle est le spectre brandi en dernier recours par l'idéologie fédérale qui n'a pu trouver d'autres masques à nous opposer que la rigidité de notre propre engourdissement séculaire. Par un sophisme que tout dominateur aime à retourner contre les premiers soubresauts qui secouent le statu quo garant de sa position de force, nous nous trouvons dans la situation paradoxale suivante qui fait que, longtemps coupables à nos propres yeux d'avoir toujours eu peur de l'autre, ce dernier voudrait que nous le fussions encore de n'avoir plus peur de lui. O lumière des contradictions!

---

1 **Jean Charlebois, *Hanches neige*, édition du Noroit, 1977. (160 pages)**

2 **Paul Chamberland, *Le Prince de Sexamour*, l'hexagone, 1977. (332 pages)**

Les maladies industrielles:

SEPT FOIS PIRES

que les accidents de travail

''Poussez-nous dans le dos'' avait dit René Lévesque à des syndiqués réunis pour parler de santé et de sécurité au travail. Quelques heures après le ministre Pierre Marois disait à ces mêmes syndiqués: ''Tenez-nous par le collet, il faut que l'on fasse quelque chose.'' La santé et la salubrité au travail semblent être des priorités pour le nouveau gouvernement. Pour les syndicats aussi la priorité est mise du côté de la salubrité au travail; n'oublions pas que les maladies industrielles tuent chaque année sept fois plus de travailleurs québécois que les accidents de travail.

par Michel C. Auger

Les Québécois se tuent encore à l'ouvrage. C'est loin d'être un mauvais jeu de mots quand on sait qu'en 1975, 334 travailleurs ont trouvé la mort à la suite d'accidents de travail. Dans la seule industrie de la construction, on dénombre plus de cinquante morts chaque année.

Mais il y a pis. On estime que les maladies industrielles sont la cause de sept fois plus de décès que les accidents de travail. 600,000 produits chimiques sont utilisés quotidiennement dans les usines du Québec, on connaît peu ou mal l'effet de ces produits sur l'organisme ce qui n'empêche pas 500 nouveaux produits de faire leur apparition chaque année.

175,000 accidents de travail se produisent chaque année au Québec. Annuellement, un travailleur sur dix est victime d'un accident au travail.

Des exemples

•A l'usine d'Atlas Asbestos, 130 employés sur 400 souffrent d'amiantose et ont une incapacité reconnue par la Commission des Accidents du Travail (CAT). Un travailleur affirmait récemment qu'en 23 ans à l'emploi d'Atlas Asbestos, il n'avait connu que trois travailleurs qui avaient atteint l'âge de la retraite.

•A la General Motors de Sainte-Thérèse, les cadences excessives des chaînes de montage, en plus de causer un stress continuel, sont la cause de problèmes à la colonne vertébrale pour au moins un travailleur sur dix.

•A l'usine de la Union Carbide de Beauharnois, on a dénombré 17 particules de poussière de manganèse par centimètre cube d'air alors que la norme permise est de 5. La poussière de manganèse attaque le cerveau et produit des effets semblables à la maladie de Parkinson.

•A la mine d'amiante d'Asbestos Hill, dans l'Ungava, (mine exploitée par l'Asbestos Corporation), **aucun système de filtration de l'air** n'existait lors de la visite d'une commission d'étude à l'été de 1976. Un rapport au ministère des Richesses naturelles recommandait même la fermeture pure et simple de la mine et du moulin.

•Sur 995 travailleurs de l'amiante examinés par l'équipe du Dr Nicholson du Mount Sinaï de New York, 596 avaient les poumons atteints par l'amiantose. C'était la première fois que des travailleurs étaient examinés par des médecins non-reliés aux compagnies.

•A la Canadian Steel, Foundries, en 1974, 103 travailleurs sur 750 étaient atteints de silicose, de l'aveu même des médecins de la compagnie, et le syndicat évaluait à plus de 300 le nombre des travailleurs atteints.

•Sur les travailleurs de l'usine de Noranda Métal à Montréal 219 ont été jugés aptes à recevoir des compensations pour surdité industrielle. Il s'agit là de 14,8% de tous les cas de surdité industrielle reconnus par la Commission des Accidents du Travail (CAT). Peut-on raisonnablement croire que 14,8% des travailleurs atteints de surdité industrielle se retrouvent dans seule et Une même usine?

Fer et Titane du Québec

L'usine de Tracy de la Quebec Iron & Titanium (QIT), devenue par les vertus des programmes de francisation la Fer et Titane du Québec, (une compagnie dont les 2/3 des actions appartiennent à la Kennecott Copper), est le lieu d'une dure bataille sur les questions de santé et de salubrité au travail.

A la fin de juin 1976, le Service de Génie industriel de la CSN et des chercheurs de l'IRAT (Institut de recherches appliquées sur le travail) publiaient une recherche sur la santé des travailleurs de la QIT. Les résultats sont éloquents. Le système nerveux des ouvriers de la QIT est lourdement taxé par le bruit, la chaleur et les conditions de travail insalubres.

Près de la moitié des travailleurs souffraient de maux de tête fréquents. 41.8% des travailleurs se plaignaient de crachats fréquents et plus de 40% se disaient nerveux, constamment sur leurs gardes même avec leurs amis, et les petits ennuis leur tombaient facilement sur les nerfs.

Près du tiers des travailleurs éprouvaient aussi des courbatures, des maux de dos et de jambes. L'air ambiant étant très chaud et chargé de poussières de métal, 35% des travailleurs se plaignaient de soif excessive ainsi que d'un goût métallique dans la bouche.

→

Certains symptômes peuvent révéler des troubles cardiaques possibles: 30,5% des travailleurs se plaignent d'essoufflement rapide, 28% de fatigue au moindre effort et 26% de sensations de faiblesse et d'étourdissement. Les troubles de digestion sont fort répandus: 29% des ouvriers ont des maux d'estomac fréquents.

D'autres symptômes indiquent une grande fatigue nerveuse chez les employés de la QIT: au moins un travailleur sur dix allègue des troubles de mémoire, de l'angoisse, des diarrhées, de la constipation, des tremblements, des tendances à la dépression, ou se plaignent de voir des points noirs.

D'autres symptômes beaucoup plus graves se retrouvent chez un plus petit nombre de travailleurs: 8.7% disent avoir des vomissements fréquents, certains affirmant même vomir du sang. Un travailleur sur dix montre des symptômes de troubles cardiaques importants (douleurs à la poitrine, palpitations, etc...)

Maladies industrielles

Toutes ces maladies ne sont pas des accidents de travail au sens où l'entend la CAT, mais il s'agit de maladies qui sont causées par le travail; c'est sur cet aspect de salubrité au travail que les centrales syndicales orientent désormais leur action.

Dans un communiqué, le Syndicat affirmait que "cet état de santé est dû entièrement aux mauvaises conditions de travail qui existent à la fonderie et que la compagnie persiste à maintenir par l'application de politiques d'intérêt orientées uniquement vers l'augmentation systématique de la production plutôt que de l'élimination des dangers à la source".

Quand on remarque que plus de 55% des travailleurs des fours à la QIT présentent plus de 4 symptômes reliés à des maladies pulmonaires, telles la silicose ou la sidérose, on comprend l'insistance que mettent les syndicats à éliminer les dangers à la source; surtout quand on sait qu'il existe une relation très étroite entre la santé des travailleurs et la fréquence des accidents de travail qu'ils subissent.

Le rapport de la CSN indique en effet que: "cette situation est extrêmement grave puisqu'elle signifie que le travailleur est pris dans une sorte de cercle vicieux où les désavantages se multiplient les uns par les autres. Les conditions insalubres amènent le développement de toute une série de symptômes de maladies plus ou moins graves. Or les individus les plus touchés sont ainsi affaiblis dans leur organisme et sont par la suite plus souvent victimes d'accidents. Leur degré de vulnérabilité ne fait que croître sans cesse."

Pour corriger la situation, certains employeurs essayent de munir leurs travailleurs d'équipements protecteurs individuels. Sans s'attaquer à la source du problème, cette "solution" est la plus rentable pour certaines entreprises, puisqu'elle permet de prévenir certains accidents tout en n'exigeant pas les sommes énormes qui seraient nécessaires pour la modernisation de l'équipement de l'entreprise. Cette dernière peut alors se vanter de donner à ses travailleurs toute la protection adéquate sans réellement avoir à investir.

C'est quoi, un accident?

Mais, combien y a-t-il d'accidents de travail chaque année? En 1973, selon les statistiques de la CAT, 101,643 travailleurs ont reçu des indemnités de la CAT, soit un travailleur sur 17. Mais il faut ajouter les milliers d'accidents qui n'entraînent pas d'invalidité au-delà d'une journée. Selon des chiffres de l'IRAT, on rencontre annuellement au Québec 6,500 incapacités permanentes compensées par la CAT, 100,000 blessures légères et un million d'accidents sans compensation car, il faut prendre note des accidents qui se produisent sans blesser personne.

Si une pièce se détache d'une machine et est projetée à une cinquantaine de pieds de là, la CAT ne sera avisée que si la pièce a effectivement blessé quelqu'un pour plus d'une journée. Si elle ne touche pas un ouvrier au point de le blesser, personne n'en saura rien. Pourtant la pièce aurait tout aussi bien pu blesser mortellement un travailleur. Ces accidents, qui souvent pourraient être mortels, ne seront jamais rapportés, mais ils ne font que démontrer aux travailleurs de l'usine que les conditions ne sont pas sécuritaires!

S'il est relativement facile de comptabiliser le nombre d'accidents de travail et de morts causés par ces accidents, il est par ailleurs plus difficile de trouver des données réalistes sur le nombre de morts causées par des maladies industrielles. Selon les statistiques officielles compilées par le Bureau International du Travail (BIT), un organisme des Nations-Unies, il y aurait chaque année 100,000 morts causées par des maladies industrielles. Selon un autre rapport publié par la Maison Blanche, il y en aurait eu 100,000 aux États-Unis seulement en 1973. Pour cette même année, les statistiques officielles américaines n'en relevaient que 14,100. En transposant ces données à la situation québécoise, l'IRAT conclut qu'il y aurait entre 1,400 et 2,100 morts d'origine industrielle chaque année au Québec. La CAT n'en reconnaît que 300.

A qui faut-il attribuer cette différence? D'abord un grand nombre de maladies industrielles ne sont pas encore reconnues officiellement; on commence à peine à admettre les cas d'amiantose. Ensuite, les diagnostics médicaux sont bien souvent erronés et l'on affirme que le décès a été causé par un arrêt du coeur, mais rien ne dit ce qui l'a provoqué. De plus, certaines maladies industrielles n'apparaissent qu'après la retraite ou le départ de l'ouvrier de l'entreprise concernée. Les effets de l'intoxication au plomb peuvent n'apparaître que 5, 10 ou 15 ans après l'exposition au plomb.

La CAT

Pour le moment, la CAT ne s'occupe donc que des accidents de travail proprement dits. Comment s'acquitte-t-elle de sa tâche?

Si l'on en croit le directeur des services sociaux de la FTQ M. Robert Lavoie, la CAT ne fait pas grand chose de bon. Il faut remarquer qu'en 1928, la loi de la CAT prévoyait que le secrétaire de la Commission était tenu d'aider ceux qui faisaient des demandes d'indemnités et de les représenter devant les commissaires. La même disposition existe dans la loi ontarienne ou la loi de la Saskatchewan. Au Québec, on dit maintenant à celui qui doit aller devant la Commission de se faire représenter par un avocat!

M. Lavoie souligne de plus que la CAT est d'une lenteur extrême pour indemniser les victimes d'accidents du travail. Il cite le cas d'une caissière de banque qui a été victime à sa propre caisse de trois hold-ups en trois mois. Quelques semaines plus tard, elle était victime d'un quatrième hold-up, mais cette fois par des cagoulards armés de mitraillettes. La caissière fit une dépression nerveuse et cessa de travailler en octobre 1976. Elle n'a pas encore reçu d'indemnité, la CAT exigeant de la faire examiner par un psychiatre de la Commission avant de la dédommager. Et il n'y avait pas eu contestation de la part de l'employeur. En pareil cas, M. Lavoie affirme que cela prend d'habitude plus d'un an.

Il se souvient du cas d'un ouvrier qui, après une blessure au dos subie à l'usine en septembre 1973, avait reçu des indemnités de la CAT. En mars 74, après une nouvelle blessure au dos subie au travail, il demandait à la CAT de nouvelles indemnisations. La requête fut contestée par

→

Fréquence et gravité des accidents de travail (1973)

Le taux de fréquence tient compte du nombre d'accidents par rapport au nombre d'heures travaillées. Le taux de gravité montre le rapport entre le nombre de jours indemnisés à la suite d'un accident de travail et le nombre d'heures de travail.

	Nombre d'employés	Heures de travail en milliers	Nombre d'accidents	Jours indemnisés et standards	Fréquence	Gravité
Exploitation forestières, scieries	28,600	57,200	5,667	612,298	99.1	10,704
Feuilles de placage	2,515	5,020	306	16,876	60.8	3,355
Meubles en bois	10,660	21,320	1,826	59,841	85.6	2,807
Tuiles de vinyle articles de liège	995	1,990	103	6,466	51.7	3,249
Moulins de planage, articles en bois	14,815	29,630	2,646	159,414	89.3	5,380
Mines d'or, d'argent, de cuivre	9,710	19,420	619	220,728	31.9	11,366
Forage de puits miniers, etc.	140	280	53	10,531	189.3	37,607
Mines d'amiante	6,970	13,940	591	107,017	42.4	7,677
Sondage au diamant	1,120	2,240	152	27,443	67.8	12,251
Mines de fer	7,730	15,460	361	43,941	23.3	2,842
Traitement du minerai, aluminium	17,990	35,980	951	112,342	26.4	3,122
Carrières, sablières, monuments de granit	2,920	5,840	445	46,021	76.2	7,880
Cimenteries	2,100	4,200	298	8,410	70.9	2,002
Briques, blocs de ciment, tourbières	4,170	8,340	922	69,719	110.5	8,359
Marbrerie, chaux	385	770	43	2,140	55.8	2,779
Fonderie, soudage	5,305	10,610	1,233	70,716	116.2	6,665
Navires, machinerie lourde, acier de structure	30,495	60,990	5,789	286,899	94.9	4,704
Articles en métal machines légères, etc.	78,820	157,640	7,487	348,090	47.5	2,208
Articles de plastique	6,165	12,330	634	30,052	51.4	2,437
Automobiles, autos-neige, avions	23,600	47,200	2,243	139,830	47.5	2,962
Pétrole, garages, stations de service	72,010	144,020	4,324	301,916	30.0	2,096
Minoteries	5,970	11,940	403	27,234	33.7	2,281
Abattoirs	11,830	23,660	2,740	100,005	115.8	4,227
Liqueurs, brasseries, distilleries	13,080	26,160	1,528	61,602	58.4	2,355
Camionnage, commerce du bois, charbon	36,895	73,790	5,133	416,594	69.6	5,646
Transport aérien	2,260	4,520	67	63,081	14.8	13,956
Métaux usagés	900	1,800	212	19,484	117.8	10,824
Chemins, ponts, égouts, tunnels, etc.	17,875	35,750	3,153	427,930	88.2	11,970
Construction de lignes de transmission, etc.	2,450	4,900	428	109,715	87.3	22,391
Construction de centrales électriques, de barrages	1,950	3,900	205	10.763	52.6	2.760
Erection d'acier, de cheminées, etc.	1,105	2,210	201	30,138	90.9	13,637
Pêcheries	485	970	34	2,371	35.0	2,444
Débardage	4,030	8,060	655	82,895	81.3	10,285
Construction de bâtiments	67,070	134,140	9,983	972,943	74.4	7,253
Commerce de détail	137,170	274,340	4,012	115,413	14.6	421
Commerce de gros	54,250	108,500	1,662	56,107	15.3	517
Moyenne					28.9	1,978

Source: IRAT

l'employeur et on se rendit compte que le travailleur avait effectué une chute dans une piscine quelques semaines avant d'aggraver sa blessure; il ne s'était cependant pas fait mal en tombant. La CAT lui refusa l'indemnité et alla même jusqu'à lui exiger de remettre les $6,695 qu'il avait reçus lors de la plainte originale. Ce n'est qu'à la fin juin75, après qu'on eut prouvé que la chute dans la piscine n'avait causé aucune blessure, que le travailleur a pu toucher les sommes qui lui étaient dues.

Pour M. Lavoie, la CAT agit avec une mentalité de gestionnaire de l'argent des employeurs: "Quand c'est l'argent des "boss", elle fait attention."

Les choses ont cependant commencé à changer un peu avec l'arrivée du juge Robert Sauvé à la tête de la Commission. On a annoncé l'ouverture d'un bureau à Montréal. La CAT ne possédait qu'un bureau de services à Montréal et toutes décisions étaient centralisées à Québec.

Mais des vraies réformes en matière de salubrité au travail sont nécessaires.

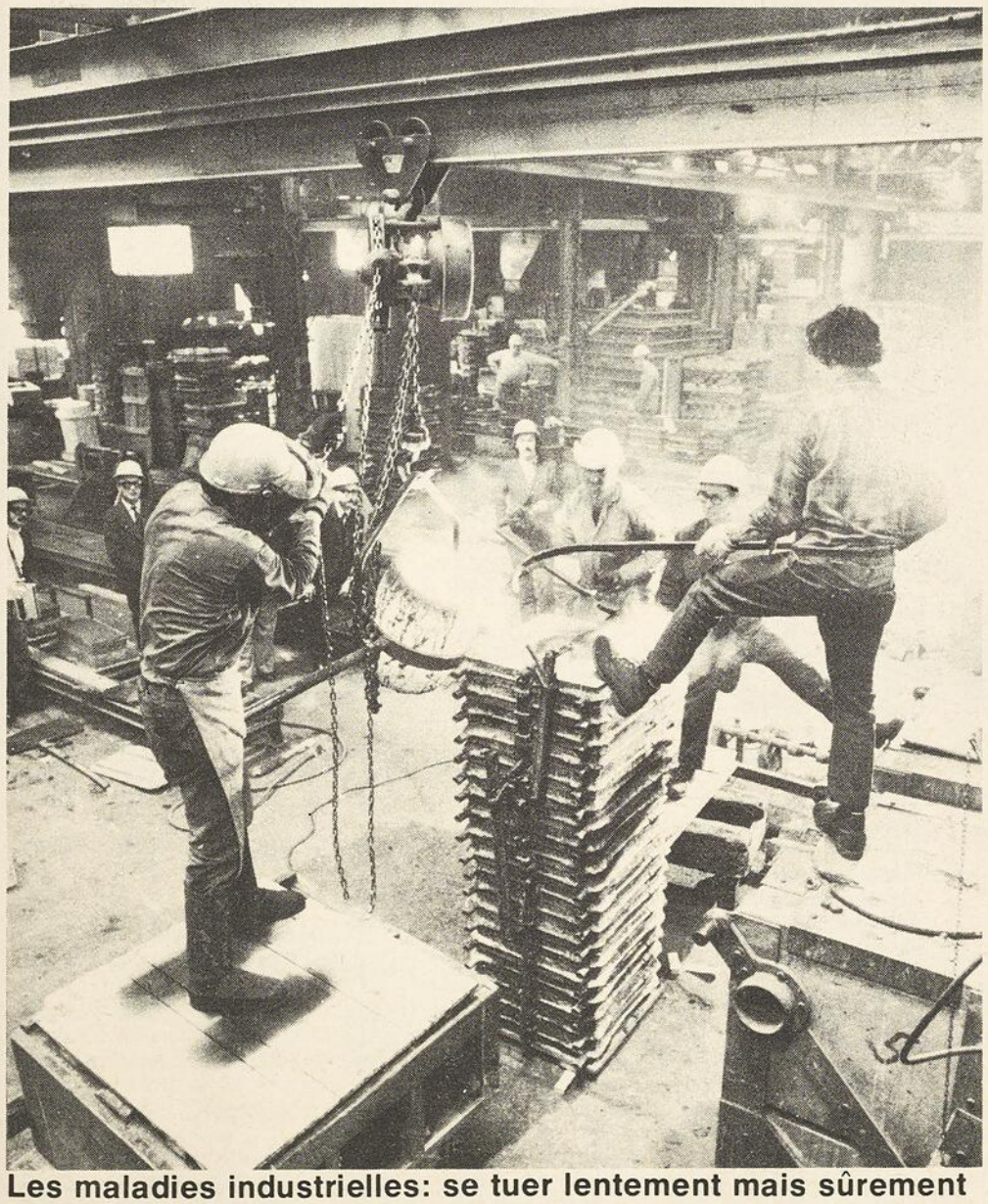

Les maladies industrielles: se tuer lentement mais sûrement

L'expérience suédoise

La Suède a des lois fort avancées en matière de sécurité au travail. Une nouvelle loi adoptée en 1973 et qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1974 donne aux travailleurs des droits jusque-là réservés aux agents gouvernementaux.

Dans tout lieu de travail où l'on retrouve plus de cinq salariés, on doit nommer un délégué à la sécurité. Ces délégués ont accès à tous les documents de l'employeur qui ont rapport à la sécurité. Ils doivent être libérés de leurs besognes ordinaires pour des périodes suffisantes pour pouvoir s'acquitter de leurs tâches relatives à la sécurité. Il a le droit de faire arrêter tout travail qu'il juge dangereux. Il ne suffit pas que la vie des travailleurs soit en danger; s'il y a risque de blessures même légères, le délégué a le pouvoir de faire cesser le travail et ce, sans que l'employeur ne puisse le poursuivre pour dommages ou intérêts.

Un comité de sécurité sera institué dans toutes les entreprises de plus de 50 employés. Il doit planifier et surveiller l'ensemble des activités de sécurité sur le lieu de travail, il a le pouvoir de faire une étude préalable des locaux de travail et de faire des représentations touchant l'émission ou la non-émission des permis de construction dans les lieux de travail.

Parallèlement au renforcement des activités préventives, un contrôle accru de l'État dans l'inspection des lieux de travail est prévu par la loi suédoise.

La Direction nationale d'Hygiène et de sécurité au travail qui est chargée de l'inspection du travail s'appuie, au niveau régional, sur les organismes qui représentent les travailleurs. Au niveau communal, les fonctionnaires responsables de l'hygiène recevront une formation en sécurité au travail et seront chargés de l'inspection.

Les inspecteurs peuvent fixer eux-mêmes le montant des amendes imposées aux contrevenants. Les inspecteurs peuvent de plus faire corriger les abus aux frais de l'employeur.

La formation des délégués à la sécurité fait partie de la formation du personnel normal et les frais sont assumés par les entreprises même si le délégué à la sécurité est nommé par le syndicat.

Le Comité Beaudry

Au Québec, le Comité Beaudry, chargé d'enquêter sur la santé dans l'industrie de l'amiante, a remis, en octobre dernier, un rapport qui comprenait de nombreuses recommandations sur la santé, non seulement dans l'industrie de l'amiante mais aussi sur tous les problèmes de salubrité dans l'industrie.

Le Comité recommandait de créer une Régie de la santé au travail qui aurait "toutes les compétences nécessaires pour promouvoir des politiques destinées à assurer le droit à la santé en milieu de travail". Le Rapport insiste sur l'établissement d'un centre décisionnel unique pour mettre fin aux interminables conflits de juridictions causés par le trop grand nombre d'organismes responsables. Cet organisme doit aussi être différent de ceux qui existent actuellement afin qu'il ait une vue globale des problèmes et un souci de participation.

Le budget de cette Régie serait établi sur les contributions des employeurs au fonds d'accidents de la CAT. Le Comité demande aussi la formation de comités paritaires de santé et de salubrité dans toutes les entreprises de plus de dix employés.

Le discours inaugural disait que les recommandations les plus "urgentes" du Rapport Beaudry devraient être promulguées incessamment par voie d'arrêtés-en-conseil et qu'une loi générale de la santé et de la sécurité au travail serait présentée avant la fin de l'année.

En attendant, les travailleurs ne restent pas inactifs. De plus en plus de syndicats revendiquent l'inclusion dans les conventions collectives d'une clause permettant d'arrêter le travail quand les employés jugent la situation dangeureuse.

Après six mois de grève, les travailleurs de la Union Carbide de Beauharnois, ont réussi à faire inclure dans leur contrat de travail une telle clause. Une section de l'usine est actuellement fermée et les travailleurs sont en "grève payée" parce qu'ils jugeaient que les conditions de travail y étaient insalubres. Des spécialistes s'occupent maintenant de trouver les moyens d'assainir l'atmosphère de l'usine. Pour Florian Ouellet, de l'IRAT, cela prouve que lorsque les employeurs sont forcés d'agir en matière de salubrité, ils le font rapidement et trouvent les spécialistes requis; s'il le faut, ils les font venir des Etats-Unis ou d'ailleurs.

Les intentions du gouvernement

Au Québec, des changements importants sont à prévoir. Le ministre d'État au développement social, M. Pierre Marois, déclarait récemment à un colloque de la FTQ sur la santé au travail que: "les premiers responsables de la santé au travail sont les travailleurs eux-mêmes ce qui implique que l'on redistribue les pouvoirs et que l'on mette les travailleurs à l'abri des représailles toujours possibles".

Le ministre avait souligné dans son discours qu'une Charte de la Santé au travail serait présentée avant la fin de l'année et que cette Charte comprendrait le droit pour les travailleurs de faire cesser la production si les conditions sont jugées dangereuses. Ce droit de refus est à la fois individuel et collectif et les travailleurs ne peuvent être pénalisés pour avoir exercé ce droit. Comme le faisait remarquer le secrétaire-général de la FTQ M. Fernand Daoust, il faut espérer que le Rapport Beaudry est le dernier des rapports de commissions d'études et que bientôt on commencera à faire autre chose que hausser les indemnités.

Heureusement les attitudes ont changé; on parle maintenant beaucoup moins d'indemnités pour les accidentés du travail et beaucoup plus de salubrité au travail et de prévention des maladies industrielles. Quand le gouvernement présentera sa Charte de la Santé au travail, celle-ci devra tenir compte des nouveaux pouvoirs qui doivent être accordés aux associations de travailleurs pour qu'elles soient efficaces dans leur rôle de prévention.

Pour Florian Ouellet, de l'IRAT, il faut que les syndicats qui ont acquis une expérience très grande en matière de salaires et de définitions de tâches à l'intérieur des entreprises, deviennent tout aussi compétents dans les questions de santé et de salubrité. Alors que les accidents et les indemnités pour incapacité doivent être la responsabilité des employeurs, la santé et la salubrité doivent relever des syndicats.

"Il faut, dit Florian Ouellet, libérer les gens pour qu'ils s'occupent réellement de santé dans le milieu de travail." L'exemple suédois peut être utile mais, pour lui, le plus important reste le droit de faire cesser la production.

"Quant aux réformes que veut faire le gouvernement, il s'agit de voir si l'on veut simplement mettre de l'huile dans de vieilles machines comme la CAT ou si l'on veut faire des réformes globales, souligne M. Ouellet. A ce moment-là, cela veut dire qu'il faut y mettre beaucoup d'énergies. Cela veut dire des actions concertées de la part de quatre ou cinq ministères, des universités pour former des médecins, des conseillers et des chercheurs spécialisés en médecine du travail, cela veut dire une force politique pour faire bouger tout ça."

La solution? Donner des pouvoirs coercitifs aux syndicats. Citant l'exemple de la Union Carbide de Beauharnois, Florian Ouellet souligne que ce sont des dispositions comme celles qui permettent aux travailleurs de la Carbide de refuser un travail dangereux qui pourront permettre de véritables changements.

Pierre Marois soulignait au colloque de la FTQ qu'il fallait cesser de voir une sorte de fatalité dans le fait de mourir au travail, comme s'il était normal de se tuer à l'ouvrage. Le gouvernement a maintenant l'intention de légiférer pour que les Québécois ne se tuent plus au travail, a-t-il dit. Si cela se fait et si la loi est respectée (car trop de règlements restent encore lettre morte) le Québec pourrait devenir l'un des rares pays où on peut travailler en sécurité.

●

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE
GROS et DÉTAIL
DISTRIBUTEUR C.D.M. — C.C.M. — PEUGEOT

BICYCLETTE 10 VITESSES
C.D.M.

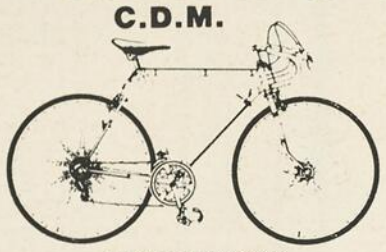

- Style de course
- Protecteur pour dérailleur
- Pédales en métal
- Pneus ambre
- Freins de sécurité
- Garantie 1 an

Rég. $119.95
SPÉCIAL
$89.95

3 JOURS SEULEMENT

C.C.M. MISTRAL
10 vitesses
Rég. $210.00
en vente pour seulement **$139.95**

EN VENTE
- PEUGEOT
- C.C.M. "TARGA"

651, VILLERAY **274-0125**

ENCORE DE LA NEIGE
SUR VOTRE ÉCRAN DE
TV?
NOUS VOUS AIDONS À L'ENLEVER
POUR SEULEMENT **$39**

AVEC UNE ANTENNE

QUE VOUS INSTALLEZ FACILEMENT

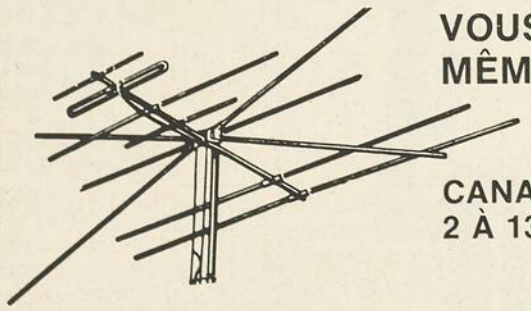

VOUS-MÊME

CANAUX 2 À 13

Pour seulement $39 (plus taxe), vous obtenez l'ensemble complet pour une installation: l'antenne, le mât, le support de cheminée ou de mur, les isolateurs et 50 pieds de fil.

CITÉ
ÉLECTRONIQUE

MONTREAL 3185 Hochelaga 525-2551	MONTREAL-EST 9797 Hochelaga 645-7461	MONTREAL Place Versailles 351-1500
LAVAL Centre Laval 1600 Le Corbusier 681-2573	LONGUEUIL 2187 De la Province Parc Industriel 527-8943	LAVAL Centre Duvernay 3100 boul. Concorde 661-9403

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS-MEDIA
LE JOUR NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET **842-4821**

LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

...présente quelques réalisations de 1976

- Les prestations payées ou attribuées aux assurés ou à leurs bénéficiaires ont dépassé $34 765 000

soit une augmentation de 14% sur l'an dernier.

- Le total des revenus de l'année s'est chiffré à $48 300 000

il a donc plus que doublé en cinq ans.

- Les ristournes versées ou créditées aux assurés ont totalisé .... $ 3 097 000

ce qui représente une majoration de 32% par rapport à 1975.

C'est la raison d'être de notre entreprise d'offrir les meilleurs services possible, au domaine des assurances-vie et rentes, aux membres des Caisses populaires et à toute la population.

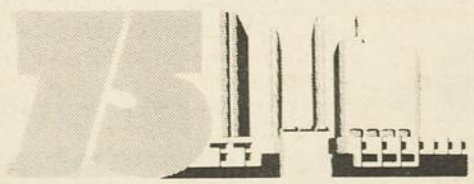

1901-1976

1, COMPLEXE DESJARDINS ...NOTRE NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

ÉTUDIANTS

Ne manquez pas le prochain numéro du JOUR

Les moyens à prendre pour augmenter vos revenus durant l'été vous seront alors communiqués

Pourquoi les agents d'immeubles de la Fiducie du Québec ont le sourire facile!

Il n'est pas toujours facile d'être un agent d'immeuble. La Fiducie du Québec le sait. C'est pourquoi nous avons mis en place toutes les conditions pour permettre à nos agents de réussir mieux que les autres:

- **un boni, payé régulièrement et au cours de l'année même, allant jusqu'à 85% des commissions;**
- **des avances sur commissions;**
- **une gamme d'avantages sociaux, dont un revenu assuré en cas d'invalidité;**
- **un programme complet de publicité, dont Immeubles Pop, distribué par les Caisses populaires;**
- **des cours de vente professionnelle, dont le programme bâti par Mediarama, spécialement pour nos services immobiliers;**
- **aucune restriction de territoire;**
- **tous les services intégrés d'un trust de même qu'un service de prêt hypothécaire;**
- **la liberté à chacun de planifier son propre horaire de travail.**

Homme ou femme, vous devez posséder une auto et avoir complété une 11ième année ou l'équivalent.

Vous avez le goût des gens, et désirez augmenter votre revenu d'une façon significative, une profession vous sourit à la Fiducie du Québec.

Venez nous rencontrer.

Mme Louise Lalonde-Lalancette
Gérant de la formation
Service du courtage immobilier
C.P. 34, Succursale Place Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1E4
Tél.: 281-8317

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY-NORD

recherche

AGENT DE RELATIONS HUMAINES ET INFIRMIERE

(avec spécialisation en planification des naissances)

TÂCHES:
—Planifier, exécuter et évaluer, avec d'autres intervenants du C.L.S.C., le programme de planification des naissances du C.L.S.C. tant par des consultations individuelles que de couples que par du travail auprès de groupes du milieu.
—Participer occasionnellement à d'autres programmes du C.L.S.C.

QUALIFICATIONS DE L'AGENT DE RELATIONS HUMAINES:
—Diplôme universitaire de 1er cycle en relations humaines (service social, psychologie, sexologie, etc...) ou diplôme collégial avec très forte expérience (5 ans).
—Expérience d'au moins un (1) an dans un programme de planification des naissances et de quelques années dans des programmes de consultation.

QUALIFICATIONS DE L'INFIRMIÈRE:
—Membre de l'O.I.I.Q.
—Bonnes connaissances techniques et expérience clinique dans le domaine de la planification des naissances.

QUALIFICATIONS COMMUNES AUX DEUX (2) POSTES:
—Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire;
—Capacité d'animer des groupes;
—Disponibilité le soir (trois (3) au maximum);
—Connaissance du milieu et de ses ressources.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes en vigueur dans le réseau des affaires sociales.
FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE POUR LE 25 AVRIL 1977, À:

HENRI BRADET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
C.L.S.C. SAGUENAY-NORD,
222, RUE ST-EPHREM,
CHICOUTIMI-NORD.

OFFRE D'EMPLOI
POSTE DE DIRECTEUR GENERAL

La Société Nationale de l'Est du Québec, mouvement nationaliste et communautaire québécois avec siège à Rimouski, requiert les services d'un Directeur Général.
Le candidat doit être agé d'au moins 30 ans et d'au plus 50 ans. Il doit posséder des qualités de gestionnaire, relationniste, et d'animateur.
Sous la direction du conseil d'administration son mandat consiste:
—A exécuter les décisions du conseil et à coordonner les activités administratives et sociales de la société;
—Il rédige les procès verbaux et communiqués de presse;
—Il est responsable du personnel et voit au bon fonctionnement du secrétariat.
Les candidats intéressés à ce poste, doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 avril à minuit, le tout accompagné d'une photo récente et d'une lettre qui précise sa motivation à occuper ce poste.
L'entrée en service du candidat choisi pourrait être le 1er juin, et les conditions salariales seront négociables avec l'intéressé selon les compétences et/ou l'expérience.

On doit adresser toutes correspondance au

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Société Nationale de l'Est du Québec
Case postale 20
Rimouski, Québec.

AVOCATS

LUC ALARIE ET ANDRÉ LEGAULT
Avocats
3431, St-Hubert
Montréal
Tél: 524-3521

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300
MONTRÉAL-NORD 323-9000

UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE, BONIN & ROBERT
AVOCATS
1980 ouest, Sherbrooke
Suite 700
Montréal
Tél: 934-0841

DUFOUR & COTE
Avocats
23 est, rue RACINE
Chicoutimi
549-8150

AVOCATS

Dubé, Martin, Trudel-Lussier
AVOCATS - PROCUREURS
138 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Qué. J1H 5C5 Tél. (819) 563-0334

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
Avocats
1070, Chemin Ste-Foy
Québec
(418) 687-5920
André Marceau, C.R.
Micheline Clermont-Marceau, LL.L
Marcel Croteau, LL.L

COMPTABLES AGRÉÉS

DOLLARD BHERER
Comptable agréé
511 sud, avenue Du Cran
Alma, Québec.
Bur: 662-2507

Lussier, Robitaille et Associés
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
— Developpement organisationnel
— Gestion financière et administrative
— Comptabilité générale
— Secrétariat
1, Place Ville-Marie Bureau 3235 Montréal H3B 3M7
Téléphone (514) 871-8521 Telex 05267574

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

TEL.: 382-2080
CHARBONNEAU, BRISSON, GUÉRIN & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
1080, RUE LAJEUNESSE
MONTRÉAL H3L 2E8, (QUÉBEC)

CHIRURGIENS-ORTHOPÉDISTES

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste
Saint-Hyacinthe

CHIROPRATICIENS

DR. ERNEST BILODEAU
CHIROPRATICIEN
5845 EST SHERBROOKE 255-8043

NOTAIRES

HENRI VINET
NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

NOTAIRES

Huguette Viger
NOTAIRE
DERASPE,
PAIEMENT, VIGER & VERVILLE
509 EST, BOULEVARD CHAREST,
QUÉBEC 2 IÈME
G1K 3J2
TÉL. BUR.: 418—529-5701

OPTOMÉTRISTES

ARMAND R. BASTIEN & ASS.
Optométristes
Dr A.R. Bastien, o.d.
Dr Y.R. Bastien, o.d.
VISION SOUS NORMALE
VERRES DE CONTACT
STRABISME
DYSLEXIE
7670, Saint-Denis
MONTRÉAL 274-6513

Une Carte d'Affaires dans le Jour est un service rendu au lecteur qui recherche confiance et compétence
Communiquer avec
LISE BOULET
842-4821

DIVERS

AMEUBLEMENT AU COMPLET
Tous les styles
Directement du Manufacturier
Jean-Pierre Henri 331-1705
Courtier en Ameublement Jour et soir

"AU LOTUS NOIR"
Fleuriste
91 ouest, boul. Crémazie
Montréal H2N 1L3 381-1769
OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.
1600, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval H7G 2E7 669-3598

CONSTRUCTION CHARBEAU INC.
Spécialités.
- Rénovation de sous-sol
- Cuisine
- Salle de bain, etc. Tél.: 627-2429

Devons réduire stock — 4 TV couleur 26" R.C.A./XL100 Service 1 an, garantie prolongée sur lampe-écran et livraison incluse: $649.00
MAISON BEAUDET INC.
8723, 10e avenue St-Michel, Montréal

Toutes grandeurs — marques très connues
Complètement neufs & Garantie
Payez aussi peu que $168.00 (5,000 BTU)
MAISON BEAUDET INC.
8723, 10e avenue St-Michel, Montréal

ASSOCIÉ DEMANDÉ pour Culture maraîchère. Doit posséder $15,000.
Inf: 826-3496

SOUS-LOCATION
1 1/2 apt. dans le Centre-Ville
(11e étage — très ensoleillé
Jusqu'à fin octobre 1977.
Bureau: 877-4013
Maison: 321-0883

DIVERS

LE CENTRE ARABE
317 est, Ontario
Tél.: 843-8349
Participez à la journée de l'AMITIÉ Arabe-Québécoise
Dimanche le 17 avril, de 10 h à 22 h à l'école Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé, Montréal.
* Exposition d'Artisanat
* Films touristiques
* Folklore
* Restaurants Arabes et Québécois
* Long-métrages: — KAFR KASSEM
— LES ORDRES
(Entrée de $3.00 pour les 2 films)
* Causerie: **Pierre Bourgault et Amin Marei**
LE PRIX D'ENTRÉE POUR LA JOURNÉE EST DE $2.00
Billets en vente chez Ed. Archambault, 500 est Ste-Catherine et au Centre Arabe.
LE CENTRE EST OUVERT QUOTIDIENNEMENT DE 19h à 22h.

CATALOGUE ARTISANAT: 288 pages: rotin, macramé, batik, céramique, poterie, acrylique, papeterie, etc. avec liste de prix du gros. Envoyez $1.00 pour frais d'expédition.
1100 OUEST RUE GALT
SHERBROOKE QUÉ J1H 2A4
JACQUES DARCHE

CLOTURES BON VOISIN DE TOUT GENRE
Produit Steelco
Résidence Industrielle
Vente & Installation
Tél: Montréal 937-3219
Trois-Rivières 374-6665
Drummondville 374-6665

SAUMON FRAIS 25 lbs ou plus.
Livraison C.O.D.
Fernand Savoie, Petit Rocher, boite 28, Nouveau-Brunswick (506) 783-2727.

DIVERS

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel et qui peut se contrôler.
Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

SCRIBEC
45 est, rue Jarry,
Montréal
387-2486
Secrétariat
Impression
Dactylographie
Photocopie Xerox

1-4	11c
5-15	8c
16-25	7c

copies du même original

26-35	6c
36-55	5c
56-90	4c

Format légal et papier couleur: supplément
Réduction à partir de 14" x 18"
Impression offset
Copies 8 1/2 x 11' 8 1/2 x 14"

100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS-MEDIA
Normand Senay
Robert Pépin
Lise Boulet

L'ART DU BATIQUE
Session de 10 cours débutant le 20 avril, sous la direction de l'artiste THÉRÈSE GUITE, expert-conseil international de retour d'Afrique et d'Asie après 5 ans d'expérience et de recherches.
Renseignements:
277-0325

DIVERS

Dimanche 17 avril 77
à 1.00 hre p.m.
POUR
M. Jean-Chs Chagnon
406 PETIT COTEAU,
VERCHÈRES, P. Qué.

SERA VENDU:

★ Set de salle à dîner antique
★ Téléviseur
★ Set de chambre
★ 1 poêle
★ 1 frigidaire
★ Mini laveuse
★ Set de salon
★ Tables antiques
★ Ancien téléphone
★ Carosse
★ Vaissellier
★ Pupitre
★ Lampe à l'huile
★ Vieille horloge décapée
★ Cruches
★ Pot en grès
★ Vieux moulin à coudre
★ Couverte
★ Tapis
★ Armoire
★ Garde-robes
★ Anciennes chaises berçantes
★ Une foule de choses non listées dont des morceaux antiques

Conditions:—
Argent comptant
Cause:—
Vente et déménagement
Pour informations:—
MARCEL CUSSON, enc. lic.
Encanteur, évaluateur, liquidateur
Tél.: (514) 787-5430 St-Antoine-sur-Richelieu

POUR
VOS
ANNONCES
ET
VOS
PLANS
—MEDIA

NORMAND
SENAY

ROBERT
PEPIN

LISE
BOULET

842—
4821